

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



EXCENTRIQUES

Sarah Winchester

Elle soignait les âmes des victimes de son fusil à répétition

p. 9

AU LARGE

L'île aux Moines et l'île d'Arz

p. 8



VILLES OUBLIÉES

Rio Bec, la maya

Civilisation disparue

p. 15

Pourquoi Raffarin veut « faire des économies »

ALORS que s'accroissent des indices économiques médiocres, le premier ministre a appelé, mercredi 31 juillet, à une politique d'économies budgétaires. « Nous avons, pour limiter notre déficit public, un certain nombre de mesures sévères que nous devons prendre, un certain nombre d'économies », a déclaré Jean-Pierre Raffarin. Il a souhaité que ces économies « ne touchent pas ce qui est utile aux Français ». Cette politique est déjà engagée, puisque le budget de la recherche, par exemple, pourrait être réduit de 7,6 %. M. Raffarin a justifié cet appel à la rigueur en rappelant qu'il tiendra les engagements pris par Jacques Chirac durant la campagne électorale, notamment sur les baisses d'impôts, qui seront poursuivies « dans les années qui viennent ». Il n'est pas pessimiste pour autant et prévoit « une croissance renforcée » dès l'automne, au service de sa priorité, l'emploi.



► Le premier ministre annonce des coupes « sévères » dans le budget 2003

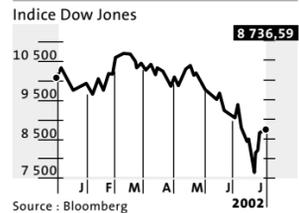
► Il juge la situation de l'emploi « préoccupante »

► Il table sur un regain de croissance à l'automne

► Ralentissement de l'économie américaine

Lire page 5, Etats-Unis page 4, Recherche page 14

MOINS 12 % EN SEPT MOIS



FONDS DE PENSION

Retraites et crise boursière p. 11 et notre éditorial p. 10

FLNC

Conférence de presse clandestine p. 7

OISEAUX

Le bonheur des chasseurs p. 6

MOUTONS

Entre chiens et loup p. 6

International.....	2	Aujourd'hui.....	14
France-Société.....	5	Météorologie-Jeux... 16	
Régions.....	8	Culture.....	17
Horizons.....	9	Carnet.....	20
Entreprises.....	11	Abonnements.....	20
Marchés.....	13	Radio-Télévision.....	21

L'attentat à l'université de Jérusalem

LE MOUVEMENT islamiste palestinien Hamas a revendiqué l'attentat qui a fait sept morts mercredi 31 juillet à l'université de Jérusalem : quatre Américains, un Français et deux Israéliens. La bombe, dissimulée dans une cafétéria du campus de l'université hébraïque du mont Scopus, a blessé une quarantaine de personnes, parmi lesquelles figurent d'autres ressortissants étrangers, notamment des Sud-Coréens. Certains des blessés sont dans un état désespéré. Comme chaque été, l'université accueille nom-



bre d'étudiants et de chercheurs venus du monde entier, y compris des Palestiniens. La branche armée du Hamas a affirmé que l'attentat était « une première riposte » au raid israélien du 22 juillet sur Gaza, qui avait tué son chef et quatorze autres Palestiniens, dont neuf enfants. L'armée israélienne a rétabli le couvre-feu sur la ville de Naplouse et procédé à nombre d'arrestations en Cisjordanie, notamment celle d'un chef du Jihad islamique.

Lire page 2

PEINTURE

Berthe Morisot, peintre des violences enfouies



HÉRITIÈRE de Watteau, Fragonard et Boucher, modèle et disciple de son beau-frère Edouard Manet, elle ne fut pas seulement la peintre du bonheur de vivre et des enfants sages. La rétrospective organisée à la Fondation Gianadda de Martigny (Suisse), qui réunit une centaine de toiles, des aquarelles et des gravures, montre quelques-unes de ses œuvres sauvages, noires et denses.

Lire page 17

La belle et triste histoire de Clifford, Picasso du désert australien

SYDNEY de notre correspondant

Un des peintres aborigènes les plus réputés, Clifford Possum Tjapaltjarri, a été enterré, mercredi 31 juillet, plus de cinq semaines après son décès à Yuelamu, au nord-ouest d'Alice Springs, dans le Territoire du Nord en Australie. Le défunt, surnommé le « Picasso du désert », avait demandé dans son testament à être inhumé à 70 km de là, dans la propriété de Napperby, qui l'avait vu naître il y a 70 ans, afin de reposer aux côtés de sa femme, Emily, et de son fils aîné, Daniel. Mais sa famille n'a pas voulu respecter ses vœux. Une des anciennes épouses de l'artiste, Milanka Sullivan, a bien tenté de s'opposer à ses deux belles-filles, mais le juge John Gallop, de la cour suprême du Territoire du Nord, a finalement choisi de donner raison à la famille proche du peintre. Selon elle, leur loi tribale veut que M. Tjapaltjarri soit enterré à Yuelamu.

Cette triste histoire est le dernier rebondissement de la vie d'un homme dont le succès

commercial a attiré bien des convoitises, tristement symboliques des excès commis par ceux qui spéculent sur l'art aborigène.

Après plus de quinze ans passés à s'occuper de troupeaux de bétail dans diverses propriétés perdues en plein cœur de l'outback, Clifford Tjapaltjarri a peint ses premiers tableaux au début des années 1970, à une période où les Aborigènes commençaient tout juste à représenter leurs « rêves » sur des toiles avec des peintures acryliques. Pendant des milliers d'années, ils avaient gravé, peint et tracé leurs représentations symboliques sur des roches, du sable, des pièces de bois ou à même le corps. Au fil des années, son style est devenu de plus en plus populaire. Un musée de Los Angeles lui a consacré une exposition dès 1980. Mais avec la renommée sont arrivés les profiteurs.

En janvier 2001, un marchand d'art d'Adélaïde, John Douglas O'Loughlin, a reconnu devant une cour de justice de Sydney avoir trompé ses clients en vendant plusieurs toiles

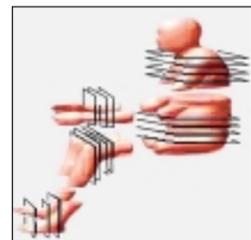
faussement attribuées à Clifford Tjapaltjarri. L'accusé s'est justifié en expliquant que l'artiste lui avait donné son nom après que les deux hommes eurent bu le sang et mangé les intestins d'un kangourou.

M. Tjapaltjarri avait avoué auparavant avoir signé des toiles qu'il n'avait pas dessinées car il craignait de se faire tuer par des maîtres chanteurs. Si des commerçants malhonnêtes ne se privent pas de vendre des œuvres « authentiques » provenant d'ateliers thaïlandais, certains artistes ne sont pas exempts de toute critique. Pour prouver que les tableaux qu'ils vendent ont bien été peints par leurs auteurs supposés, certains marchands d'art collent au dos de chaque toile une photo de l'artiste montrant son œuvre. Mais beaucoup d'Aborigènes ont reconnu s'être fait photographier avec des dessins qu'ils n'avaient pas tracés en contrepartie du versement de quelques dollars.

Frédéric Therin

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pilotes et morts virtuels



DES CHERCHEURS de Marseille ont conçu un conducteur numérique pour évaluer les conséquences des accidents sur le corps humain.

Lire page 14

ANALYSE

La dialectique de la Bourse et de la monnaie

EN DÉPIT des récents sursauts, nul ne peut affirmer que la débâcle financière a pris fin, que les Bourses de New York, Londres, Paris, Francfort ne dégringoleront pas plus bas, que les cours de France Télécom, d'Alcatel, de Nokia et de tous les autres ne dévissent pas davantage. Il ne faut sans doute pas accorder plus de crédit à ceux qui prétendent aujourd'hui connaître la date du rebond qu'à ceux qui, hier, niaient l'existence d'une bulle spéculative. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes.

A fortiori, nul non plus ne sait combien il faudra de temps aux Bourses occidentales pour retrouver les sommets qu'elles avaient

atteints début 2000. Quelques mois, quelques trimestres, plusieurs années ? Plus encore ? Les optimistes évoqueront le krach de 1987, où un an et demi à peine avait suffi à effacer toute trace de la chute. Les pessimistes mettront au contraire en avant la crise d'octobre 1929, où il fallut attendre pas moins de vingt-cinq ans pour que Wall Street retrouve son niveau d'avant la chute. Ils peuvent aussi, de façon plus actuelle, citer le cas de la Bourse de Tokyo : fin 1989, l'indice Nikkei s'inscrivait à 40 000 points. Il n'en vaut plus aujourd'hui que 10 000, soit une division par quatre. En comparaison, l'indice CAC 40 n'a - pour l'instant - dégonflé que de moitié.

Au-delà des nombreuses ressemblances qu'il présente avec ses prédécesseurs, le krach boursier actuel se distingue par la frénésie avec laquelle a lieu la recherche de coupables. Faut-il y voir un reflet de la judiciarisation de la société ? Toujours est-il que les accusations fusent.

La plus fréquente, sinon la plus originale, vise le capitalisme dans son ensemble, certains croyant même déceler dans le plongeon du Nasdaq un signe avant-coureur du « grand soir » révolutionnaire tant attendu.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite et le point de vue de Michel Guénaire page 10

Écoles supérieures de commerce et de management BAC + 5

CONCOURS PRISM

PASSEPORT POUR LE RÉSEAU DES ISEG SUP MANAGEMENT

Vous avez une passion? 7 écoles de commerce vous donnent raison.

PARIS - BORDEAUX - LILLE - LYON - NANTES - STRASBOURG - TOULOUSE

N° Vert 0 800 16 20 17

Centralisation Concours PRISM - 149 av. Victor Hugo 75116 Paris

www.concours-prism.com

ISEG

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Un attentat à l'explosif a fait sept morts et quatre-vingt-six blessés mercredi 31 juillet sur le campus du Mont Scopus de l'**UNIVERSITÉ HÉBRAÏQUE** de Jérusalem. Il a été revendiqué par le Mouvement de la

résistance islamique Hamas, qui a affirmé que ce n'était qu'une première **RIPOSTE** à la récente attaque aérienne israélienne qui a tué à Gaza, le chef de la branche armée du Hamas ainsi que quatorze civils

Palestiniens, dont neuf enfants. L'Autorité palestinienne a « **FERMEMENT** » **CONDAMNÉ** l'attentat tout en en rejetant la responsabilité première sur la politique du premier ministre israélien, Ariel Sharon.

Israël s'inquiète par ailleurs d'une possible modification de la loi belge de compétence universelle qui relancerait la menace d'une procédure contre M. Sharon lancée par la plainte de vingt-trois Palestiniens.

Sept morts dans un attentat à l'université de Jérusalem

La bombe à la cafétéria Frank-Sinatra a tué deux Israéliens, cinq Américains et un Français, et a blessé quatre-vingt six autres personnes. Cette riposte du Hamas à l'attaque israélienne du 22 juillet à Gaza se veut « un message clair » aux étrangers à quitter les lieux

JÉRUSALEM

correspondance

Assise sur un rebord de pierre, une femme parle dans un téléphone portable. Près d'elle, un autre appareil sonne. Elle le prend, dit quelques mots et raccroche. A ses pieds, cinq sacs à dos. Cinq téléphones qui n'arrêtent pas de sonner. Leurs propriétaires ne sont pas là. La femme, liquéfiée par la canicule et l'émotion, répond à la place de ces étudiants, qui ont

abandonné leurs affaires. Les cinq, victimes de l'attentat qui vient d'avoir lieu à l'université hébraïque de Jérusalem, ont été emmenés par les secouristes. Ceux-ci ont mis plus de temps que d'habitude à parvenir sur place. L'université, un campus à l'américaine, perchée sur le Mont Scopus, est excentrée et les abords sont actuellement en travaux. Et puis surtout, les ambulances n'ont pu arriver jusqu'à l'endroit de l'explosion, la cafétéria

Frank-Sinatra n'étant accessible qu'à pied. Mercredi 31 juillet, à l'heure du déjeuner, la salle à manger, climatisée, était pleine. La bombe a explosé à 13 h 45, tuant sept personnes et en blessant quatre-vingt-six autres, dont quinze sont dans un état grave. Parmi les morts, deux Israéliens, cinq Américains et un Français.

REVENDECTION DU HAMAS

Mercredi était le premier jour du programme pour les étrangers. Six cents étudiants viennent d'arriver de l'étranger pour suivre des cours d'été ou une mise à niveau en hébreu afin de faire leurs études en Israël. Ils disent pour la plupart, que cet attentat ne modifiera pas leur projet. « *Je suis encore plus motivé qu'avant pour rester, car ils font ça justement pour que l'on parte* », confie Daniel, un étudiant américain en sciences politiques qui venait de quitter la cafétéria avant l'explosion.

« *Du sang, il y avait beaucoup de sang et les gens criaient* », raconte Daniel. Certains se sont extraits de l'enchevêtrement des tables et des chaises, sortant par les baies vitrées pulvérisées. Ils se sont écroulés sur les dalles de pierre du parvis, au milieu des débris de verre. Ils ont laissé de nombreuses traces rouges sur le sol. Deux heures plus tard, des équipes spécialisées nettoyaient les taches une à une, triaient le mobilier et les morceaux de plafond. A l'intérieur, plus rien, si ce n'est des sacs à dos abandon-

nés et des cahiers maculés de sang jonchant le sol.

Parmi les étudiants, c'est la consternation. « *Avec tous les Arabes, étudiants et employés, qui sont à*

le 22 juillet avait tué Salah Chéhadé, chef de la branche militaire du Hamas, ainsi que quatorze civils, dont neuf enfants. L'Autorité palestinienne a, quant à elle, « *ferme-*

affaires étrangères, en visite à Washington. Le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer, aurait donné son feu vert à l'armée pour riposter à cet attentat.

Pour la première fois depuis longtemps, il ne s'agissait pas d'un attentat-suicide, mais d'une bombe déposée dans la salle. Le Hamas a expliqué qu'il s'agissait d'un changement de stratégie, afin d'éviter les mesures punitives contre les familles de terroristes envisagées par le gouvernement israélien. Le cabinet de sécurité israélien, réuni avant l'attentat, avait décidé d'un plan anti-kamikaze qui prévoit notamment la démolition des maisons de terroristes et l'expulsion vers Gaza des membres de leurs familles qui auraient été compl-

Un mouvement d'étudiants avait récemment alerté la direction de l'université et le ministre de la sécurité intérieure, Ouzi Landau, sur les risques d'attentat. Le campus est cerné de villages arabes. Les dernières maisons du village d'Issawiya ne sont qu'à quelques dizaines de mètres du campus.

Catherine Dupeyron

■ **Les Nations unies** devaient rendre public, jeudi 1^{er} août, un rapport sur l'attaque du camp de réfugiés palestinien de Jénine, le 3 avril. Ce rapport avait été demandé au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, par l'Assemblée générale de l'ONU.

Une enclave israélienne dans Jérusalem-Est

L'université hébraïque de Jérusalem, sur le mont Scopus, où a eu lieu l'attentat qui a fait sept morts et quatre-vingt six blessés mercredi 31 juillet, avait constitué, à partir de 1949, une enclave israélienne. Au lendemain des combats de la guerre israélo-arabe de 1948, le secteur était tombé aux mains de la légion jordanienne, à l'instar de la Vieille Ville et du quartier juif se trouvant à l'intérieur des remparts de la Ville sainte. Ces secteurs ont été repris par Israël dans la foulée des combats de la guerre de juin 1967, dite de six jours. Depuis, Israël proclame Jérusalem comme sa « *capitale éternelle et indivisible* ». De 1949 à 1967, l'enclave de l'université fut placée sous la protection de l'ONU et gardée par un groupe de policiers israéliens dont la relève était assurée toutes les deux semaines. Les facultés et l'hôpital Hadassah ont repris leurs activités en 1969, après que les bâtiments furent restaurés. — (AFP)



« Selon la loi juive, les corps doivent être enterrés dans leur intégralité », l'ONG ultra-orthodoxe ZAKA s'y applique

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Difficile de croire qu'après tout ce que ses yeux bleu intense ont vu, Schlomo Bloch puisse encore dormir. D'ailleurs il

REPORTAGE

Les volontaires ramassent les restes de chair humaine après chaque attentat

dort très peu, limitant ainsi les cauchemars. Mais même éveillé, les images d'horreur le poursuivent. « *Quand je me promène en ville, je vois sur les murs ou dans les commerces les mains, les pieds que j'ai ramassés à cet endroit après un attentat.* » Ce jeune homme de vingt-six ans est l'un des 604 volontaires de ZAKA, l'acronyme hébraïque pour Identification des victimes de tragédies, et l'un des rares permanents de l'association.

En Israël, aucune mort violente ne leur échappe. Attentats, accidents de la route, incendies, meurtres ou suicides : ils sont parmi les premiers sur les lieux du drame. Spécialistes des premiers secours, ils viennent en aide aux blessés, mais après avoir passé le relais aux autres sauveteurs, ils se

consacrent surtout aux morts. Penchés sur la chaussée, fouillant les débris des bâtiments ou les carcasses de voitures, ces hommes, reconnaissables à leur gilet jaune et à leurs mains gantées munies d'outils divers et de sacs en plastique, ramassent les morceaux de corps humain. Depuis la création officielle de ZAKA en 1995, ces bénévoles, mobilisés « *quarante fois par semaine* », passent sans fléchir de « *l'atroce à l'horrible* », comme le résume Schlomo avec une apparente décontraction.

« RESPECT ET DIGNITÉ »

Kippa noire et tsitsits tombant sur un pantalon impeccable, chemise blanche de rigueur, le jeune homme est, à l'instar de l'immense majorité des membres de ZAKA, un juif religieux. Schlomo vit d'ailleurs dans le quartier ultra-orthodoxe de Jérusalem-Ouest, à deux pas du « bunker », le bureau de l'association blotti à plusieurs mètres sous terre. ZAKA est dirigée par une figure de l'activisme ultra-orthodoxe : Yéhouda Meshi Zahav, connu pour ses combats contre le gouvernement israélien afin d'obtenir la fermeture de certaines rues à la circulation pendant le shabbat ou modifier le tracé d'une route passant sur un cimetière juif.

L'association, reconnue comme une organisation non gouvernementale humanitaire, revendique son caractère religieux et est à ce titre unique en son genre.

« *Selon la loi juive, les corps doivent être enterrés dans leur intégralité*, explique Schlomo. *Il faut aussi éviter que des morceaux de corps soient inhumés avec une personne à qui ils n'appartiennent pas. C'est une question de respect et de dignité humaine.* » Pour observer au plus près cette tradition, les hommes de ZAKA procèdent donc au ramassage systématique des morceaux de chair humaine et participent à leur identification, grâce notamment aux tests ADN. « *Ailleurs dans le monde, les pompiers ramassent les morceaux de corps les plus importants et passent ensuite le jet d'eau, poursuit Schlomo. Ici, il arrive que des débris de voiture ou de bus imbriqués avec de la chair soient enterrés avec le corps.* »

Témoins de scènes insoutenables, les hommes de ZAKA doivent montrer une force de caractère hors du commun. « *C'est la foi qui nous fait tenir* », explique simplement Schlomo. Dès que sonne l'un de ses bipers, il essaye aussi « *d'enlever [son] cœur de [sa] tête* » et entre « *en transes* ». « *Sur le lieu d'un attentat, je fais des gestes machinaux : je mets mes gants, je regarde s'il n'y a pas une autre bombe ; c'est notre hantise.* »

« *Quand on arrive sur place, on est aussi empli d'une pitié énorme, d'une grande compassion. Une des choses les plus difficiles est d'ailleurs de manifester cette même compassion pour le kamikaze, car on s'occupe aussi de son corps.* » En Israël, ces hom-

mes forcent le respect. Même les laïques, généralement critiqués à l'égard des ultra-orthodoxes, saluent leur travail. « *La plupart de nos volontaires ne font pas l'armée parce qu'ils sont religieux ; leur implication dans ZAKA est pour eux une manière d'aider la société israélienne* », ajoute Schlomo.

SCÈNE DE CARNAGE

Les volontaires sont sélectionnés après une série de formations théoriques (sur les premiers secours, la loi juive ou la psychologie) et une confrontation progressive à la mort. « *On préfère les hommes mariés, ayant un emploi stable ; on vérifie aussi qu'ils n'ont pas eux-mêmes subi de chocs émotionnels* », explique le jeune homme, l'un des rares célibataires de l'organisation. Plus d'un tiers abandonne après avoir vu le cadavre d'une personne décédée de mort naturelle. Puis une autre partie craque au cours des cinq premières interventions. Ceux qui continuent sont suivis de près car au bout d'un an et demi environ, il n'est pas rare que les volontaires montrent des signes de cassure. « *Récemment un de nos membres, un enseignant, a commencé à emmener ses élèves au cimetière, à leur parler de la vie après la mort... D'autres se renferment ou souffrent de cauchemars. D'autres encore manifestent une insensibilité anormale* », énumère Schlomo, qui reconnaît lui-même le besoin fréquent de prendre l'air hors du pays.

Charge psychologique supplémentaire, leur tâche inclut aussi un contact avec les familles des victimes. « *Parfois, plusieurs jours après le drame, des parents nous appellent ; ils veulent savoir si leur proche a souffert, ou souhaitent qu'on leur raconte ses derniers moments. Dans ces cas-là, il arrive que l'on arrange un peu la vérité.* » Enfin, insiste Schlomo, ZAKA veille à ce que ses membres ne tombent pas dans des positions politiques radicales. « *Pour ma part, après chaque attentat, je suis encore plus convaincu de l'urgence de la paix avec les Palestiniens ; d'ailleurs, quand c'est possible nous travaillons aussi côté palestinien.* »

Après chaque intervention les hommes se retrouvent. « *On discute beaucoup entre nous car il n'y a pas grand monde qui ait envie d'entendre parler de nos histoires de mains, de foie ou de corps sans tête. On essaye même de manger et de boire quelque chose.* » Après une scène de carnage, il leur faut toutefois plusieurs jours avant de pouvoir à nouveau sentir l'odeur de la viande ou du brûlé. « *On a tous nos hantises* », confie Schlomo, les yeux dans le vague. Lui, comme beaucoup, craint toujours de reconnaître quelqu'un parmi les victimes. D'autres ne supportent plus de découvrir dans le journal du lendemain le visage souriant d'une personne qu'ils ont vue mourir ou dont ils ont ramassé le corps en miettes.

Stéphanie Le Bars

Aide d'urgence de l'UE aux Palestiniens

La Commission européenne a décidé, mercredi 31 juillet, de débloquer une aide d'urgence de 9,5 millions d'euros pour aider les couches les plus vulnérables de la population palestinienne. D'après Poul Nielson, le commissaire chargé de l'aide humanitaire, « *la tragédie humanitaire grandissante* » qu'affrontent les Palestiniens est consécutive à la fermeture des frontières et au chômage qui en résulte. Les populations sont de plus en plus dépendantes de l'aide extérieure. Le nouveau programme européen consistera notamment en un apport alimentaire pour les enfants, la fourniture d'eau et d'électricité, ainsi qu'un soutien psychologique aux jeunes. Elle concerne Gaza et les camps de réfugiés du Liban, de Jordanie et de Syrie.

Par ailleurs, Israël a débloqué mercredi une première tranche de près de 15 millions de dollars sur les 430 millions dus à l'Autorité palestinienne.

Israël soupçonne la Belgique de vouloir relancer des poursuites contre Ariel Sharon

BRUXELLES

de notre correspondant

Un nouvel incident diplomatique couve entre Bruxelles et Jérusalem. Les autorités israéliennes s'inquiètent de la volonté du gouvernement de M. Verhofstadt d'adapter la loi belge de compétence universelle afin de faire, malgré tout, juger le premier ministre israélien, Ariel Sharon, contre lequel une plainte déposée par vingt-trois Palestiniens, rescapés présumés des massacres de Sabra et Chatila, avait été déclarée irrecevable, le 26 juin.

L'ambassadeur de Belgique en Israël a été convoqué récemment au ministère des affaires étrangères, à Bruxelles, pour livrer des explications. Les relations entre les deux capitales, très vives l'an dernier, s'étaient apaisées après l'arrêt de la cour d'appel de Bruxelles, qui

avait estimé que la justice ne pouvait pas poursuivre M. Sharon s'il n'était pas présent sur le territoire du royaume. Quelques jours après cette décision controversée, des propositions avaient été déposées au Parlement de Belgique, visant à « *corriger* » la loi qui permet, en principe, à des juges belges d'instruire des plaintes pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, déposées contre des ressortissants étrangers.

PRÉCIPITATION

C'est notamment cette rapidité qui énerve l'administration israélienne, qui avait pourtant salué, il y a quelques semaines, l'issue légale apportée à une affaire que Jérusalem jugeait très « *politique* ». A la mi-juillet, le gouvernement Verhofstadt annonçait qu'il soutiendrait deux propositions de loi

visant à interpréter et modifier la loi votée en 1993.

Le premier texte, soutenu par la majorité arc-en-ciel et une partie de l'opposition, indique que la cour d'appel de Bruxelles s'est trompée en jugeant qu'une action n'était recevable que si l'inculpé était en Belgique. Les défenseurs de M. Sharon ont toutefois beau jeu de souligner qu'il aura fallu neuf ans aux parlementaires pour préciser soudain la portée d'un texte qui supposait le vote d'une simple dérogation, prévue mais jamais adoptée. « *Ce n'est pas une loi interprétative, mais modificative et rétroactive, en résumé une loi d'exception* », estime dès lors M^e Michèle Hirsch, avocate de l'Etat d'Israël dans l'affaire Sharon.

« *Nous avons l'espoir que la Cour de cassation ne sera pas influencée par une manœuvre politique* »,

déclare de son côté Daniel Saada, porte-parole de l'ambassade d'Israël, où l'on ne cache pas une « *très grave préoccupation* ».

La Cour de cassation est saisie de pourvois introduits par les parties civiles et pourrait difficilement prendre une décision contraire à la nouvelle législation, si elle est finalement adoptée. Les diplomates israéliens pensent, en réalité, que la précipitation des élus belges ne vise qu'à permettre la relance des poursuites contre M. Sharon.

« UNE BONNE LOI »

Les parlementaires répliquent, quant à eux, qu'ils veulent simplement empêcher qu'« *une bonne loi* », qui ne vise pas spécialement M. Sharon (une trentaine d'autres plaintes ont été déposées, y compris contre Yasser Arafat), soit vidée de sa substance, alors qu'elle

a permis de traduire devant une cour d'assises des auteurs du génocide rwandais.

Le deuxième texte des parlementaires belges devrait susciter tout autant de discussions. S'il reconnaît la primauté de la Cour pénale internationale ou des tribunaux pénaux internationaux, il réserve à la Belgique la possibilité de juger des personnes, ou qu'elles se trouvent, en limitant au minimum l'immunité attachée à leur éventuelle qualité officielle et en permettant à Bruxelles de s'emparer d'une affaire si un Etat « *ne respecte manifestement pas le droit des parties à un procès équitable* ». Une disposition ambitieuse pour un pays dont le système judiciaire souvent critiqué n'a jusqu'ici pas fait la preuve de son efficacité.

Jean-Pierre Stroobants

Deux opposants syriens ont été condamnés à dix et cinq ans de prison

Leur « crime » : vouloir libéraliser la Constitution

LA COUR de sûreté de l'Etat syrienne a condamné, mercredi 31 juillet, Aref Dalila, un économiste de renom, ancien doyen de la faculté d'économie d'Alep, et Walid Bounni, médecin, à dix et cinq ans de prison respectivement pour avoir tenté de « modifier la Constitution par des moyens illégaux ». La peine infligée à M. Dalila est la plus sévère de toutes celles qui ont été prononcées jusqu'à maintenant. Le « crime » de MM. Dalila et Bounni, et avant eux des députés Riad Seif et Maamoun Homsy, ou encore du vieux militant communiste Riad Turk et de l'homme d'affaires Habib Saleh est d'avoir participé à des « salons » politiques sur la nécessaire libéralisation de la vie publique. Quatre autres opposants attendent toujours leur verdict : les militants des droits de l'homme, Hassan Saadoun, Fawaz Tello et Kamal Labouani et l'avocat Habib Issa.

Ce dernier a écrit sa plaidoirie derrière les murs de la prison. Le texte de 323 pages, terminé à l'aube du 11 février, cinq mois presque jour pour jour après son arrestation, a été publié, en arabe, par les éditions Eurabe et la Commission arabe des droits de l'homme.

Habib Issa s'est livré à cet exercice après s'être heurté à de multiples portes closes : la Cour de sûreté de l'Etat et la police politique ont refusé, écrit-il, de lui fournir copie de son dossier, ou de l'acte d'accusation, ou encore, du procès-verbal de son interrogatoire ; ses collègues avocats n'ont pas réussi non plus à

obtenir ces documents. Il n'a pas davantage obtenu le droit de se procurer en prison les textes de la Constitution et des lois régissant la profession d'avocat, pour vérifier s'il a pu, peu ou prou, y contrevenir.

APPEL AU DIALOGUE

N'était leur brutalité qui tient de la pratique des régimes totalitaires, les circonstances de son arrestation à son domicile, à l'aube du 12 septembre 2001, telles qu'il les rapporte, ne manqueraient pas de ridicule, tant sont caricaturaux l'impressionnant déploiement d'agents dépêchés pour la circonstance, son transfert les yeux bandés jusqu'à la prison de la police politique et le débatement du cachot dans lequel il a été enfermé jusqu'à la fin de son interrogatoire. De son propre aveu – et à son grand étonnement tant cela contrastait avec les méthodes qui prévalaient il y a quelques années –, l'interrogatoire s'est déroulé dans des conditions décentes. Faute néanmoins de trouver dans ses déclarations quelque transgression de la loi, c'est sur ses « intentions » qu'il a été questionné.

« De derrière les barreaux, conclut-il, je réitère les appels que j'avais faits avant d'y être jeté. » Appels, entre autres, au « dialogue (...), à la revitalisation des institutions politiques, sociales et culturelles de la société », au respect des libertés... Bref, à l'instauration d'un Etat de droit en Syrie.

Mouna Naïm

Jean Paul II canonise Juan Diego Cuauhtlatoatzin, le premier saint indien du calendrier chrétien

Un début de repentance envers une communauté indigène jadis victime de persécutions

MEXICO

de notre envoyé spécial

Quand les maracas se sont mises à jouer, accompagnées des tambours, des flûtes, des danses rituelles exécutées par des Indiens en costume traditionnel devant le pape, la hiérarchie catholique au grand complet et les autorités de la République laïque, la basilique de Notre-Dame de Guadalupe a vibré sous les cris et les applaudissements. Les confettis sont tombés des voûtes, mêlés aux pétales de fleurs. Aux « Vive le pape », répondaient les « Vive Juan Diego ». Ce paysan indien qui, en 1531, aurait eu des apparitions de la Vierge et qui a donné naissance au culte de Guadalupe, qui réunit 20 millions de pèlerins par an – un record mondial –, venait d'être solennellement proclamé saint par Jean Paul II.

En ce mercredi 31 juillet à Mexico, Juan Diego Cuauhtlatoatzin devenait ainsi le premier saint indien figurant sur le calendrier chrétien, élevé à l'honneur des autels dans la liesse populaire et un rare climat d'unanimité nationale. Mais cette canonisation historique est surtout un signe, sans précédent au Mexique, de sympathie et de reconnaissance, au moins provisoire, d'une communauté indigène victime des persécutions de l'Histoire, aujourd'hui encore marginalisée, privée de terres, d'écoles, d'emplois. Les témoins de ces retrouvailles entre les descendants des colons espagnols et

ceux des populations indigènes sont les 15 000 privilégiés qui ont pu assister à l'intérieur de la basilique à la cérémonie pontificale, les 50 000 fidèles massés sur le parvis et les 8 millions de Mexicains qui, dans toutes les grandes artères de Mexico – Reforma, Insurgentes, Eje central, Place de la Constitution, etc. – ont suivi le parcours de la papamobile. Toutes les télévisions et les radios ont fait des heures de retransmission de la cérémonie en direct.

« LE BAISER QUI CHOQUE »

Les Indiens du village de Tuxpan, de l'ethnie nahuatl, ont fait douze heures de route pour assister à la cérémonie dans la basilique de Mexico. Leurs ponchos, leurs instruments de musique, leurs chants en langue nahuatl disent leur fierté et leur émotion. Ils vivent de l'agriculture, mais le marché du maïs s'effondre. Pour ce jour « historique », ils veulent oublier le chômage, les jours sans pain, le « racisme » et les « humiliations » qu'ils disent encore subir. Pour ces fervents de la Vierge, la canonisation de Juan Diego est une revanche de l'Histoire. « Il est le représentant des Indiens auprès de Dieu », dit le chef de la communauté en bombant le torse. En langage catholique, Juan Diego est un exemple d'« inculturation », c'est-à-dire d'évangélisation dans le respect des cultures locales. Il a converti nombre d'indigènes par d'autres méthodes que celles des premiers colons.

Plié sous le poids de la fatigue, le pape a prononcé son homélie sans le ton combatif qui avait été le sien, par exemple en 1993 à Merida dans le Yucatan. Mais, sans un mot sur le conflit du Chiapas, il a appelé les autorités et la popula-

tion mexicaines à plus de respect pour les « frères » indigènes. « La tâche de construire un meilleur Mexique, avec plus de justice et de solidarité, exige la coopération de tous, a déclaré Jean Paul II dans la basilique. Il est urgent de soutenir les populations indigènes dans leurs légitimes aspirations, de respecter et défendre les valeurs authentiques

colonisation du Mexique. On devine les réticences soulevées par une telle proposition. S'agissant des droits précis des Indiens comme de la demande de pardon, la visite de Jean Paul II ne semble guère avoir fait avancer les choses. Mais, pour les foules de Mexico, transportées d'enthousiasme et de ferveur par ces deux jours de visite, le pape est

Un portrait officiel hispanisé

Le portrait officiel de la canonisation de Juan Diego Cuauhtlatoatzin (1474-1548) a suscité une polémique au Mexique. Figurant sur tous les murs de la ville, passant en boucle sur les chaînes de télé, transporté solennellement par des Indiens lors de la cérémonie à Guadalupe, ce portrait représente les traits d'un homme plus proches de ceux d'un colon espagnol que du paysan indien qu'était Juan Diego. Soumis à la critique d'associations indigènes, d'intellectuels et de journaux de gauche, l'évêque mexicain a expliqué que ce portrait avait été tiré de la seule gravure existante de Juan Diego et qui remonte au XVII^e siècle. En fait, c'est toute l'histoire de ce nouveau saint qui est discutée au Mexique. Outre des historiens sceptiques, des responsables d'Eglise ont émis des doutes sur l'existence même de l'homme et, plus encore, de ses visions de la Vierge. Selon Manuel Olimon Nolasco, prêtre et historien de l'Université pontificale, auteur d'un récent livre sulfureux, l'image de la Vierge de Guadalupe « a été peinte à la main sur le poncho de Juan Diego, et non imprimée de manière divine, comme dit le Vatican ».

de chaque groupe ethnique. Le Mexique a besoin de sa population indigène et les populations indigènes ont besoin du Mexique. »

La commission de l'épiscopat chargé de la pastorale des indigènes avait publié, le 2 juillet, un document plus précis désignant clairement les droits sociaux (terre, école, santé) et culturels (respect des langues ethniques) auxquels les Indiens devaient avoir accès. Un autre évêque proche des Indiens, Mgr Raul Vera Lopez — qui devait succéder à Mgr Samuel Ruiz, évêque rouge du Chiapas, avant d'être muté par le Vatican — réclame aussi une « repentance » de l'Eglise pour les crimes commis, au nom de l'Evangile, lors de la

crédité d'avoir contribué à la réconciliation des races et à l'unité du pays.

Le président mexicain, Vicente Fox, ne cachait pas sa satisfaction sur toutes les chaînes de télévision, vantant ses efforts de démocratisation et de liberté. Il s'est toutefois fait rappeler à l'ordre par les journaux laïques qui, invoquant la tradition constitutionnelle du pays, se sont étonnés de voir le président embrasser l'anneau pastoral du pape. « Le baiser qui choque », a titré mercredi 31 *El Universal* dans sa manchette, alors que le quotidien de gauche *La Jornada* interrogeait : « Et l'Etat laïque ? »

Henri Tincq

En Italie, des grévistes ont été fichés par la police

ROME

correspondance

Peut-on encore s'inscrire impunément à un syndicat et participer à une grève dans cette Italie berlusconienne qui semble découvrir, cinquante ans après, le maccarthysme ? On peut se poser la question. A Tolentino, dans la région des Marches, les carabinieri se sont présentés aux portes de quatre entreprises pour réclamer la liste des ouvriers syndiqués et de ceux qui avaient participé aux grèves organisées par la CGIL, la Confédération générale du travail. Même démarche, mais cette fois de la police, à Benevento, en Campanie. En ligne de mire, toujours l'organisation syndicale de gauche, engagée, ces derniers mois, dans un long bras de fer contre le gouvernement Berlusconi sur la réforme du droit des licenciements.

Après le tollé soulevé par la CGIL, les carabinieri se sont empressés d'ouvrir une enquête interne. Le résultat a été le limogeage du jeune commandant de Tolentino. Il aurait agi de façon trop zélée, en allant au-delà de ce qui lui avait été demandé. Mais l'incident est loin d'être clos.

Le ministère du travail déclare n'être pour rien dans cette décision de fiché les grévistes. Reste que tout a commencé le jour où le ministre Roberto Maroni s'est renseigné sur le nombre réel des participants aux grèves de la CGIL. C'était le moment le plus âpre du conflit social. Il voulait prouver que la bataille de Sergio Cofferati, le secrétaire de la CGIL, était peu suivie. La lutte était donc éminemment politique. Les carabinieri et les policiers se sont mis diligemment au travail en recueillant ces chiffres de la seule façon qu'ils connaissaient, c'est-à-dire en exigeant la liste

des adhérents, ce qui a été fait dans les Marches et en Campanie, et probablement ailleurs, selon la CGIL.

Des initiatives « inopportunes et personnelles » comme le déclarent aujourd'hui les responsables gouvernementaux ? Selon plusieurs témoignages, les carabinieri, à Tolentino, ont invoqué une « disposition générale » et confirmé, dans un papier remis aux responsables d'une de ces entreprises « visitées », qu'il s'agissait d'« un contrôle national ».

« INTIMIDATIONS »

En juin, c'est le garde des sceaux, Roberto Castelli, qui s'était retrouvé au cœur d'une polémique virulente pour avoir exigé la liste des magistrats qui avaient participé à la grève générale de la profession contre la réforme envisagée par son ministère. « Ces épisodes, souligne le sénateur des démocrates de gauche Guido Calvi dans le rapport parlementaire présenté à ce sujet, montrent clairement l'image d'un gouvernement qui lance des intimidations, pire que dans les années 1950 chez Fiat. » C'était l'époque où l'on fichait les ouvriers communistes.

Il est connu que le président du conseil et ses amis politiques ont tendance à voir des « communistes », des ennemis partout. Son avocat et aujourd'hui député, Cesare Previti, inculpé dans le procès à Milan pour corruption de juges – procès où figure d'ailleurs aussi le président du conseil –, a récemment demandé, lui, la liste des adhérents à Magistratura democratica, le courant de gauche de la magistrature. Il veut s'assurer qu'aucun d'entre eux ne soit appelé à le juger.

Salvatore Aloise

Le ministre de l'économie du Land de Berlin, nouvelle victime du scandale des « miles » de la Lufthansa

BERLIN

de notre correspondant

Les voyages aériens ne portent décidément pas chance au monde politique allemand. Après Rudolf Scharping, ministre SPD de la défense limogé pour avoir, entre autres, utilisé à des fins privées des appareils de la Luftwaffe, puis après le député Vert Cem Özdemir, poussé à la démission pour s'être approprié les points du programme de fidélisation de la Lufthansa récoltés lors de déplacements professionnels, c'est au tour du néocommuniste Gregor Gysi, le populaire ministre de l'économie du Land de Berlin, de descendre en plein vol.

Lui aussi a reconnu, mercredi 31 juillet, avoir « commis une faute morale » en utilisant à des fins privées, entre 2000 et 2001, neuf billets d'avion acquis avec des points collectés lors de voyages professionnels payés par le Parlement. Quatre billets lui ont permis de partir en vacances à Cuba, accompagné de sa femme, de sa fille de six ans et d'une amie de cette dernière. Gregor Gysi, dont le

nom a été révélé par l'hebdomadaire *Bild*, a annoncé qu'il démissionnait de ses fonctions de ministre régional, laissant entendre qu'il se retirait de la vie politique. Le maire de la capitale, Klaus Wowereit, qui est également le ministre-président du gouvernement régional, a interrompu ses vacances et est rentré à Berlin. La direction du SPD et ses alliés néocommunistes devaient examiner jeudi la question de la succession de M. Gysi.

SCANDALE POLITIQUE

Le règlement du Bundestag précise que, dans le souci d'épargner l'argent du contribuable, les « miles » acquis lors des voyages professionnels des députés doivent être reversés à l'administration du Parlement qui les utilise au rachat de nouveaux billets. Aucune sanction n'est prévue en cas de non-respect de cette disposition.

A moins de deux mois des élections générales, l'affaire des « miles » est en train de prendre la dimension d'un scandale politique majeur où voisinent petits privilégiés, honte penaude, soupçons poli-

ticiens, pressions vertueuses et révélations populistes dangereusement exploitées par un journal qui se plaît à jouer les chevaliers blancs. *Bild*, par qui le scandale est arrivé, dispose de bonnes sources à l'intérieur de la compagnie aérienne allemande. D'autres noms seraient déjà en sa possession, dont celui du ministre Vert de l'environnement, Jürgen Trittin, celui du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, l'écologiste Ludger Volmer, et celui du vice-président du groupe parlementaire CDU, Günter Nook. Tous trois nient les insinuations du journal.

Compte tenu du système, il est cependant probable qu'une bonne partie des députés du Bundestag ont, eux aussi, bénéficié des miles de la Lufthansa. Inquiet, le président du Bundestag, Wolfgang Thierse, a tenté de désamorcer cette affaire en demandant à la Lufthansa les noms de tous les députés concernés. La compagnie refuse en invoquant la confidentialité des fichiers informatisés.

Georges Marion



BONNE RÉSISTANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES
AU PREMIER SEMESTRE 2002 À € 3 585 MILLIONS
 – 0,4 % en données publiées ; + 1,0 % hors effets de change

147 000 COLLABORATEURS

(en € millions)	2001	2002	Variation	
			publiée	hors change
Hôtellerie	2 480	2 479	0,0 %	+ 0,1 %
Services	241	247	+ 2,5 %	+ 16,1 %
Autres activités	879	859	– 2,3 %	– 0,7 %
Total Groupe	3 600	3 585	– 0,4 %	+ 1,0 %

► Le **chiffre d'affaires consolidé de Accor** est en léger repli de 0,4 % à fin juin 2002. **Hors effets de change, il progresse de + 1,0 %.**

- Hôtellerie : Stable

Le chiffre d'affaires de l'hôtellerie est stable, avec une contribution du développement de 3,3 % et un effet de – 1,8 % dû à des cessions. L'activité à périmètre et change constants du 2^e trimestre est en légère amélioration par rapport au 1^{er} trimestre (– 1,2 % contre – 1,9 %).

- Services : + 2,5 % (+ 16,1 % hors effets de change)

Le chiffre d'affaires des Services enregistre une croissance soutenue de 16,1 % à change constant. L'incidence négative des effets de change (– 13,6 %) provient principalement de la dévaluation des monnaies latino-américaines. Elle est pratiquement sans impact au niveau du résultat (taux d'intérêt plus élevés, charges d'exploitation libellées en monnaie locale).

- Autres activités : – 2,3 %

- Agences de voyages : – 10,5 % (– 11,0 % sur base comparable)
- Casinos : + 2,0 % (+ 0,7 % sur base comparable)
- Restauration : – 2,3 % (+ 3,5 % sur base comparable)
- Services à bord des trains : + 3,4 % (+ 2,5 % sur base comparable)

► **Perspectives pour l'année en cours**

- Hôtellerie : au vu des chiffres d'activité en Europe à fin juin (RevPAR Affaires et Loisirs – 3,5 %, Économique + 2,9 %), le Groupe maintient pour le 2^e semestre sa prévision de RevPAR dans l'hôtellerie Affaires et Loisirs Europe et relève celle de l'hôtellerie Économique Europe. Sur l'année, les tendances de RevPAR devraient ainsi atteindre + 1,8 % pour l'hôtellerie Affaires et Loisirs Europe (contre + 2,4 % initialement) et + 3,6 % pour l'hôtellerie Économique Europe (inchangée). Dans l'hôtellerie économique aux États-Unis, le retour à la croissance est moins rapide qu'attendu avec une évolution du RevPAR à fin juin identique à celle du 1^{er} trimestre (– 4,5 %). La prévision pour l'année est ramenée à – 1,5 %, contre + 0,3 % prévu initialement.

- Services : ils bénéficient d'une progression à fin juin meilleure qu'envisagée, ce qui permet au Groupe de relever son objectif de croissance annuelle du volume d'émission à périmètre et change constants à 11,5 % (contre 10,2 % précédemment).

ACCOR.COM

Retransmission vidéo en direct puis en différé de la présentation des résultats semestriels le 11 septembre 2002 à 10h00 sur : www.accor.com/finance
 Relations Actionnaires 0 811 01 02 03 (prix appel local) - comfi@accor.fr

Le ralentissement de la croissance aux États-Unis en 2001 a été plus sévère qu'annoncé

Le PIB a seulement progressé de 0,3 % au lieu de 1,2 % initialement mesuré. Quant à la première estimation de croissance au deuxième trimestre 2002, elle est inférieure de moitié aux prévisions

NEW YORK

de notre correspondant

Après la crise de confiance dans les entreprises, leurs comptes et leurs dirigeants, Wall Street a maintenant d'autres raisons de s'inquiéter. Après l'annonce, mardi, d'une forte baisse de la confiance des consommateurs, plusieurs chiffres publiés mercredi 31 juillet par le département du commerce montrent que l'économie américaine est loin d'avoir effacé les séquelles de la récession. D'abord, le ralentissement a été nettement plus sévère en 2001 que ne le laissent penser les chiffres publiés. Le produit intérieur brut (PIB) des États-Unis a seulement progressé de 0,3 % en 2001 au lieu de 1,2 % initialement mesuré.

Le département du commerce a procédé à une révision des calculs de croissance effectués depuis 1999. Il en ressort que l'activité a décliné l'an dernier pendant trois trimestres consécutifs : de 0,6 % en rythme annuel au premier, 1,6 % au

second et 0,3 % au troisième. Il y a donc bien eu une récession au sens strict du terme : au moins deux trimestres consécutifs de contraction de l'économie. Le National Bureau of Economic Research (NBER), brocardé pour avoir daté en mars 2001 le début de la récession, avait raison. Les chiffres révisés montrent que les dépenses de consommation – les deux tiers de l'activité économique américaine – ont été moins soutenues que les experts l'imaginaient. Seul un rebond assez spectaculaire de 2,7 % de la croissance en rythme annuel lors des trois derniers mois de l'année a permis d'éviter un recul du PIB en 2001.

DES DOUTES GRANDISSANTS

Les nouvelles défavorables ne concernent pas seulement le passé. La première estimation de croissance au deuxième trimestre de 2002, toujours annoncée le 31 juillet, est inférieure de moitié aux prévisions. La progression du PIB aurait été en rythme annuel de 1,1 %. Les

économistes anticipaient en général plus de 2,2 %. Une évolution qui contraste avec une progression de 5 % au premier trimestre. Plus préoccupant encore, cette faible croissance est surtout le fait de la reconstitution des stocks. La demande finale – la variation du PIB moins celle des stocks – a baissé de 0,1 % d'avril à fin juin. Les dépenses de consommation des ménages et celles de l'Etat ont fortement ralenti avec des augmentations respectives de 1,9 % et 1,8 %, et l'investissement des entreprises a continué à reculer (-1,6 %).

Dans ces conditions, le scénario d'une recrudescence de l'économie américaine, dit du « double dip », écarté au début de l'année, resurgit, en dépit de la volonté du gouvernement de minimiser la portée des derniers chiffres annoncés. Lawrence Lindsey, le principal conseiller économique du président George Bush, a affirmé mercredi que l'administration maintenait inchangée sa prévision d'une crois-

sance supérieure à 3 % sur l'année.

La Réserve fédérale (Fed) se veut aussi relativement confiante dans le « beige book », son dernier rapport sur la santé de l'économie, rendu public mercredi. La Fed souligne le ralentissement des ventes de détails, mais se veut optimiste pour les prochains mois « même si les craintes existent de voir la baisse de la Bourse finir par affecter l'économie réelle ».

La Réserve fédérale a ramené l'an dernier après onze baisses consécutives le loyer de l'argent au jour le jour aux États-Unis à son plus bas niveau depuis 40 ans à 1,75 %. Compte tenu des doutes grandissants sur la croissance et de la crise de confiance à Wall Street, certains analystes parient sur une nouvelle baisse des taux le 8 août, à l'occasion de la prochaine réunion du comité de politique monétaire de la banque centrale américaine.

Eric Leser

Les élections législatives en Turquie ont été fixées au 3 novembre

Le parti islamiste modéré est en tête du peloton

ISTANBUL

de notre correspondante

C'est désormais officiel : des élections législatives anticipées auront lieu le 3 novembre en Turquie. L'Assemblée nationale a décidé, mercredi 31 juillet, par 449 voix contre 62, de mettre ainsi fin à l'incertitude politique qui dure depuis l'hospitalisation, début mai, du premier ministre, Bülent Ecevit, et qui avait culminé en juillet avec la démission de sept ministres en une semaine.

Ce vote décisif est une défaite personnelle pour le premier ministre, âgé de 77 ans, qui jusqu'à la dernière minute s'était opposé à ce scrutin. L'entêtement de M. Ecevit à rester au pouvoir malgré sa maladie a causé une mutinerie dans les rangs de son Parti démocratique de gauche (DSP), qui a perdu près de la moitié de ses députés, et semble avoir peu de chance de passer la barre des 10 % pour entrer à l'Assemblée nationale.

Mais c'est un sort que le DSP pourrait partager avec plusieurs des grands partis qui, privés par les réformes économiques de leurs instruments traditionnels de patronage, auront de la peine à attirer les électeurs. Les sondages placent

pour l'instant la formation islamiste modérée, le Parti de la justice et du développement, fermement en tête du peloton.

MODERNISATION

Le Parlement, rappelé durant les vacances d'été, se penche actuellement sur une série d'amendements démocratiques, dont l'abolition de la peine de mort et l'octroi de droits culturels pour les Kurdes. La Turquie, frustrée par la lenteur du processus d'adhésion à l'Union européenne, souhaite obtenir à la fin de cette année une date précise pour le début des négociations officielles. Quel que soit le verdict de l'Assemblée nationale, l'adhésion à l'Union européenne et le projet de modernisation qu'elle implique seront au cœur du débat électoral.

La décision d'organiser des élections devrait soulager les marchés financiers, affectés par les récentes turbulences politiques, mais le scrutin pourrait retarder l'application du programme de restructuration économique, introduit avec l'appui du Fonds monétaire international qui a engagé la somme record de 31 milliards de dollars en Turquie depuis décembre 1999.

Nicole Pope

La Corée du Nord affirme vouloir s'ouvrir à l'économie de marché

TOKYO

correspondance

Alors qu'à l'extérieur, le régime de Pyongyang semble multiplier les ouvertures diplomatiques, l'adoption d'une nouvelle politique de prix et de salaires depuis le 1^{er} juillet pourrait marquer un tournant au « Paradis des travailleurs ». Si peu d'éléments permettent encore de jauger la réalité des réformes, le discours tenu par les autorités est inédit : il s'agit de « mener une réforme en se débarrassant de ce qui est soviétique dans le système de gestion du pays », dit le communiqué de presse de la délégation générale de la République populaire démocratique en France, daté du 26 juillet. « Les travailleurs seront payés à la juste valeur de leur travail, alors qu'auparavant ils n'ont pas suffisamment montré d'ardeur au travail en raison de la gratuité et des mesures sociales », déchiffre-t-on dans le français chaotique de la déclaration. Plus loin, on apprend qu'il s'agit ni plus ni moins de « supprimer la subvention de l'Etat dans la définition du prix ».

Le communiqué reconnaît implicitement l'existence de marchés libres, en révélant que l'objectif des réformes est de « faire disparaître les affaires illégales dues au fait que les prix fixés par l'Etat sont inférieurs dans certains cas à ceux des marchés des paysans ». Selon les informations glanées par les diplo-

mates, les organisations non gouvernementales (ONG) et les quelques journalistes qui ont pu se rendre sur place, l'Etat aurait déjà procédé à des augmentations de salaires de 20 à 40 fois le niveau actuel – privilégiant toutefois certaines professions, comme les mineurs. Le prix du riz aurait été multiplié par 30 à 40. Les logements seraient devenus en partie payants (on

fois que Pyongyang fait montre de velléités capitalistes. La décision, au début des années 1990, de créer la zone d'économie mixte de Rajin Sambong, aux confins de la Chine et de l'Extrême-Orient russe, pour y accueillir des investissements étrangers, avait fait croire à un début d'ouverture de l'économie. L'expérience a fait long feu.

Toutefois, les nouvelles mesures

L'adjoint de Powell se rendra à Pyongyang

La visite en Corée du Nord du sous-secrétaire d'Etat américain James Kelly est à nouveau à l'ordre du jour, a affirmé, jeudi 1^{er} août, le ministre nord-coréen des affaires étrangères, Paek Nam-sun. « Nous sommes convenus avec les Etats-Unis de reprendre le dialogue et James Kelly viendra », a déclaré le chef de la diplomatie nord-coréenne lors d'une conférence de presse au sultanat de Brunei où, la veille, il s'était brièvement entretenu avec le secrétaire d'Etat américain Colin Powell, en marge d'un forum Asie-Pacifique sur la sécurité. La visite de James Kelly, initialement prévue pour juin, avait été annulée, à la suite d'un grave incident naval entre les deux Corées. Le déplacement du sous-secrétaire d'Etat a été confirmé par Washington, sans que toutefois aucune date ait été précisée pour cette visite dans l'un des pays classés par le président américain, George Bush, comme faisant partie de « l'axe du Mal ». – (Reuters.)

parle de 10 % du salaire), ainsi que l'approvisionnement en énergie. Seules « une trentaine de mesures sociales (éducation obligatoire, santé gratuite, aide aux soldats...) seront maintenues ». Bizarrement, les sites Internet nord-coréens publiés en ligne depuis Tokyo ne font pas mention des changements en cours.

Certes, ce n'est pas la première

arrivent à point pour accrédi-ter la thèse d'une évolution à la chinoise – comme l'avait laissé conjecturer le voyage, en janvier, du numéro un de Pyongyang, Kim Jong-il, à Shanghai. Qu'elle soit fictive ou réelle, une telle évolution, sur le modèle des réformes entreprises par Deng Xiaoping au début des années 1980, serait la seule à pouvoir donner le change à l'extérieur

et débloquer de l'aide étrangère, même pour un temps.

Kim Jong-il, familier de ces faux départs, cherche-t-il à reprendre en main le marché noir ou à imprimer une nouvelle voie au pays ? Dans une économie littéralement désertée par ses travailleurs, dont la préoccupation est de survivre au jour le jour, la libéralisation de prix et des salaires ressemble à un cauchemar sur une jambe de bois. Les témoignages recueillis par les ONG ou les agences onusiennes laissent peu de doute sur l'état actuel de l'économie : des usines qui fonctionnent à 10 % de leur capacité, un approvisionnement en énergie plus qu'aléatoire, des infrastructures en ruine et un système de distribution à genoux, qui a repris par à-coups chaque fois qu'une fraction des donations internationales parvenait à s'y frayer un chemin.

« Le système de distribution étatique a cessé de fonctionner en 1994. Cela a fini par créer un changement des mentalités ces dernières années : les gens ont compris que l'Etat ne pouvait rien pour eux et savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour survivre, en se débrouillant comme ils peuvent, ou en partant en Chine », dit l'activiste Lee Young-hwa, le fondateur de l'ONG Renk (Rescue the North Korean People), basée à Osaka.

Brice Pedroletti

Le Parlement sud-coréen refuse l'investiture de M^{me} Chang

En la nommant premier ministre, le président Kim espérait enrayer la chute de sa popularité

LE REJET par le Parlement, mercredi 31 juillet, de Chang Sang, désignée par le président Kim Dae-jung comme premier ministre, est un nouveau revers pour le chef de l'Etat, dont le mandat s'achève en décembre. M. Kim espérait enrayer par cette nomination inattendue – M^{me} Chang aurait été la première femme à devenir chef du gouvernement en Corée du Sud – un mécontentement grandissant dans l'opinion, qui risque de peser lourd dans l'élection présidentielle et de compromettre son héritage politique.

Depuis qu'elle avait été désignée, le 11 juillet, M^{me} Chang, doyenne de la prestigieuse université féminine Ehwa, avait été la cible d'une vive campagne de l'opposition et de la presse : elle aurait enjolivé ses titres universitaires, se serait livrée à des spéculations immobilières et aurait failli au patriotisme en laissant son fils prendre la nationalité américaine afin d'éviter de faire son service militaire de deux ans en Corée... Mercredi, par 140 voix contre 100, les élus lui ont refusé l'investiture.

Les Coréens sont-ils injustes envers l'homme qui paya de sa personne pour faire éclore la démocratie dans leur pays et qui, depuis son accession au pouvoir, en 1998, l'a remis sur les rails de la croissance et a ouvert un dialogue avec le Nord, désamorçant temporairement les risques de conflit ? L'euphorie de la

Coupe du monde, dans laquelle l'équipe coréenne a galvanisé la fierté nationale, et une reprise économique qui confirme que la Corée s'est dégagée mieux que le reste de la région de la crise de 1997-1998 auraient dû servir le chef de l'Etat. Il n'en est rien. La déroutante du parti gou-

Le dissident et le politicien

Beaucoup des « compagnons de route » de Kim Dae-jung dans sa lutte pour la démocratie ont été déçus par le comportement au pouvoir d'un homme à deux visages : le dissident courageux, arc-bouté sur de grands principes, et le politicien manœuvrier, qui se comporte comme un chef de clan. D'autres lui en veulent d'avoir laissé s'ouvrir l'administration par des ressortissants de sa province natale du Cholla : longtemps victimes d'ostracisme, ceux-ci avaient certes une revanche à prendre, mais le pendule est allé trop loin dans l'autre sens.

vernemental aux élections locales du début juin et la probable défaite qui l'attend dans les législatives partielles du 8 août indiquent au contraire que Kim Dae-jung a perdu la main.

L'arrestation de deux des fils du président, inculpés de trafic d'in-

fluence, a entamé son image d'intégrité. Lui-même n'est pas impliqué dans ces affaires. Mais les Coréens lui en veulent de ne pas avoir tenu sa promesse de débarrasser la politique de la corruption.

Loin de là, les pratiques qu'il condamnait lorsqu'il était dans l'opposition ont contaminé non seulement son administration, mais jusqu'à sa famille. Surtout, son grand œuvre, la politique d'ouverture en direction de la Corée du Nord, qui fut marquée par un sommet historique à Pyongyang en juin 2000 avec le dirigeant nordiste et qui a permis une relative détente dans la péninsule, paraît dans l'impasse.

« NAÏVETÉ »

Les initiatives inattendues de Pyongyang (annonce de la reprise du dialogue avec le Sud ; début de dégel avec Washington) permettent-elles en extrême à Kim Dae-jung d'enrayer la lente descente aux enfers qui marque la fin de son mandat ? En début d'année, Kim Dae-jung avait réussi à surmonter la rebuffade infligée par l'administration Bush à sa politique de détente avec le Nord et à inciter les États-Unis à reprendre les pourparlers avec Pyongyang. Mais le regain de tension à la suite de l'incident naval du 29 juin, qui a fait quatre morts du côté sudiste, a tout remis en question. Et l'opinion n'est pas loin

de partager les critiques de l'opposition, qui affirme que cet incident est révélateur de la « naïveté » du président vis-à-vis du Nord.

Une partie des Coréens a, en outre, été choquée par l'absence du chef de l'Etat aux funérailles des marins victimes de l'affrontement avec le Nord : M. Kim décida de ne rien changer à son programme et il se rendit à la finale de la Coupe du monde, à Yokohama.

Afin de ne pas compromettre davantage les chances de son parti, le chef de l'Etat a quitté celui-ci en novembre 2001. Mais ce retrait n'a pas suffi à ramener les électeurs vers le Parti démocrate du millénaire qui, trop associé au président, envisage de changer de nom.

D'ores et déjà, il est clair que l'enjeu de l'élection présidentielle du 19 décembre sera l'héritage de Kim Dae-jung en matière économique et diplomatique. L'opposition, menée par l'ancien juge Lee Hoi-chang, qui a le vent en poupe dans les sondages, a promis de nettoyer la corruption et de durcir la politique vis-à-vis de Pyongyang. Affaibli politiquement et physiquement, Kim Dae-jung, âgé de 76 ans, tente de sauver ce qui peut l'être des acquis d'une politique de réconciliation avec le Nord qui lui valut le prix Nobel de la paix et à laquelle est attachée sa figure historique.

Philippe Pons

Colombie : les otages libérés comptaient s'évader

BOGOTA.

Le Français Pierre Galipon (photo ci-contre à l'aéroport de Popayan, au sud de Bogota, mercredi) et ses deux compagnons canadiens, Gilles Prigent et Jay Ridell, qui ont été relâchés, mardi 30 juillet, après plus de trois mois de détention dans un camp des rebelles colombiens en pleine jungle, étaient sur le point de s'évader quand les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) leur ont annoncé leur remise en liberté. « Le commandant des guérilleros est venu nous dire vers 18 heures que nous allions être libérés, alors que nous comptions nous évader à 19 h 45 », a révélé l'otage français au lendemain de sa libération. Les trois Occidentaux, qui avaient mis de côté des rations alimentaires et des vêtements, ainsi que du charbon pour se grimer le visage, voulaient tenter de retrouver l'hélicoptère qu'ils avaient dû abandonner après leur atterrissage forcé, le 19 avril, dans le sud-ouest de la Colombie. Employés par la compagnie charter Service-Heliamerica, ils avaient alors été faits prisonniers. Pierre Galipon a précisé qu'ils avaient été « bien traités » par leurs ravisseurs. – (AFP, Reuters.)



J. GEORGE / AP

leur ont annoncé leur remise en liberté. « Le commandant des guérilleros est venu nous dire vers 18 heures que nous allions être libérés, alors que nous comptions nous évader à 19 h 45 », a révélé l'otage français au lendemain de sa libération. Les trois Occidentaux, qui avaient mis de côté des rations alimentaires et des vêtements, ainsi que du charbon pour se grimer le visage, voulaient tenter de retrouver l'hélicoptère qu'ils avaient dû abandonner après leur atterrissage forcé, le 19 avril, dans le sud-ouest de la Colombie. Employés par la compagnie charter Service-Heliamerica, ils avaient alors été faits prisonniers. Pierre Galipon a précisé qu'ils avaient été « bien traités » par leurs ravisseurs. – (AFP, Reuters.)

En Ukraine, au moins 19 morts lors d'une explosion dans une mine

KIEV. Au moins 19 mineurs ont été tués lors d'un coup de grisou, mercredi 31 août, dans une mine de charbon à Zasiadko, dans l'est de l'Ukraine, et deux autres sont toujours portés disparus, a annoncé, au lendemain de l'explosion, le porte-parole du ministère des situations d'urgence à Kiev, Grigory Myroniak. Il s'agit de la troisième tragédie de ce type en Ukraine en moins d'un mois. Le dimanche 7 juillet, un incendie dans la mine d'Oukraina, également dans l'est du pays, avait tué 35 mineurs. Le 21 juillet, six autres « gueules noires » avaient péri dans un coup de grisou ayant frappé la mine Iouvilleina, dans le sud-est. Dans les deux cas, selon le parquet général, l'accident était dû à des violations des règles de sécurité.

Depuis l'indépendance de cette ex-république soviétique, en 1991, les subventions octroyées au secteur minier diminuent, les équipements vétustes ne sont plus remplacés et les accidents mortels se multiplient. Malgré les dangers encourus, les salaires mensuels ne dépassent pas 120 euros et sont payés avec des mois de retard. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ESPAGNE : la revendication par le Maroc de Ceuta et Melilla**, deux enclaves espagnoles au nord du royaume chérifien, a été vivement rejetée, mercredi 31 août, par le vice-président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy. « Il est inadmissible que l'on tente, par bravade, de modifier une situation établie de longue date », a-t-il déclaré en réaction au discours prononcé, la veille, par le roi du Maroc, Mohammed VI, qui avait fustigé le refus de Madrid de négocier l'avenir de ses deux présides sur le continent africain. En juillet, un flot situé à 200 mètres des côtes marocaines, revendiqué à la fois par Rabat et Madrid, avait provoqué une vive tension entre les deux pays. – (AFP.)

■ **NIGER : des mutineries militaires ont éclaté**, mercredi 31 juillet, dans deux garnisons de l'est du Niger, où des soldats protestent contre la dégradation de leurs conditions de vie et exigent le départ du chef d'état-major de l'armée, a reconnu un porte-parole du gouvernement nigérien, en précisant que les autorités entendaient « faire entrer dans les rangs » les mutins. Ceux-ci sont entrés dans la ville de Diffa, à la frontière du Nigeria, à 1 400 km à l'est de Niamey, en tirant des coups de feu en l'air, et en prenant en otages des responsables administratifs et militaires de cette localité, où un couvre-feu a été instauré. La mutinerie s'est ensuite propagée à la garnison de N'guigmi, située à 120 km au nord de Diffa. – (AFP, Reuters.)

FRANCE - SOCIÉTÉ

LE GOUVERNEMENT

Le premier ministre a tenu, mercredi 31 juillet, une **CONFÉRENCE DE PRESSE** afin de dresser le bilan de ses premiers « cent jours » au gouvernement. Jean-Pierre Raffarin, qui a pour ambition de « remettre la

France dans le bon sens », est revenu sur les **PRINCIPALES MESURES** (sécurité, justice, baisses d'impôt, contrats-jeunes) adoptées, ou en passe de l'être, lors de la session extraordinaire du Parlement. Il s'est gar-

dé de tout optimisme, précisant que le travail accompli est « **MINCE par rapport à ce qu'il reste à accomplir** ». Assurant qu'il « **assumerait ses engagements** », le chef du gouvernement a toutefois prévenu qu'il

prendrait « **un certain nombre de MESURES SÉVÈRES** » pour limiter le déficit dans le budget 2003. Le projet de loi sur la sécurité intérieure a par ailleurs été définitivement adopté mercredi 31 juillet.

Jean-Pierre Raffarin prépare les Français à une rentrée difficile

Le chef du gouvernement a dressé, mercredi 31 juillet, le bilan de ses « cent jours » à Matignon. Il a aussi tracé les perspectives pour les mois à venir en prévoyant « une phase de rudesse » avec la préparation du budget 2003. François Hollande (PS) juge le premier ministre « libéral et immobile »

QUARANTE-CINQ minutes montre en main, découpées en vingt de monologue énoncé sans note et en vingt-cinq de questions-réponses avec la presse. C'est debout, devant un pupitre dans une salle exigüe du ministère des relations avec le Parlement – à deux pas de Matignon – que Jean-Pierre Raffarin a dressé, mercredi 31 juillet, en fin d'après-midi, un premier bilan de l'action de son gouvernement. « *Je veux faire le point* » a-t-il précisé, comme pour marquer les cent premiers jours de son action à Matignon. Pour sa première conférence de presse depuis son entrée en fonctions, le premier ministre a fait sobre et bref.

« *Notre démocratie a besoin de communication* », a-t-il lancé en préambule, et comme pour joindre le geste à la parole, M. Raffarin s'est prêté à l'exercice, déclinant les principaux thèmes de son message. « *Dès les premières semaines, nous avons voulu remettre la France dans le bon sens* », a-t-il insisté.

Aussi, pour le premier ministre, les premières mesures de son gouvernement répondent-elles à ce souci. Même si le travail accompli est « *mince par rapport à ce qu'il reste à faire* », Jean-Pierre Raffarin se félicite des textes défendus durant le mois de juillet par son gouvernement.

Pour l'heure, deux lois ont été adoptées, et deux autres – sur la justice et les contrats-jeunes – sont en passe de l'être. Le premier ministre les a citées une à une. Celle sur la sécurité d'abord, approuvée quelques heures auparavant. « *Nicolas Sarkozy a présenté une loi sur cinq ans de manière à tracer une perspective* » dans un domaine « *important* ».

Il en va de même avec celle sur la justice « *actuellement en cours de débat* ». « *Dominique Perben a construit un texte équilibré* », tout comme l'avait été, selon le premier ministre, celui sur le collectif budgétaire « *avec la baisse des impôts* ». « *Un geste significatif vis-à-vis des 16 millions de personnes concernées* », a souligné Jean-Pierre Raffarin.

« PHASE DE RUDESSE »

Et puis, face au chômage « *qui reste un fléau important* », « *le texte de François Fillon sur les contrats-jeunes* » illustre à ses yeux combien l'action de son « *gouvernement de mission* » est attentive aux vrais problèmes. « *Quand une société tourne le dos à sa jeunesse, elle prépare mal son avenir* », a-t-il indiqué. Et d'annoncer qu'à la rentrée, « *des initiatives* » seront prises pour « *faciliter la création d'entreprises et surtout pour simplifier la*



vie des entrepreneurs ».

A ceux qui s'inquiètent des équilibres budgétaires, Jean-Pierre Raffarin rappelle qu'il n'est pas un adepte du « *laisser-aller* ». S'agissant de la préparation du budget 2003 à laquelle « *Francis Mer et*

Alain Lambert ont consacré » le mois de juillet, il souligne que le gouvernement « *devra assumer ses engagements* ». « *L'audit a défini la situation comme étant très difficile, mais nous allons faire en sorte que les économies touchent ce qui n'est*

pas utile aux Français. C'est un travail au scanner, une phase de rudesse », a concédé le premier ministre. Mais « *l'augmentation des bas salaires par l'harmonisation des smic* » reste une priorité à laquelle le gouvernement s'attaquera dès la rentrée. Avec la loi sur « *l'assouplissement des 35 heures* », ce dossier constituera l'un des premiers devoirs soumis à l'attention des ministres.

Le chantier de la décentralisation, qui doit permettre « *que les responsabilités soient exercées plus près du terrain* », occupera le mois d'octobre. C'est au début de l'année 2003 que le gouvernement se penchera sur le dossier des retraites, qualifié de « *plus difficile* » devant les parlementaires de la majorité que M. Raffarin a reçus à Matignon une heure après sa conférence de presse.

« *La croissance revient plus lentement que nous le voudrions* », a commenté le premier ministre, mais ces « *incertitudes* » n'entameront ni les ambitions, ni les objectifs de son équipe. « *Je n'ai pas oublié le message du 5 mai et les attentes des Français* », a-t-il martelé. Et de prévenir : « *La France d'en bas n'est pas une catégorie sociale, c'est plutôt un métissage social constitué de gens qui ont du mal à se faire entendre* ».

A gauche, le premier secrétaire du PS n'a pas tardé à réagir. François Hollande s'est étonné de ce que Jean-Pierre Raffarin n'a fourni, lors de sa conférence de presse-bilan, « *aucun élément susceptible de relancer l'activité* » mais « *confirmé des mesures allant à contresens des principes de justice sociale* ». « *Je l'ai trouvé certes libéral, mais plutôt immobile* », a déclaré M. Hollande. « *Aujourd'hui c'est l'inquiétude, a-t-il poursuivi. Il faut une réaction. Elle n'est pas venue cet après-midi de la part du chef du gouvernement. Et d'ajouter : Je suis d'accord avec Jean-Pierre Raffarin. Le bilan de l'action gouvernementale depuis trois mois est mince. C'est le mot qu'il a utilisé.* »

Mais c'est paradoxalement de la

droite qu'est venue la charge la plus vive. Dans un entretien publié jeudi 1^{er} août par *Libération*, Hervé Morin, le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, rappelle qu'« *un gouvernement fait de la politique, pas du marketing* ». Soulignant que la campagne présidentielle est « *terminée* », M. Morin juge désormais « *nécessaire de fixer des caps, d'adopter*

Les députés adoptent les contrats-jeunes

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 31 juillet, le projet de loi instituant les contrats-jeunes en entreprise pour les non-diplômés. La gauche a voté contre, critiquant un dispositif qu'elle juge trop libéral. Modifié à la marge par les députés, le texte doit désormais faire l'objet, jeudi 1^{er} août, d'une commission mixte paritaire et devrait être adopté définitivement d'ici à la fin de la semaine, au terme d'un nouvel examen devant chacune des deux Chambres. Il avait déjà été approuvé par les sénateurs le 17 juillet.

Le dispositif élaboré par François Fillon, le ministre des affaires sociales, prévoit, de financer, via des allègements de charges, l'embauche en contrat à durée indéterminée de quelque 250 000 jeunes à l'horizon 2005. D'abord limitées aux entreprises de 250 employés, ces mesures ont été étendues par les sénateurs à l'ensemble des entreprises privées. Le coût total du dispositif devrait s'élever à 650 millions d'euros.

une ligne, d'indiquer le chemin vers lequel on veut aller ». Durant la session extraordinaire au Parlement, « *le gouvernement n'a pas dit toute la vérité* », insiste-t-il, en estimant que « *la situation économique de la France est très grave* ». Selon lui, « *il faut aussi dire aux Français qu'il faudra engager des réformes douloureuses comme les retraites* ».

Yves Bordenave et Caroline Monnot

« Nous avons voulu remettre la France dans le bon sens »

VOICI les principaux points de la conférence de presse du premier ministre :

« **L'action gouvernementale.** *Le travail déjà accompli est « mince par rapport à ce qu'il reste à faire. (...) Nous avons voulu remettre la France dans le bon sens. La France prenait une mauvaise direction. »*

« **Impôts.** *La première baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu « sera poursuivie dans les années qui viennent telle que le président de la République l'a définie dans ses engagements ».*

« **Croissance.** *« Il y a des incertitudes sur le degré et sur le calendrier, pas sur la direction, ce bon sens qui est celui d'une croissance renforcée dès l'automne prochain, dès le second semestre 2002. (...) Les informations que nous avons sur les fondamentaux de l'économie sont bonnes et ne doivent pas nous conduire au pessimisme. »*

« **Emploi.** *Le chômage demeure un « fléau important dans notre pays ». La situation de l'emploi est « préoccupante ». « Le contrat-jeune, c'est sans doute pour nous le cœur de l'action », mais « d'autres initiatives seront nécessaires. (...) Nous les développerons à la rentrée. »*

« **Budget 2003.** *Le gouvernement devra « assumer ses engagements » et devra également « faire des économies [qui] ne touchent pas ce qui est utile aux Français. (...) Nous avons pour limi-*

ter notre déficit public un certain nombre de mesures sévères que nous devons prendre, un certain nombre d'économies. »

« **Pacte de stabilité.** *« Je pense que ce sont des principes de bonne gestion (...) auxquels tout gouvernement peut être légitimement attaché. (...) Je pense que les ratios sont difficiles à tenir mais les principes sont bons. (...) Il faut garder l'esprit de cette politique nécessaire à ce que l'euro soit une monnaie forte mais il faut aussi tenir compte des efforts que font les différents pays. »*

« **Salaires des ministres.** *« L'action gouvernementale n'a pas pour ambition d'augmenter le salaire des ministres. C'est clair, net et précis. »*

Le premier ministre veut engager la bataille contre le déficit

La dégradation de l'environnement économique pèse sur la préparation du budget 2003

AU LENDEMAIN de la révision à la baisse, par le FMI, de ses prévisions de croissance pour la France en 2003, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, est longuement revenu, mercredi 31 juillet, sur la situation économique et sociale française, tirant, pour la première fois, les conséquences d'une certaine dégradation et annonçant des mesures « *sévères* » d'économies pour limiter le déficit public.

Mardi 30 juillet, le FMI avait ramené ses prévisions de croissance pour la France de 1,4 % à 1,3 % cette année et de 3 % à 2,6 % en 2003. Cette révision avait été faite « *à la lumière des récentes turbulences sur les marchés financiers et d'indicateurs économiques à court terme moins que rassurants* ». Les dernières quarante-huit heures sont venues conforter l'analyse de l'organisme international : l'Insee vient de révéler que le redressement industriel a marqué le pas au deuxième trimestre et que les perspectives des industriels au troisième trimestre sont médiocres. Signe plus préoccupant pour la consommation, le moral des ménages en France a chuté en juillet...

« *Les informations que nous avons sur les fondamentaux de l'économie sont bonnes* », a pourtant tenu à affirmer, mercredi 31 juillet, Jean-Pierre Raffarin, tout en reconnaissant qu'il fallait être prudent compte tenu de l'environnement international. De fait, le net ralentissement de l'économie américaine au deuxième trimestre (+1,1 % contre +5 % les trois premiers mois) pourrait compromettre les chances d'une reprise soutenue. La dernière étude de l'OCDE sur la

zone euro relève, pour l'année prochaine, des « *risques* » et des « *incertitudes* » importants.

Le premier ministre n'en a pas moins exprimé une certaine confiance : « *Sur le retour à la croissance, il y a des incertitudes sur le degré et sur le calendrier, pas sur la direction qui est celle d'une croissance renforcée dès l'automne prochain, dès le second semestre 2002.* » Le gouvernement table sur une progression du PIB de 1,4 % cette année et de 2,8 % à 3 % l'an prochain. C'est sur la base de telles hypothèses qu'il bâtit son budget pour 2003 et prévoit de respecter ses engagements européens, en présentant des finances publiques proches de l'équilibre en 2004.

Prudent sur la croissance, M. Raffarin n'a pas dissimulé les difficultés qui entourent la préparation du projet de loi de finances initiale pour l'année prochaine. Le gouvernement, a-t-il dit, devra « *assumer ses engagements* » dans le budget 2003, notamment poursuivre la baisse des impôts « *dans*

les années qui viennent », conformément aux souhaits du président de la République. Il devra également « *faire des économies* » sans toucher « *à ce qui est utile aux Français* ». « *Nous avons, pour limiter notre déficit public, un certain nombre de mesures sévères à prendre*

« Nous avons, pour limiter notre déficit public, un certain nombre de mesures sévères à prendre »

JEAN-PIERRE RAFFARIN

(...), un certain nombre d'économies », a reconnu le premier ministre.

Le gouvernement met actuellement la dernière main à la rédaction des traditionnelles lettres-pla-

Recul du moral des ménages en juillet

Le moral des ménages français a connu un net recul au mois de juillet, l'indicateur résumant leurs différentes opinions sur la situation économique passant de -13 à -17, a indiqué l'Insee, jeudi 1^{er} août. Cet indicateur avait déjà enregistré un repli de 1 point au mois de juin.

« *Tous les soldes d'opinion composant l'indicateur résumé sont défavorablement orientés en juillet* », souligne l'Insee. C'est ainsi que l'opinion des ménages sur l'évolution passée du niveau de vie « *se dégrade vivement* », tandis que leurs perspectives pour l'avenir sont « *défavorables* », précise l'institut.

De même, la confiance des ménages en termes de situation financière personnelle « *faiblit sensiblement* ». Quant au solde d'opinions sur l'opportunité d'acheter, il « *poursuit sa lente érosion* », selon l'Insee. Les autres éléments de l'enquête montrent que, après une pause de trois mois, l'opinion des ménages sur l'évolution du chômage redevient, elle aussi, « *nettement défavorable* » en juillet.

fond qui doivent être envoyées aux ministres et leur fixeront précisément le niveau de leurs crédits pour 2003. M. Raffarin a d'ailleurs reconnu, mercredi 31 juillet, que les négociations de chaque ministère avec Bercy comportaient une première « *phase de rudesse* ». Les arbitrages de Matignon seront d'autant plus difficiles à rendre qu'un certain nombre de priorités – en particulier la justice, la sécurité publique ou la baisse des charges – seront coûteuses et que de fortes incertitudes pèsent sur le volet recettes du budget.

A propos du Pacte européen de stabilité et de croissance, qui réduit ses marges de manœuvre, M. Raffarin a estimé que ses principes sont « *bons* » mais ses ratios « *difficiles à tenir* ». Il a précisé que la France et l'Allemagne avaient des « *visions très voisines* » sur le sujet. La rigidité de ce pacte en période de ralentissement de l'activité est de plus en plus régulièrement critiquée en Europe.

Les nuages qui s'amoncellent sur l'économie mondiale n'empêcheront pas, enfin, le gouvernement français de respecter ses engagements en matière sociale. L'harmonisation du smic par le haut constitue un « *dossier majeur* », pour le premier ministre, au même titre que la relance du dialogue social. Jeudi 1^{er} août, le ministre des affaires sociales, François Fillon, a indiqué sur RMC que le gouvernement souhaitait aller vite sur ce dossier et faire en sorte que le niveau le plus bas des smic augmente de « *plus de 12 %* »

Claire Guélaud

La hausse du salaire des ministres n'est pas « une priorité »

JEAN-PIERRE RAFFARIN n'est pas « *demandeur* » d'une revalorisation de la rémunération des ministres. « *Le gouvernement a d'autres priorités. L'action gouvernementale n'a pas pour ambition d'augmenter le salaire des ministres. C'est clair, net et précis* », a-t-il déclaré, mercredi 31 juillet. Jeudi 1^{er} août sur Europe 1, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, jugeait « *plutôt équilibrée et transparente* » la proposition parlementaire faite à ce sujet et précisait que le gouvernement donnerait sa réponse dans l'après-midi.

L'amendement présenté par Gilles Carrez (UMP-RPR) et adopté en commission mixte paritaire (CMP) prévoit d'augmenter les salaires des ministres en les alignant sur ceux des cent plus hauts fonctionnaires français, trésoriers-payeurs généraux mis à part. M. Carrez, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée, a proposé de porter le traitement mensuel brut des ministres à 13 300 euros (primes comprises) et de majorer de 50 % celui du premier ministre par rapport aux autres membres du gouvernement.

Le sénateur Michel Charasse (PS) avait préconisé d'aligner les ministres sur les parlementaires, ce qui revenait à les augmenter de 60 %. Ses collègues socialistes du Sénat n'avaient pas voté son texte. François Hollande, premier secrétaire du PS, s'est demandé si c'était « *le meilleur message* » à envoyer aux Français « *à un moment où on n'a même pas revalorisé correctement le smic* ». Et Jack Lang, dépu-

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
 VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
Et une gamme spéciale de literie pour des sensibles.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7 j / 7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Le projet de loi sur la sécurité définitivement adopté au Sénat

Le texte prévoit la création de 13 500 postes dans la gendarmerie et la police

LA LOI D'ORIENTATION et de programmation pour la sécurité intérieure (Lopsi) a été définitivement adoptée, mercredi 31 juillet. Le Sénat a voté le texte dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, le 18 juillet. Les groupes UMP et UDF ont voté pour, tandis que les socialistes, communistes, Verts et radicaux de gauche se prononçaient contre. Les parlementaires socialistes ont fait une exception en approuvant l'article 2 de la loi, qui prévoit l'augmentation des crédits.

► **Augmentation des crédits.** Les moyens financiers supplémentaires affectés à la police et à la gendarmerie constituent l'une des principales dispositions du texte. Une somme de 5,6 milliards d'euros a été dégagée sur la période 2003-2007. Une part importante de ces crédits sera consacrée à la créa-

tion de 13 500 emplois (7 000 dans la gendarmerie et 6 500 dans la police).

► **Une nouvelle architecture de la sécurité intérieure.** La loi entérine la création d'un conseil de sécurité intérieure présidé par le chef de l'Etat, décidée par décret au lendemain de l'élection présidentielle. Elle prévoit également la création de conseils locaux de sécurité présidés par les maires, et de conseils départementaux dirigés par les préfets.

► **De nouveaux locaux de police et de gendarmerie.** Leur construction sera facilitée par un assouplissement de la législation sur les marchés publics et par l'ouverture de la participation financière aux collectivités locales et au secteur privé.

► **Une force de réserve de policiers.** Composée d'agents en re-

traite, elle sera mise en place sur la base du volontariat pour parer aux situations de crise, encadrer les jeunes recrues ou effectuer des missions de solidarité. Les officiers et les sous-officiers de gendarmerie pourront être maintenus en activité une année supplémentaire.

► **Le champ d'action des GIR.** Destinée initialement à éradiquer l'économie souterraine, l'action des groupes d'intervention régionaux, composés de policiers, de gendarmes, de douaniers, d'inspecteurs des impôts et du travail, sera étendue à la lutte contre l'immigration clandestine et au contrôle des gens du voyage.

► **La levée du secret professionnel.** Elle est autorisée, s'agissant des agents du fisc et des douanes, en cas d'enquête de gendarmes ou de policiers sur des trafics illicites.

Le garde des sceaux joue l'apaisement à l'Assemblée

DOMINIQUE PERBEN a choisi de faire une lecture volontairement rassurante du projet de loi d'orientation et de programmation sur la justice, mercredi 31 juillet, devant les députés. En réponse aux critiques sur l'aspect répressif et les ambiguïtés de certaines dispositions, le garde des sceaux s'est voulu apaisant : le recours à l'incarcération des mineurs de 13 à 16 ans sera « *exceptionnel* », la vocation éducative des centres éducatifs fermés (CEF) « *sera essentielle* » et, quant au statut des juges de proximité, qui doit faire l'objet d'un projet de loi organique à l'automne, « *toutes les garanties y sont apportées* ».

Le groupe socialiste, qui envisage de déposer un recours devant le Conseil constitutionnel d'ici à la fin de la session parlementaire extraordinaire, le 4 août, prône « *une opposition totale, frontale et réfléchie* ». Mais le PS semble plus divisé que ne le laisse entendre son rejet en bloc de la philosophie « *carcérale* » et « *simpliste* » du texte. Ainsi, Julien Dray a reconnu que certaines mesures étaient « *nécessaires* », notamment en ce qui concerne l'augmentation des moyens.

Alors qu'André Vallini, l'orateur du groupe, s'est attaché à démontrer l'irrecevabilité du texte en trois points : les mesures concernant la justice des mineurs, jugées contraires à la Convention internationale des droits de l'enfant ; la réforme de la procédure pénale, contrevenant, selon lui, à la Convention européenne des droits de l'homme, et la justice de proximité, jugée contraire à la Constitution et à la Déclaration universelle des droits de l'homme. « *Prenez garde, averti le député de l'Isère, à ne pas générer une surviolence par une surpénalisation.* » Julien Dray « *a notre estime* », mais « *Vallini n'a rien compris* », a-tancé Claude Goasguen, député (UMP-DL) de Paris, pensant résumer là les « *divisions du PS* ». Le groupe UDF porte de son côté « *une appréciation plutôt positive* » sur le texte, mais « *avec des réserves fortes* ». L'examen des amendements, dont plusieurs ont été déposés par les députés centristes, devait commencer jeudi 1^{er} août.

Soren Seelow

Les associations de chasseurs expriment leur confiance dans le gouvernement

Le Conseil d'Etat examinait, mercredi, le recours des écologistes contre les décrets qui fixent des dates distinctes selon les espèces d'oiseaux

AVANT MÊME que le Conseil d'Etat rende sa décision, jeudi 1^{er} août après-midi, les chasseurs jubilaient, mercredi, au moment où la haute juridiction examinait la légalité des arrêtés du ministère de l'écologie sur les dates d'ouverture de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. Les pratiquants allaient bientôt savoir s'ils pourraient se saisir de leur fusil dès le 3 août ou s'ils devraient attendre. « *Voilà enfin un gouvernement qui nous défend !* », affirmait Gilles Deplanque, directeur de l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau (ANCGE). Pendant une heure et demie, à l'audience, Gilles Pipien, directeur de cabinet de Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie, a défendu les trois arrêtés attaqués par six associations de protection de la nature. A l'appui de sa démonstration, l'homme a fourni une étude du CNRS, puis un document qui, selon lui, démontre que la Commission européenne est prête au compromis.

M. Pipien s'est plongé dans les mœurs du canard colvert, de l'huitrier pie. Il s'est lancé dans une leçon de géographie sur la définition du domaine public maritime. Il a assuré de son souci pour « *la maintenance de la biodiversité* » et a exprimé sa volonté de respecter la réglementation européenne, qui exaspère les chasseurs.

Assise à ses côtés, l'avocate de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), inspiratrice en grande partie de ses arguments, ne faisait qu'opiner à ce discours. « *Nous avons été totalement associés à la défense du gouvernement* », expliquait Thierry Coste, conseiller politique de la FNC, qui fut un collaborateur de Jean-Pierre Raffarin à la région Poitou-Charentes. Restait pourtant la question de la légalité des trois arrê-

tés d'ouverture. Le premier ouvre la chasse le 10 août pour les canards colverts, le deuxième le 10 août également pour les autres canards, des oies et les rallidés (échassiers à ailes courtes), le troisième le 3 août pour les espèces limicoles (bécassines, courlis, chevaliers, pluviers...).

entre le 1^{er} septembre et le 31 janvier, en stricte conformité avec la décision du Conseil d'Etat. Puis le ministère de l'écologie a publié, le 23 juillet, sept arrêtés d'ouverture et de fermeture, selon les espèces, dont les trois arrêtés attaqués en procédure d'urgence.

M. Raffarin : pour « une spécificité française »

Jean-Pierre Raffarin a plaidé, mercredi 31 juillet lors de sa conférence de presse, pour la spécificité française en ce qui concerne les dates d'ouverture de la saison de la chasse au gibier d'eau. « *Nous respecterons évidemment l'Etat de droit mais nous avons essayé de faire en sorte qu'on puisse avoir des spécificités*, a indiqué le premier ministre. *Moi, je suis profondément européen mais la chasse en France nous vient de la Révolution.* »

« *Je respecte beaucoup les traditions des autres pays. Je crois qu'il faut qu'on mesure ce qu'est la chasse pour nous, a insisté le chef du gouvernement. Cela veut dire qu'il ne faut être ni intégriste ni ultra, toujours à l'équilibre, mais faire en sorte que le bon sens soit respecté.* » « *La France aime trop l'Europe pour limiter l'Europe à des directives, à des procédures, à des carcans administratifs, bureaucratiques* », a conclu le premier ministre.

Publiés le 23 juillet, les textes ont été immédiatement attaqués en référé devant le Conseil d'Etat aux fins de suspension, en attendant une décision sur le fond, après les vacances.

BÉCASSINES ET COURLIS

Le 25 janvier déjà, le Conseil d'Etat avait partiellement annulé des décrets de Dominique Voynet qui échelonnaient les dates de chasse entre le 10 août et le 10 février. La chambre du contentieux avait estimé que la réglementation européenne limitait la période de chasse entre le 1^{er} septembre et le 31 janvier. Mais la décision d'annulation avait été assortie d'attendus envisageant la possibilité de dérogations pour les espèces limicoles.

Le nouveau gouvernement s'est engouffré dans la brèche. Le 18 juillet, il a d'abord abrogé de nouveaux arrêtés, pris le 27 janvier par Yves Cochet, qui limitaient la chasse

En traitant ainsi dans des textes réglementaires distincts le gibier d'eau et les oiseaux migrateurs, le gouvernement espère sauver au moins une partie des textes et se prévaloir de cette victoire. « *Nous tentons d'avancer par étapes* », expliquait M. Pipien.

Moins enthousiaste, Alain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, estimait que « *si le Conseil d'Etat autorise la chasse anticipée pour certaines espèces le 3 août, ce sera le prétexte pour les chasser toutes* ». Les écologistes affirment aussi que, du fait des dates retenues, les touristes risquent d'avoir la surprise de voir débarquer les chasseurs sur leur lieu de villégiature. Le ministère répond que les préfets ont été chargés par une circulaire de séparer les deux populations.

Benoît Hopquin

Dans le Mercantour, l'ombre du loup et la colère des bergers

La mort de 400 moutons a été attribuée au prédateur sans preuves réelles

JEAN-CLAUDE Giordano, éleveur, ne se remet pas de ce samedi 20 juillet où il a retrouvé 406 de ses 1 100 moutons au fond d'un ravin du parc du Mercantour, au-dessus de Sospel (Alpes-Maritimes). « *Le médecin nous a demandé de ne pas le laisser tout seul, explique son collègue, Bernard Bruno. Nous faisons du mieux que nous pouvons mais nous avons aussi nos bêtes à garder, là-haut.* »

Le relief étant escarpé, les cadavres ont dû être brûlés sur place. Bravant la peur, les gardes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et ceux du parc avaient auparavant constaté que six carcasses portaient des marques de morsures profondes. Pour les éleveurs et la direction départementale de l'agriculture, aucun doute : les loups sont responsables du carnage, leur irruption ayant affolé les moutons. Une meute avait d'ailleurs été repérée dans cette zone, au centre du parc.

« BOUC ÉMISSAIRE »

Les défenseurs du prédateur, eux, réclament le bénéfice du doute. « *C'est peut-être un loup, mais aucun élément sur le terrain ne le confirme*, estime Florence Englebert, responsable de la mission loup à France Nature Environnement (FNE). *Quand il attaque un troupeau, le loup agit promptement, s'empare d'une victime puis se retire. Des vidéos l'attestent. Les cas de panique sont plutôt le fait des chiens errants.* » L'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) estime que les éleveurs

ont trouvé là un « *bouc émissaire* » à leurs difficultés économiques. Ses défenseurs font valoir que, pour tout l'arc alpin, 1 466 brebis ont été officiellement tuées par le prédateur en 2001, auxquelles s'ajoutent 228 bêtes victimes de chutes après des attaques attribuées au loup. Sur la même zone, la même année, 20 000 moutons ont été la proie de chiens. En Savoie, au printemps, 200 bêtes paniquées s'étaient déjà précipitées dans un ravin. L'attaque avait été attribuée à un loup avant qu'un cadavre de chien ne soit trouvé au milieu du charnier.

Le rapport officiel établi après la chute collective survenue dans la nuit du 19 au 20 juillet a conclu à une « *attaque de grand canidé* ». Mais la responsabilité du loup sera admise. Le propriétaire devrait donc être dédommagé, à raison de quelque 180 euros par tête. Les dégâts causés par des chiens ne donnent pas lieu à indemnisation.

Alors que les attaques imputées au loup baissent ailleurs, elles augmentent dans les Alpes-Maritimes. Sont mises en cause les pratiques de certains éleveurs, qui laisseraient leur cheptel sans surveillance. De tels soupçons hérissent les intéressés. « *Nous prenons soin de nos bêtes*, proteste M. Bruno, qui possède un troupeau de 1 000 mères. *Les gars pas-*

sent une partie de l'année dans des cabanes insalubres à veiller leur troupeau. Mais le terrain est escarpé dans le Mercantour, on ne peut pas parquer les animaux la nuit. »

ORGANISER DES BATTUES

L'accident du troupeau de M. Giordano, déjà victime d'une attaque similaire en 1996, n'a fait qu'attiser l'hostilité des éleveurs. « *Le loup est incompatible avec le pastoralisme*, estime M. Bruno. *Il lui faut des espaces immenses sans vie humaine. Ni lui, ni nous ne sommes heureux de cohabiter ici, dans ce territoire trop exigü.* »

Pour ses collègues de la Confédération paysanne, c'est la même colère. L'un d'eux, Johannes Pogunkte, a d'ailleurs eu maille à partir avec la justice pour avoir tué un spécimen, en décembre 2001. « *En déjà six ans, j'ai perdu 150 bêtes, soit l'équivalent de mon cheptel*, se justifie-t-il. *Outre ce préjudice énorme, je suis horrifié par le massacre de mes animaux.* » Les bergers parlent d'organiser des battues, et les élus relaient leur défiance. Christian Estrosi, député (RPR-UMP) des Alpes-Maritimes, soutenu par sept collègues des Alpes, a demandé, jeudi 25 juillet, l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur le loup.

B. H.






Bac + 2/3

Votre avenir professionnel est dans le Train de l'Emploi

Du 23 septembre au 4 octobre, montez dans le Train de l'Emploi organisé par *Le Monde*.

A bord, des entreprises vous proposent des milliers d'offres d'emploi.

Jeune diplômé ou déjà riche de quelques années d'expérience, ne manquez pas cette correspondance dans dix villes de France.

Inscrivez-vous dès maintenant.

Inscription obligatoire www.emploi.lemonde.fr



23 septembre
Lille

24 septembre
Strasbourg

25 septembre
Lyon

26 septembre
Grenoble

27 septembre
Marseille

30 septembre
Toulouse

1^{er} octobre
Bordeaux

2 octobre
Nantes

3 octobre
Tours

4 octobre
Paris





Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la Société des Trains Exposition

ECRIVAINS

les Editions Bénévent publient de nouveaux auteurs

Pour vos envois de manuscrits:
9 rue Boyer - B.P. 4049
06301 Nice Cedex 4
Tél: 04 93 26 30 12

BAC + 1

RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)

VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 10/26

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le FLNC « doute fortement de la capacité » du gouvernement à résoudre le problème corse

L'organisation clandestine, lors de la première conférence de presse dans le maquis depuis deux ans, a égratigné mercredi 31 juillet le ministre de l'intérieur jusqu'ici ménagé par les nationalistes

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Dans le silence et les parfums entêtants du maquis, sous une nuit claire d'étoiles filantes, ils sont vingt-quatre à attendre silencieusement, cagoule noire sur la tête et arme à la main, les quelques journalistes qu'ils ont guidés, mercredi 31 juillet, jusqu'au lieu secret de leur conférence de presse clandestine du FLNC, le Front de libération nationale de la Corse.

Ces rendez-vous clandestins se font rare, et la dernière conférence de presse du FLNC remonte à la nuit du 13 au 14 avril 2000, lorsque le Front, tout juste réunifié, avait confirmé la poursuite de la trêve décrétée le 23 décembre 1999. Une fourgonnette aux vitres masquées de papier journal arrive au rendez-vous, peu avant minuit. Le terrain, à une trentaine de kilomètres au sud d'Ajaccio, a été débroussaillé. On a frayé un petit sentier. Une tente de fortune, décorée d'un filet, est plantée sur la hauteur de la colline.

Cinq hommes sont assis derrière une longue table, les autres sont debout. Une vingtaine de militants sécurisent les alentours. Deux Colt 45 et une grenade sont posés sur le drap blanc recouvert d'un drapeau à tête de Maure. L'armement est hétéroclite : fusils mitrailleurs, M16, pistolets Glock, lance-roquettes... Sur la bache de la tente, un *Ribellu* - un rebelle - homme en arme cagoulé et agencé, signe l'appartenance de ces hommes sans visage.

Le FLNC, principale organisation clandestine de l'île, est sans

rivale ou presque depuis qu'Armata corsa a perdu ses inspirateurs, François Santoni et Jean-Michel Rossi, assassinés. Et sans que l'on sache si le « groupe sans nom » est, ou non, une émanation de ce FLNC, bras armé d'Indipendanza, qui fédère aujourd'hui tous les nationalistes favorables à la clandestinité.

Un homme à la voix déformée lit un communiqué de deux pages.

Un salut à « l'Assemblée nationale provisoire »

L'un des messages délivré par les clandestins, mercredi 31 juillet, s'adresse au mouvement nationaliste lui-même. Les militaires « saluent » la mise en place de l'« assemblée nationale provisoire » portée sur les fonts baptismaux le 6 juillet. Ce projet, qui mobilise les militants, laisse quelques responsables du mouvement sceptiques. Il vise surtout, semble-t-il, à fédérer les nationalistes qui ne sont pas opposés à la lutte armée (les Verts corses, l'ANC et le nouveau Fronte corsu qui ont rejoint Indipendanza) avant les élections territoriales de 2004.

L'assemblée nationale provisoire n'a pas encore désigné son exécutif ni défini son corps électoral. « Nous souhaitons que cet élan collectif né de la base ne souffre pas des logiques d'appareil et des caporalismes locaux », préviennent les clandestins, en réclamant que l'union se fasse sur une « base programmatique ». Ce devrait être l'un des thèmes des journées internationales de Corte, le rendez-vous annuel de la famille nationaliste les 3 et 4 août.

Derrière sa traditionnelle langue de bois, le texte sonne comme un double appel à la « vigilance » des responsables politiques parisiens et des chefs nationalistes. « Force nous est de constater que ceux qui portaient [le problème corse] n'avaient pas la volonté réelle de le traiter de façon globale et négociée. Ce fut le cas par exemple pour le premier ministre Juppé qui avait fait le choix de la répression doublée de l'aumône de la zone franche, métho-

de qui n'a mené à rien si ce n'est aux drames successifs et à un changement de premier ministre en France. De la même façon, M. Jospin n'a pas mieux réussi dans la mesure où sa probable bonne volonté ne fut jamais accompagnée d'un réel courage politique (...) Nous doutons fortement que le gouvernement Raffarin et son chargé de mission des affaires corses aient davantage de capacité à résoudre un problème

qui est et demeure politique. » Le nom de Nicolas Sarkozy, célébré par l'hebdomadaire nationaliste *Le Ribombu*, il y a moins d'une semaine (*Le Monde* du 30 juillet), n'est pas cité, il est ravalé au rang de « chargé de mission ». Pourtant samedi 27 juillet, après s'être concertés avec quelques dirigeants d'Indipendanza, Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana s'étaient volontiers rendus à la préfecture - où ils n'avaient pas mis

les pieds depuis l'été 1997 - à l'invitation du chef du gouvernement et du ministre de l'intérieur. Les militaires clandestins ont-ils voulu adresser un petit rappel à l'ordre aux responsables nationalistes ? Interrogé, l'un des hommes cagoulés s'est contenté d'expliquer mercredi soir, que « nous avons confiance dans tous les nationalistes, à commencer par le groupe *Corsica Nazione* ». Les clandestins reprennent les termes du communiqué diffusé le 9 mai par le FLNC, qui revendiquait la mini « nuit bleue » qui avait marqué la réélection de Jacques Chirac à l'élection présidentielle et réclament une « solution négociée du problème corse ». En réponse à une question, ils répondent : « Nous nous réservons le droit de frapper coup par coup lorsque les intérêts de la Corse seront menacés ».

Pendant un mois, les services de M. Sarkozy avaient pris ces mots pour des avertissements. Durant le voyage en Corse du ministre de l'intérieur, ils expliquaient qu'ils s'étaient trompés et que cette nuit d'attentats, le 5 mai, constituait plus un signe qu'une menace.

Curieusement, les clandestins ont évacué d'une phrase la question des prisonniers, en apportant leur « soutien fraternel à toutes les victimes de la répression ». Est-ce parce que M. Sarkozy s'était montré ouvert, samedi, lors de son audition par le groupe nationaliste à l'Assemblée de Corse, à la possibilité d'aménager assez vite dans l'île un centre de détention ?

Ariane Chemin

José Bové, sorti de prison, part en campagne contre les conditions de détention

Le syndicaliste n'en a pas fini avec la justice

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONNE (Hérault)

correspondance

Souriant, vêtu d'un jean et d'un tee-shirt blanc, José Bové, le leader de la Confédération paysanne est sorti, sous les clameurs, jeudi 1^{er} août, peu après 9 heures, de la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault) à l'issue de ses 43 jours de détention pour le démontage du McDonald's de Millau en 1999.

Amagré d'une dizaine de kilos après un jeûne de quinze jours, il pose devant les photographes, protégé par un cordon de service d'ordre de la Confédération paysanne. « Je vous remercie, non pas au nom de la France d'en bas, mais au nom de la France du sous-sol », a-t-il lancé à la foule devant la maison d'arrêt. « La liberté syndicale a été bafouée par le gouvernement Raffarin », a poursuivi M. Bové, avant de dénoncer les conditions carcérales, thème dont il entend faire un nouveau combat. « C'est la négation de la personne humaine, un pays qui permet cela n'est pas digne d'être le pays des droits de l'homme. »

M. Bové devait filer sur un terrain de l'école d'application de l'infanterie réquisitionnée par la préfecture de l'Hérault. C'est là que des milliers de supporters l'attendent, à 300 mètres de la prison, pour une sortie orchestrée par le mouvement associatif et syndical. Les militants de SUD, de la CGT, d'Attac, ont été rejoints sur place par une délégation de syndicalistes belges ainsi que par des représentants de mouvements de paysans sans terre de la coordination internationale

Via Campesina. Sur la scène au milieu de la garrigue devraient se multiplier les interventions contre « la répression du mouvement social » puis un concert de tam-tams.

OGM ET COLZA TRANSGÉNIQUE

Le syndicaliste paysan n'en a pas fini avec la justice. Dans d'autres affaires, la destruction d'organismes génétiquement modifiés (OGM) à Agen et à Montpellier, il reste passible de 14 mois de prison ferme, peine prononcée en appel en novembre 2001 et pour laquelle il s'est pourvu en cassation. Il doit aussi comparaître en septembre devant le tribunal correctionnel de Foix (Ariège), pour l'arrachage de colza transgénique. Au-delà du seul cas Bové, plusieurs autres militants de la Confédération sont en attente de décisions de justice. « C'est un peu une période noire pour nous », souligne Bernard Moser, membre du secrétariat national de la Confédération paysanne, qui a fait appel d'une condamnation à six mois de prison ferme pour un fauchage d'OGM dans la Drôme.

« Pendant qu'on se bagarre de procès en cours, on ne fait pas autre chose. Quant au travail sur l'exploitation, j'en parle même pas » soupire-t-il. « C'est dingue ce qui tombe sur la Conf » renchérit un militant des Côtes-d'Armor. « Regardez Jean-Emile Sanchez [l'un des porte-paroles du syndicat], l'Etat lui réclame 11 000 euros et avec sa femme ils songent à hypothéquer la ferme. »

Aline Thébal (avec Caroline Monnot)

Les loyers des ménages percevant des allocations augmentent deux fois plus vite

LES AIDES au logement ont tendance à faire grimper le niveau des quittances. D'après une étude de l'Insee publiée, jeudi 1^{er} août, dans la revue *Economie et statistique*, les locataires qui bénéficient de ce type d'allocations ont vu leurs loyers s'élever de près de 30 %, en moyenne, entre le début de l'année 1993 et la fin 1999, alors que la progression était deux fois plus faible, s'agissant des ménages qui ne perçoivent aucune aide. Le phénomène concerne surtout les logements récents et de petite taille - une ou deux pièces -, selon Anne Laferrère et David le Blanc, les auteurs de l'enquête, qui porte uniquement sur le parc locatif privé.

Les deux chercheurs ont également remarqué que certains bailleurs augmentaient plus fortement leurs loyers lorsqu'ils passaient « d'un locataire non aidé à un locataire aidé ». « Tout se passe comme si le propriétaire profitait de l'aide nouvelle pour en récupérer une partie sous forme de loyer », commentent-ils.

Comment expliquer cette « forme de discrimination » ? L'étude de l'Insee se borne à émettre quelques constats ou hypothèses. D'une manière générale, les sociétés qui louent des logements (compagnies d'assurances, banques...) ne font pas tellement de distinguo entre les locataires aidés et ceux qui ne le sont pas. Ce sont surtout les « bailleurs personnes physiques » qui réclament des loyers plus lourds aux ménages percevant des allocations. Peut-être jugent-ils « le risque d'impayé plus fort », avance l'Insee, dans la mesure où les aides aux logements sont versées à des ménages modestes, voire pauvres.

« AVERSION POUR LE RISQUE »

Cependant, le raisonnement inverse pourrait tout aussi bien prévaloir. Comme le souligne l'étude, la distribution d'une aide diminue la probabilité d'un incident de paiement, « surtout qu'elle est d'autant plus forte que le revenu est bas, et qu'elle peut être versée directement au pro-

priétaire ». En tout cas, poursuivent les auteurs de la recherche, « l'aversion pour le risque est un paramètre important ». Elle est nettement plus prégnante chez les bailleurs individuels, propriétaires d'un ou de deux logements, que dans les sociétés qui gèrent un patrimoine important.

Créées en 1948, les aides au logement ont d'abord été attribuées aux familles avec enfants, puis étendues à d'autres franges du corps social (personnes âgées, handicapés, jeunes travailleurs...). En 1977 a été instituée l'aide personnalisée au logement, dans l'habitat social ou privé, financée avec des subsides publics. Quinze ans plus tard, le dispositif a été totalement réformé : désormais, ces aides sont attribuées à toutes les catégories de population et de logement locatif, sous condition unique de ressources. Aujourd'hui, près de la moitié des locataires en bénéficient.

Bertrand Bissuel

Michel Blangy, nouveau directeur du cabinet de Jacques Chirac

Cette nomination s'inscrit dans un vaste mouvement de reprise en main de l'administration

LE PRÉSIDENT de la République s'est choisi un nouveau directeur de cabinet. Michel Blangy, âgé de 63 ans, succède auprès de Jacques Chirac à Bertrand Landrieu, nommé préfet de la région Ile-de-France, le 10 juillet. M. Blangy était, depuis 1997, préfet de la région Pays de Loire, et du département de Loire-Atlantique. Il avait auparavant été directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur (1993-1997), et préfet de la région Poitou-Charentes (1989-1993). Le choix présidentiel est présenté comme « habile » dans les rangs de l'ancienne majorité où M. Blangy a la réputation d'un homme adroit et compétent.

A Nantes, le nouveau directeur du cabinet de M. Chirac est remplacé par le préfet Bernard Boucault,

ancien directeur du cabinet de Daniel Vaillant au ministère de l'intérieur (2000-2002). Agé de 54 ans, M. Boucault avait été placé hors-cadre aux lendemains de la réélection de M. Chirac à l'Elysée.

Ces deux mouvements s'inscrivent dans une nouvelle vague de nominations préfectorales, décidée, mercredi 31 juillet, au conseil des ministres. Dix-sept changements avaient été effectués dès le 25 juin (*Le Monde* du 26 juin), moins de dix jours après le second tour des élections législatives remportées par la majorité présidentielle. Ils sont aussi nombreux, cette fois, témoignant d'une vaste reprise en main de la haute administration.

Parmi les mouvements les plus remarquables, figure la nomination

comme préfet de la région Guyane, d'Ange Mancini, jusque-là préfet adjoint pour la sécurité des préfets de Corse-du-sud et de Haute-Corse. Agé de 58 ans, ancien policier M. Mancini quitte l'île au moment où le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy tente de nouer le dialogue avec les élus autour des projets de décentralisation du gouvernement.

Jacques Franquet, un autre ancien hiérarque de la police judiciaire, est nommé préfet de la Dordogne. Il occupait jusqu'alors la fonction de préfet délégué pour la sécurité et de la défense auprès du préfet de la région Nord Pas-de-Calais. Agé de 61 ans, M. Franquet avait été au centre d'un épisode controversé de la campagne présidentielle de 1995. Alors directeur

central de la police judiciaire, il avait été mis en cause dans l'affaire Maréchal-Schuller, survenue quelques semaines avant le premier tour. Le premier ministre Edouard Balladur avait exigé et obtenu sa démission, en dépit de l'avis contraire de son ministre de l'intérieur Charles Pasqua.

Le conseil des ministres du 31 juillet a également décidé la nomination de Christian Hassenfratz au poste de procureur général près la cour d'appel de Besançon (Doubs). M. Hassenfratz était procureur de la République à Lyon. Son nom avait été cité parmi les possibles successeurs de Jean-Pierre Dintilhac au poste sensible de procureur de Paris.

Pascal Ceaux

Raimondas Rumsas a fait faux bond aux policiers de Lyon

LE COUREUR cycliste

lituanien Raimondas Rumsas ne s'est pas présenté, mercredi 31 juillet, aux policiers de Lyon, alors que son épouse Edita avait été écrouée à Bonneville (Haute-Savoie) après la découverte de produits dopants dans sa voiture, dimanche 28 juillet. Selon l'avocat du cycliste, M^{me} Pierre-Louis Piloix, Raimondas Rumsas attend la visite à Bonneville de l'ambassadrice lituanienne, M^{me} Asta Skaifgiryte-Liauskiene, qui devait solliciter jeudi 1^{er} août un droit de visite auprès du juge d'instruction.



PETER DEJONG / AP

Les écarts de revenus hommes-femmes se creusent

LES ÉCARTS de revenus entre les hommes et les femmes se creusent davantage, en cours de carrière, pour les nouvelles générations en raison, notamment, de la féminisation du travail à temps partiel, indique une étude de l'Insee publiée mercredi 31 juillet. Ainsi, les hommes ayant débuté entre 1991 et 1992 gagnent 21,9 % de plus que les femmes alors que ce différentiel est de 18 % pour ceux ayant commencé à travailler entre 1976 et 1980. Ce résultat est en partie lié à la forte augmentation des emplois à temps partiel occupés plus souvent et plus longtemps par les femmes.

DÉPÊCHES

■ **HÔPITAUX : l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (APHP) a vendu, mercredi 31 juillet, l'ancien hôpital Laënnec** et ses 3,8 hectares à la Cogedim pour 80,8 millions d'euros. La vente, après celle de l'ancien hôpital Boucicaud, entre dans le plan d'autofinancement du nouvel hôpital européen Georges-Pompidou.

■ **CLANDESTINS : l'autopsie pratiquée, mercredi 31 juillet, sur le cadavre d'un Camerounais de 23 ans, découvert la veille dans le train d'atterrissage d'un avion à Roissy à Paris, a permis de déterminer que l'homme était mort d'hypothermie.** L'Airbus A340 en provenance de Rio de Janeiro (Brésil) s'était posé à Paris lundi 29 juillet.

Révissez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde **UNIVERSAL** **CHOC** **MUSIQUE**

CHOPIN | Les Nocturnes | Pires

L'URGENCE POÉTIQUE. "L'obscur clarté" trouve tout son sens avec les Nocturnes de Frédéric Chopin, comme s'ils portaient en eux la nature originelle de cet oxymore. C'est au plus profond de son for intérieur que s'égrènent ces lentes mélodies qui ont le don de parler, à chacun, de lui-même. Chopin ouvre les portes du tourbillon de l'existence ; la nostalgie en chanterelle, sans vulgarité aucune, - noble dame dans notre jeu - chante ce qui aurait été mais ne fut jamais et cette poésie de l'inconnu vers où nous avançons. Musique de hasard et de destin, elle porte la grandeur absolue de notre condition. Maria Joao Pires nous guide dans ce jardin de nuit et de senteurs où vont jeunesse, longs fleuves et forêts. Le jeu de la pianiste portugaise possède la lumière et la grâce de Rubinstein, la profondeur et la maturité de Samson François en ses meilleurs jours. Il faut s'enivrer de cette musique pour honorer notre existence de poésie...

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "MUSIQUE MAESTRO"

France Inter **fnac**

RÉGIONS

AU LARGE DE L'HEXAGONE - 4

Le golfe du Morbihan en délicatesse avec les touristes

L'île aux Moines et l'île d'Arz cherchent à mettre à profit l'important afflux de visiteurs pour améliorer leurs infrastructures. Mais les îliens redoutent de perdre leur identité et reprochent aux nouveaux résidents de ne pas respecter les traditions insulaires

ÎLE AUX MOINES, ÎLE D'ARZ (Morbihan)

de notre envoyé spécial

Avec le mois d'août recommence le « cauchemar » des Ilois, les habitants de l'île aux Moines, la plus connue du golfe du Morbihan. C'est un peu aussi celui des résidents qui louent ou qui ont acheté, souvent à prix d'or, des maisons sur le « Saint-Trop » de la Bretagne sud.

Chaque jour, près de 5 000 touristes débarquent des vedettes. « On les appelle les « KGB », les « k-way, glacières, baskets », s'amuse Jean Pressard, le maire. Ils courent toutes les fleurs jusque dans les

Des vestiges du néolithique

- **Accès** : par route ou par train, Vannes est le point de départ le plus facile pour la découverte du golfe du Morbihan. L'île aux Moines est accessible par navettes régulières au départ de Port-Blanc (5 min de traversée). L'île d'Arz est desservie au départ de Conleau (15 min de traversée).
- **Mer intérieure** : le golfe du Morbihan (petite mer, en breton) est une baie fermée entourée par 200 km d'un littoral découpé. De 20 km de longueur et 16 km de largeur, il s'étend sur 11 500 hectares. Il est alimenté par les rivières d'Auray, de Vannes et Noyal et s'ouvre sur l'océan Atlantique par un goulet de 900 m de large entre Locmariaquer et Port-Navalo.
- **Il compte une quarantaine d'îles et d'îlots**. A l'exception des deux îles-communes, elles appartiennent à des propriétaires privés.
- **L'île aux Moines** : étendue sur 310 hectares, elle forme une croix de 7 km sur 3,5 km. Elle est peuplée par 650 habitants.
- **L'île d'Arz** : la plus vaste, avec 324 hectares, elle compte 18 km de côtes, et fait 5 km de long sur 3 de large.
- **Préhistoire** : le golfe du Morbihan est une zone exceptionnelle par le nombre, l'importance et la variété de ses monuments mégalithiques.

jardins, et laissent des plages si sales le soir que les quatre cantonniers de l'île ne sont pas de trop pour les nettoyer. »

Leur procession moutonnaire entre le débarcadère et le bourg ajoutée aux déambulations des cyclistes d'un jour errant sur 30 kilomètres de routes étroites complique sérieusement la vie des îliens. « Je n'ose même plus klaxonner, de peur de me faire insulter, explique Gilles Mahé, dit « Gilou », chauffeur de taxi. Les touristes se conduisent comme en pays conquis. On a l'impression qu'ils nous prennent pour des démunés. » Ces visiteurs à la journée coûtent également cher à la commune, alors qu'ils consomment essentiellement aux bars de l'embarcadère, où ils attendent le retour vers le continent.

« Le choix du tourisme de masse a été fait il y a trente ans, avec l'agrandissement du port, estime M. Pressard, élu en mars 2001. Mais il nous faut privilégier une autre forme de séjour qui maintienne les gens sur l'île pendant au moins une ou deux nuits. »

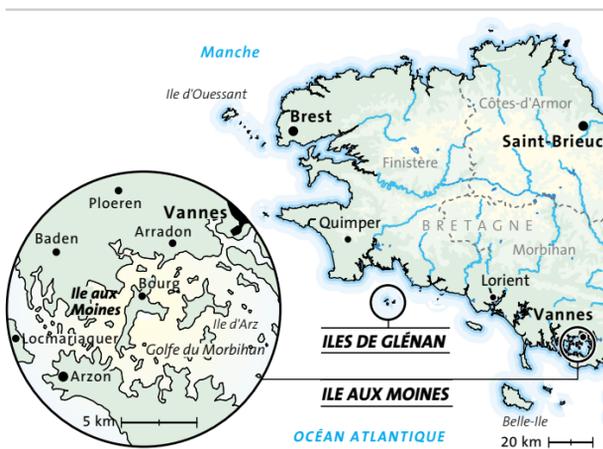
L'île dispose pour cela d'un patrimoine important. Les mégalithes du cromlech de Kergonan et du dolmen de Penhap racontent une histoire vieille de plusieurs milliers d'années, bien avant que l'île ne soit cédée, en 854, à l'abbaye de Redon par le roi de Bretagne.

NOUVELLES RESSOURCES

Les coquettes « maisons de capitaine » avec leurs jardins plantés de mimosas, de camélias et de figuiers, les nombreuses petites chaumières qui parsèment les champs en friche où se cachent des faisans sauvages, témoignent aussi d'un âge d'or.

C'était en 1840 : l'île comptait trois fois plus d'habitants qu'aujourd'hui et vivait quasiment en autarcie. « Il y avait deux écoles, des commerces partout, rappelle Marie Fauchon, institutrice pendant douze ans sur l'île. Et puis les jeunes sont partis chercher du travail et des logements sur le continent. » Aujourd'hui, il n'y a plus que 400 habitants.

Cependant, depuis une dizaine d'années, l'île aux Moines a repris vie grâce à sa notoriété. Le nombre de résidents réguliers est pris



en compte pour le calcul des subventions. Ils paient des taxes, construisent une trentaine de maisons chaque année, et permettent aux artisans, au médecin et aux commerces de se maintenir.

Ces nouvelles ressources fournissent aux élus une partie des moyens qui manquaient pour refaire les routes, remplacer la déchetterie par une déchetterie, acquérir un bâtiment pour attirer un boulanger à l'année. Et, surtout, pour construire un foyer pour les plus âgés « tellement amoureux de l'île que la quitter les rend gravement malades », affirme M. Pressard.

Mais les résidents ont rejeté un projet de centre de thalassothérapie, qui divisait aussi les Ilois. Ils s'opposent au souhait du premier ostréiculteur de reprendre d'anciens parcs à huîtres pour les exploiter. Ils rendent également la vie difficile aux derniers pêcheurs de l'île.

« Je sors la nuit pour mettre mes filets sans être gêné par les plaisanciers », raconte Jean-Yves Le Jallé. Mais certains dénoncent le bruit de leur bateau. Ils pensent sans doute qu'avec leur maison ils ont également acheté la mer, le paysage. »

Alors qu'un modus vivendi semble pourtant s'installer sur l'île aux Moines, une tout autre ambiance règne sur celle d'Arz. Plus étendue que sa consœur, plus rude aussi, avec ses grandes plages, ses marais exposés aux vents marins et son bourg perché au milieu des landes, l'île d'Arz profite moins de la

manne touristique qui se déverse sur le golfe du Morbihan.

La spéculation immobilière y est pourtant aussi intense, mais la dentelle de ses côtes rend inconstruisible un littoral encore sauvage. Quelques habitations neuves pourrissent seulement s'ajouter aux 450 maisons de l'île, dont une grande partie a déjà été vendue à des prix exorbitants. Plus encore que chez sa voisine, la frénésie immobilière n'en finit pas d'empiéter sur les traditions locales.

« Nous ne sommes qu'une grosse centaine d'Ildarais à vivre ici toute l'année, raconte Odile Le Rohellec. Et ce sera très dur pour nos enfants de conserver nos maisons. » M^{me} Le Rohellec rappelle que, lorsque l'île comptait 1 200 habitants, en 1882, il y avait quatre fois moins d'habitations qu'aujourd'hui. « Nous avons l'impression de perdre notre identité et nous acceptons mal que des gens de l'extérieur viennent nous dire ce qu'il faut faire », ajoute cette habitante

à la faveur de l'inscription sur les listes électorales de nombreux habitants de résidences secondaires. Cet ancien banquier, propriétaire d'une dizaine de locations, tient des propos sévères sur la gestion passée et critique le passeur de l'île. « L'île d'Arz peut devenir un quartier agréable de Vannes. Nous allons construire des logements pour accueillir de nouvelles familles. Il ne faut pas oublier que ce sont les îliens qui vendent leurs maisons et leurs terrains à des prix

inaccessibles aux habitants de la région. »

Dernière agricultrice en activité au milieu du golfe du Morbihan, Monique Roho semble être la seule sur l'île d'Arz à avoir réussi à combiner les apports du tourisme et ceux de son métier d'éleveur : « En louant des gîtes et en vendant mes légumes aux touristes, j'entretiens toute l'année des relations passionnantes avec nos visiteurs. »

Christophe de Chenay

PROCHAIN ARTICLE
Belle-Ile et île de Groix



Le port de l'anse de Lério.

Gilbert, « passeur », confident et convoyeur vers l'au-delà

ÎLE AUX MOINES

de notre envoyé spécial

La précédente lignée s'était éteinte avec la noyade du passeur, en 1956. Son bateau fut alors racheté par des marins-pêcheurs de l'île aux Moines, les Thébaud, qui avaient déjà l'agrément pour transporter des passagers. En 1970, Gilbert, qui a succédé à son père, s'associe avec les deux autres bacs de l'île, et fonde la compagnie Les Passeurs.

Depuis, l'entreprise a été rebaptisée Izenah, l'ancien nom de l'île aux Moines. Avec deux bateaux et une barge, elle dessert l'île depuis Port-Blanc : moins de cinq minutes et 3,50 euros le voyage aller-retour. Environ 500 000 passages chaque année, la moitié en juillet et en août, une progression de 5 % par an. « Nous sommes arrivés à saturation l'été », précise M. Thébaud. Pas tant à cause de nos bateaux, qui tournent à plein tous les quarts d'heure, mais par manque de places de stationnement à l'embarcadère. Les touristes s'insultent en se marchant dessus pour embarquer, et les habitants de l'île deviennent eux aussi agressifs. »

Alors Gilbert Thébaud se rappelle qu'il n'est pas seulement transporteur, même si sa compagnie fait vivre, sans aucune subvention, neuf personnes l'année, et vingt l'été. Il reste « le passeur », celui qui écoute, qui arrondit les angles.

Au prix d'un petit mensonge, il décourage ceux qui veulent passer leur voiture en prétendant demander une autorisation de la mairie.

Il reçoit les doléances, console des chagrins d'amour, en gardant secrets les voyages des époux... et des amants : « Je suis le concierge de l'île, je connais toutes leurs histoires. » L'hiver, il rassure les collégiens et ceux qui vont travailler à Vannes quand la mer est forte.

« LE PLUS HEUREUX »

La nuit, il a toujours un bateau à quai en cas d'urgence. Il n'y a pas longtemps encore, il attendait la nuit pour prendre en charge les cercueils. Aujourd'hui, il convoie autour de l'archipel les défunts qui l'ont réclamé dans leurs dernières volontés. « Ce voyage-là est toujours pour moi : c'est mon dernier cadeau à ceux que j'ai transportés si souvent. » De plus en plus souvent, il va, avec les familles, disperser les cendres des morts à l'entrée du golfe. Pour certains mariages, il décroche son bateau, met sa tenue d'apparat et offre le champagne.

Lui aussi attend le dernier voyage de la journée pour retrouver le calme d'une île à laquelle il s'accroche comme un ormeau depuis cinquante-cinq ans : « J'y suis né dans une chaumière. J'ai hérité de celle où mes grands-parents vivaient avec leurs sept enfants. J'y ai remis la cheminée qu'ils avaient enlevée pour faire de la place. Et en hiver, après avoir regardé le port et mon bateau du haut du bourg à travers les branches des mimosas en fleur, je me mets devant le feu. Alors, je suis le plus heureux des hommes. »

C. de C.

Les deux visages de l'archipel de Glénan

Entre voile et environnement, ces îlots ont acquis une notoriété dont profite la commune de Fouesnant

FOUESNANT (Finistère)

de notre envoyé spécial

Ne pas confondre Glénans (avec un « s ») et Glénan (sans « s »). Si on est passionné de plaisance et homme de mer, on ne peut pas ignorer le premier, le plus célèbre centre d'apprentissage de voile d'Europe, créé en 1947. 260 000 stagiaires y ont déjà été formés et cinq autres sites ont été ouverts en France.

Si l'on est « terrien », breton, ou touriste amateur du grand large, on ne connaît que le second, un des archipels les plus visités du sud de la Bretagne, où ne cohabitent à l'année qu'un marin-pêcheur et des goélands, au milieu de dunes et de champs parsemés de fermes abandonnées.

La notoriété et l'image de ce chalet d'îlots profitent aussi bien à l'école de voile qu'à la commune de Fouesnant, qui administre ce territoire. Situé à une bonne heure de navigation du Finistère, l'archipel est accessible au départ de Beg-Meil, seul embarcadère sur la commune de Fouesnant, de L'île-Tudy, de Bénodet, de Port-la-Forêt ou de Concarneau.

Après la guerre, quelques jeunes issus de la Résistance s'étaient installés à la dure sur cet archipel balayé par les vents. Ils avaient trouvé dans la navigation un moyen de se remettre de cinq années d'épreuves et avaient créé l'école de voile. Après bien des péripéties, une crise de croissance avait failli être fatale à l'établissement en 1983. « Aller aux Glénans

était souvent devenu synonyme de punition pour beaucoup de jeunes stagiaires envoyés par leurs parents », reconnaît par ailleurs Yann Le Lay, directeur de la base de Concarneau, dont dépend le centre des Glénans.

Aujourd'hui, 400 stagiaires passent l'été de façon nettement moins spartiate, sur quatre des huit principales îles : Penfret et Bananeq, qui appartiennent à l'association, Drevec, louée au Conservatoire du littoral, et Fort-Cigogne, un fort prêt par le Collège de France. Le plan d'eau est protégé de la houle par des centaines de rochers. Avec le sable blanc de ses plages intérieures, il prend sous le soleil les couleurs turquoise d'un atoll polynésien.

ÉVITER TOUTE POLLUTION

De son côté, Fouesnant aimerait faire de l'archipel de Glénan la tête de pont de son développement touristique. Avec 14 kilomètres de plages, cette commune de 10 000 habitants, en plein développement, attire déjà 40 000 visiteurs en haute saison. « Le Glénan est un atout pour continuer à retenir 10 % de la fréquentation touristique du Finistère », explique Jean-Yves Lefloch, directeur de l'office du tourisme. Nous voulons officiellement associer le nom de l'archipel à celui de la commune pour renforcer la dimension nautique et balnéaire de la station. »

Aussi les centaines de touristes qui descendent pour la journée des vedettes en provenance du

continent, et les plaisanciers venus mettre leurs bateaux au mouillage, découvrent-ils une plaque « Fouesnant » à la sortie du débarcadère de Saint-Nicolas. La commune s'attribue ainsi le mérite de la préservation d'un milieu naturel exceptionnel. Avec dix personnes sur place pendant l'été, Fouesnant investit d'importants moyens pour faire de Glénan le symbole de son savoir-faire en matière d'environnement : chemins pour canaliser les marcheurs et pour protéger ces dunes où pousse un rarissime narcissus, éoliennes et panneaux solaires pour éviter toute pollution,

toilettes écologiques, barge destinée à recueillir les déchets avant de les transporter vers la côte... Tout a été mis en place pour que Glénan soit digne de son classement en site naturel protégé. C'était il y a trente ans, juste après la construction d'une dizaine de logements sur Saint-Nicolas, et alors que la vogue naissante des îles alimentait la convoitise des promoteurs. Les élus de Fouesnant assurent que plus rien ne viendra brouiller cette image de paradis perdu.

C. de C.

L'Alsace, région pilote pour les fonds européens

JEAN-PAUL DELEVOYE, ministre de la fonction publique, a annoncé, mercredi 31 juillet, des mesures pour accélérer la consommation par la France des crédits européens pour le développement régional. Alors que, d'ici 2006, elle peut bénéficier de 16 milliards d'euros, elle n'a à ce jour utilisé que 6 % de l'enveloppe. Les crédits ne transiteront plus par les ministères mais seront directement affectés à des « fonds de concours locaux » sous l'autorité des préfets et des collectivités locales. Une attention particulière sera portée aux DOM-TOM, qui bénéficieront, au titre des subventions européennes, de sommes considérables. Candidate, l'Alsace a été choisie pour la première expérience.

DÉPÊCHE

■ ÎLE-DE-FRANCE : 143 contrats départementaux de sécurité ont été signés depuis deux ans, indique l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, dans sa lettre de juillet-août. Ils concernent essentiellement la sécurité dans les transports.

LES FANTÔMES

Sur les conseils de son médium, elle fit bâtir une maison pour les âmes des victimes du fusil à répétition



La seule photo connue de Sarah Winchester (1839-1922), en 1906.

DE SARAH WINCHESTER

FAUT-IL être riche pour être excentrique ? En principe non, cela n'a rien à voir, on en a maints exemples. Tout de même, on ne peut nier que l'argent facilite les choses quand on décide de passer les bornes. Vivre en dehors des règles communes exige beaucoup d'abnégation ou beaucoup d'argent. De plus, certains caprices sont onéreux. La passion de l'architecture, par exemple – pour laquelle d'aucuns se croient doués, étrangement, en dépit du bon sens –, le goût de bâtir peuvent commencer de façon très petite, triviale, par l'achat de quelques nains de jardin, la confection d'une girouette avec ses initiales.

Mais ensuite, comment ne pas songer à Néron incendiant Rome pour la reconstruire ? A la mégalomanie des pharaons Khéphren et Khéops ? Il serait aisé de poursuivre l'inventaire des errements de construction jusqu'à nos jours en songeant à certains puissants de ce monde qui se sont hâtés d'édifier vite, vite, avant la mort, des œuvres aux fondements discutables. Doit-on discuter, d'ailleurs, quand on ordonne ces choses ? Pierre le Grand, sans sa brutalité proverbiale, n'aurait pas créé Saint-Pétersbourg. Même la tour Eiffel, geste architectural plein d'autorité, en agace encore plus d'un.

Les bâtisseurs ne sont pas tous des excentriques, loin de là, mais, dès que leurs dépenses excèdent un certain seuil, le mot de « folie » vient tout de suite à la bouche de leurs détracteurs : ça va coûter une folie – on nommait les maisons de fantaisie au XVIII^e siècle des « folies », comme pour s'en excuser – et l'excentrique est justement celui qui parvient à s'approcher de la folie sans y tomber, à lui faire sa part en lui, à la frôler et à retirer sa main à temps.

On objectera qu'il y a des excentriques bâtisseurs sans le sou : en témoignent maintes villas modestes et absurdes dans la plupart des stations balnéaires. Et on invoquera inévitablement les mânes du facteur Cheval, humble postier de la Drôme, qui lors de ses tournées ramassa pendant trente ans des cailloux avec lesquels il éleva peu à peu, de 1879 à 1912, son fameux Palais idéal, à Hauterives, consacré par les surréalistes, puis par André Malraux, comme un temple de l'art naïf.

Tout cela est vrai, mais à titre de contre-exemple : on admire l'univers poétique du facteur Cheval, surtout sa persévérance laborieuse, alibi rustique qui dédouane à lui seul les excentriques plus dépensiers. En fait, bâtir est coûteux, et les résultats les plus mémorables ne sont pas les plus économes. Ce qui fait rêver chez l'excentrique constructeur, c'est d'abord le luxe – il faut que cela coûte cher et soit inutile – et ensuite la bizarrerie. Le nom de William Beckford (1760-1844), l'auteur de *Vathek*, est resté dans l'histoire à proportion de tout ce que son caractère original l'a mené à ruiner. Jeune aristocrate, à la tête de la plus grande fortune d'Angleterre, il visite l'Europe, s'exile un temps à la suite d'un scandale amoureux, revient sur ses terres et fait élever une vaste abbaye, Fonthill Abbey – qui lance le mouvement du renouveau gothique –, dont la flèche, faite de matériaux de mauvaise qualité, s'effondre en 1797. Beckford y voit un signe encourageant et en fait dresser une autre, de 84 mètres, qui restera un des plus hauts bâtiments du pays, avant de s'écrouler à son tour en 1825. Une réputation perdue, une fortune dilapidée, des ruines grandioses, voilà qui frappe les esprits autrement que la brochette du facteur, même s'il ne reste plus rien à visiter des folies de Beckford.

L'Amérique était encore un pays jeune et corseté quand la vieille Angleterre ne comptait plus ses aristocrates extravagants. Mais on y devenait parfois très riche, très vite. La jeune Sarah Pardee, née en 1839 à New Haven, Connecticut, à 23 ans quand elle épouse William Winchester, le fils de l'inventeur du fusil à répétition qui a rendu son nom célèbre, un engin permettant de tirer une balle toutes les trois secondes, qui fait merveille pendant la guerre civile et ensuite contre les Indiens. Quatre ans plus tard, Sarah Winchester met au monde une petite fille qui meurt très vite, laissant sa mère à moitié folle. Le couple n'aura pas d'autre enfant, et quand William Winchester meurt de tuberculose, en 1881, sa veuve hérite d'un capital de 20 millions de dollars, une somme colossale pour l'époque, avec un revenu de 1 000 dollars par jour, exonéré d'impôts jusqu'en 1913.

Sarah Winchester a quarante-deux ans, beaucoup de chagrin, des millions à ne savoir qu'en faire. De bons amis lui suggèrent de consulter un médium pour soulager sa peine. Celui-ci lui explique qu'elle est victime d'un sort qui pèse sur sa famille à cause de l'invention funeste du fusil. Les âmes des milliers de morts tués par des fusils Winchester réclament réparation.

Le médium conseille à Sarah de quitter la Côte est et d'aller vers le soleil couchant. Elle vend sa propriété de New Haven, voyage et s'arrête en Californie, dans la vallée de Santa Clara, au sud de San Francisco (aujourd'hui la ville de San José), où elle achète une maison de six pièces en travaux

et plus de 80 hectares de terres alentour. Le médium a précisé qu'il lui faudrait construire une demeure non seulement pour elle-même mais aussi pour les fantômes des défunts assoiffés de vengeance, innombrables. Elle ne devrait donc jamais s'arrêter de l'agrandir, sous peine de mourir aussitôt. Sarah Winchester, définitivement convaincue de la prédiction du mage, obéit et, pendant trente-huit ans, fait bâtir jour et nuit.

Elle n'a pas de connaissances particulières en architecture, mais des moyens illimités et une détermination inébranlable... Une équipe de vingt-deux charpentiers travaille pour elle, vingt-quatre heures par jour, sans relâche. Trente-huit ans de coups de marteau pour le voisinage. Elle construit, change d'avis, démolit, fait reconstruire, ajoute encore et encore de nouvelles chambres et des salles de bains, des escaliers, sans fin. La maison finit par avoir 160 pièces, 10 000 fenêtres, 47 cheminées, 3 ascenseurs, 13 salles de bains.

Une voie ferrée apporte les matériaux et le mobilier, de nombreux vitraux de chez Tiffany, des tapis, des portes... Sarah est obsédée par le chiffre 13. La plupart des fenêtres ont treize vitres, les murs treize panneaux, la serre a treize verrières, les escaliers treize marches. A l'exception d'un seul qui en a 42, hautes de cinq centimètres chacune, moins pour satisfaire une lubie, pense-t-on, que parce que Sarah, de petite taille (moins de 1,50 m), est devenue rhumatisante avec l'âge. La maison prend de la hauteur et compte jusqu'à sept étages à son apogée.

et fait immédiatement murer la cave et son contenu, pour toujours.) Après quoi, les travaux reprennent de plus belle.

CE qui étonne le plus, lorsqu'on visite aujourd'hui cette maison, classée monument historique, est l'absence totale de grandeur de l'entreprise. Les pièces endommagées par le séisme sont restées dans leur état de délabrement, mais la majeure partie, restée intacte, n'offre jamais de belle perspective, sans parler du mauvais goût sinistre de la décoration décidée par M^{me} Winchester dans les moindres détails. Les parquets, les rideaux, les vitraux, oui, tout cela a été fait soigneusement, à grands frais. Mais on y ressent une impression croissante d'étouffement

Elle changeait de chambre chaque nuit, s'entretenait avec les esprits, ne recevait aucun visiteur, ne se montrait jamais le visage découvert

proche de la claustrophobie, que l'on soit fervent ou non du chiffre 13. Une sensation certainement liée à l'humeur mélancolique de celle qui l'a conçue, et aussi à sa volonté de se protéger des fantômes en leur tendant des pièges multiples. Ainsi, de nombreuses portes ne s'ouvrent que dans un sens, d'autres donnent sur un mur ou sur un vide de deux étages. Des escaliers ne mènent nulle part, s'arrêtent au plafond. Des chambres sont incluses dans d'autres chambres, on ouvre le tiroir d'un buffet sans fond, et ainsi de suite, tout cela afin d'emprisonner les esprits malveillants qui auraient pu menacer la maîtresse des lieux.

Laquelle, en même temps, fait la distinction entre les bons fantômes et les mauvais. Pour les mauvais, les pièges et les trompe-l'œil. Pour les bons, tous les égards : elle cherche à leur plaire en multipliant les cheminées inutiles pour qu'ils puissent entrer et sortir à leur aise, bannit les miroirs (deux en tout et pour tout dans la maison, tournés contre le mur) parce que la vision de leur propre image passe pour effrayer les fantômes. Il est certainement complexe de vouloir cohabiter ainsi avec l'au-delà pendant quarante ans, au point que, malgré un système de sonnettes électriques sophistiqué, les domestiques se perdent aussi souvent que les âmes défuntes dans le labyrinthe de M^{me} Winchester, la seule sans doute à s'y retrouver à peu près.

M^{me} Winchester ne se remarqua jamais. Les légendes couraient la ville à son propos. Elle changeait de chambre chaque nuit, s'entretenait avec les esprits, ne recevait aucun visiteur, ne se montrait jamais le visage découvert, toujours voilée – il paraît que sa ressemblance avec la reine Victoria était remarquable –, et les domestiques qui par accident la croisaient non voilée étaient licenciés. On disait qu'elle jouait parfois au petit matin sur son piano désaccordé. Qu'elle gardait des coffres pleins d'or et de vaisselle précieuse pour dîner avec les fantômes (on n'a rien trouvé dans ces coffres qu'un peu de linge, des

coups de presse relatant la mort de sa fille et de son mari, une boucle de cheveux d'enfant). Comme beaucoup d'adeptes du spiritisme, elle refusait d'être prise en photo. La faculté de médecine de Yale a un portrait d'elle jeune fille. Un jardinier fit en cachette un cliché de la vieille dame dans sa calèche, c'est tout.

La prédiction et les conseils du médium avaient fait dépenser à Sarah Winchester plus de 5 millions de dollars de l'époque, et ses héritiers commençaient à trouver la plaisanterie longue.

Le 4 septembre 1922, Sarah Winchester réunit ses fantômes une dernière fois dans son salon de conférence spirite, partit se coucher et mourut dans son lit, à 83 ans, laissant tous ses biens à sa nièce, Frances Marriot, et quelques millions à l'hôpital de New Haven. Quand son héritière vendit les meubles, il fallut pour les emporter huit camions par jour pendant six semaines et demie.

Les curieux purent enfin investir l'endroit. De nouveaux médiums expertisèrent les lieux, notèrent des phénomènes étranges, des bruits de marteau ou de volets qui claquent, des voix mystérieuses... Ils débattent encore pour savoir si la maison est hantée ou non. On ne voit pas ce qui les empêcherait de continuer leurs spéculations, puisque la Winchester Mystery House attire des milliers de visiteurs payants. Que l'on croie ou non à l'existence des revenants, peu importe, finalement. Un vrai fantôme est distinctement sensible dans ce dédale, mieux que dans tous les châteaux d'Ecosse : celui de l'excentricité assumée jusqu'au bout comme un destin et un châtiement.

Michel Braudeau

PROCHAIN ARTICLE
La soixante-cinquième case
de Bobby Fischer

Le Monde
ÉDITORIAL

La retraite et la Bourse

DANS LES PAYS occidentaux, la crise boursière commence à avoir d'importantes retombées politiques. Non seulement parce qu'elle touche principalement les secteurs économiques naguère les plus florissants – les nouvelles technologies – mais surtout parce qu'elle appauvrit des dizaines de millions d'épargnants. La Bourse est devenue en effet un passage obligé pour de nombreux salariés, américains ou britanniques notamment, qui aspirent à une retraite décente. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, mais aussi dans des pays réputés pour leur niveau de protection sociale, comme l'Allemagne ou la Suisse, la place de l'Etat dans les mécanismes de retraite se stabilise ou régresse au profit des fonds de pension privés.

Les systèmes fiscaux encouragent les salariés à placer leur argent dans des fonds qui investissent dans leur propre entreprise. Le mécanisme a longtemps fait l'objet d'un consensus. N'a-t-on pas vu, en France, la quasi-totalité des syndicats créer un comité pour sélectionner les gestionnaires des fonds qui souhaitent recueillir l'épargne salariale ? Quand les marchés financiers sont florissants, le cercle est vertueux : les entreprises qui ont besoin d'investir trouvent de l'argent à bon compte, fidélisent leurs salariés et sauvegardent leur indépendance. Les intéressés acceptent de voir leurs rémunérations progresser faiblement car, malgré tout, leur patrimoine augmente grâce à l'essor de cette épargne.

D'éminents économistes considèrent comme acquis que les revenus du capital progressent davantage que ceux du travail.

La crise actuelle invite à réinterroger ces certitudes. La Bourse est certes, à moyen et long terme, le placement le plus rémunérateur, mais la chute brutale des marchés financiers cause régulièrement de graves préjudices aux épargnants. En France, où les fonds de pension font figure d'Arlésienne, certains en profitent pour tenter d'enterrer leur création. Le gouvernement parle de les mettre en place en 2004. Pas avant.

Il y a d'autres raisons d'être méfiant que la seule conjoncture. Dans la plupart des pays occidentaux, le nombre de retraités va augmenter à partir de 2005. Ceux qui auront tendance à vendre leurs actions seront plus nombreux que les acheteurs. Le cours des actions devrait donc baisser. Ces arguments ne sont pas à prendre à la légère.

Croire, pour autant, que la retraite par répartition constitue la panacée serait un erreur tragique. En réduisant le nombre d'actifs, la démographie n'est pas favorable aux futurs retraités. Que faire ? Sans doute repousser l'âge de la retraite, au moins pour les salariés entrés tardivement sur le marché du travail, et diversifier les placements effectués en vue de la retraite. Car si certains pays sont allés trop loin dans la capitalisation au détriment de la solidarité, la France aurait tort de renoncer à réformer ses régimes existants.

Bagdad vaut-il une guerre ?

par Michael E. O'Hanlon et Philip H. Gordon

DEPUIS des mois, le président Bush manifeste son intention d'écarter Saddam Hussein du pouvoir en Irak.

Cet objectif semble bénéficier d'un large soutien du peuple et du Congrès américains. Par une diplomatie bien pesée, il peut aussi probablement recueillir au moins l'accord – si ce n'est le soutien actif – d'un certain nombre d'alliés européens et arabes.

Une opération militaire visant à renverser M. Hussein représenterait, cependant, le plus considérable usage de la force de la part des Etats-Unis depuis la guerre du Vietnam. Si le président Bush entreprend pareille mission, celle-ci dominera le reste de son mandat, modifiera radicalement la politique dans le golfe Persique et au Proche-Orient, et aura des répercussions majeures sur l'économie mondiale. Pourtant, il n'y a guère eu de débats sur le pour et le contre d'une telle offensive. Les audiences de la commission des affaires étrangères du Sénat, qui viennent d'avoir lieu, sont un début, mais un début seulement.

Les faits montrent que les Etats-Unis peuvent continuer de contenir Saddam Hussein sans se lancer dans un conflit, tout comme nous avons dissuadé les Soviétiques pendant la

guerre froide et tout comme nous avons maîtrisé la Corée du Nord pendant un demi-siècle. M. Hussein tient au pouvoir et à la vie plus qu'à tout ; il a évité de mener des actions susceptibles de conduire à sa perte. Cependant, il existe de bonnes raisons de provoquer sa chute s'il s'obstine à cacher ses armes de destruction massive et à refuser l'accès des sites aux inspecteurs des Nations unies. Même si apparemment il n'a pas été impliqué dans les attentats du 11 septembre, Saddam Hussein pourrait décider à l'avenir de fournir des armes biologiques à Al-Qaïda. Il peut également se doter progressivement de l'arme nucléaire. Mais les arguments en faveur de son renversement doivent être mis en balance avec les coûts et les risques liés à une invasion de l'Irak.

Malheureusement, la plupart des partisans de cette solution ont tendance à minimiser le prix à payer. La chute rapide des talibans semble avoir marqué, selon eux, l'émergence d'une nouvelle forme de conflit qui ne réclame qu'un petit nombre de troupes au sol et promet des résultats décisifs à un moindre coût. Mais l'on a tous les motifs de penser qu'une guerre contre l'Irak serait beaucoup plus difficile à mener.

En Afghanistan, les talibans se battaient à partir de tranchées situées à l'extérieur des villes. De même, au

Koweït en 1991, les forces irakiennes nous affrontaient dans le désert sans pouvoir répliquer aux forces aériennes américaines. Dans la prochaine guerre, cependant, l'armée irakienne tirera sans doute les leçons de sa défaite de 1991 et se battra au cœur des agglomérations, où les victimes civiles pourraient considérablement alourdir le bilan des frappes aériennes, et où les bâtiments permettraient de camoufler les armes et les soldats. Si une grande partie des 425 000 recrues du service actif irakien sont médiocrement entraînés et si leur loyauté à M. Hussein n'est pas acquise, il y a peu de chances pour que ses 100 000 soldats d'élite cèdent rapidement. S'il existe un réel espoir qu'ils lâchent Saddam Hussein et nous laissent remporter la victoire sans combattre, cela impliquera le déploiement d'une importante force d'invasion à la frontière irakienne.

S'il nous fallait affronter la garde républicaine à Bagdad, les combats urbains pourraient ressembler à ceux de 1993 à Mogadiscio, en Somalie – ou, pis, à la réoccupation par Israël d'une partie de la Cisjordanie cette année. Des armes légères utilisées à courte distance feraient courir beaucoup plus de risques à l'aviation et aux troupes américaines que ce ne fut le cas lors de l'opération « Tempête du désert », ou au cours

des guerres du Kosovo et d'Afghanistan. L'Irak pourrait utiliser des agents chimiques ou biologiques contre nos forces d'invasion. Les victimes militaires se compteraient alors probablement par milliers. M. Hussein peut aussi utiliser des missiles Scud à tête chimique ou biologique contre Israël, le Koweït ou

MICHAEL E. O'HANLON et PHILIP H. GORDON sont chercheurs à la Brookings Institution, à Washington.

l'Arabie saoudite – ou employer des gaz toxiques contre les Irakiens, comme il l'a fait en 1988.

En dépit de tout cela, l'armée américaine remporterait cette guerre et pourrait installer un nouveau gouvernement en Irak. Mais le coût serait lourd en vies irakiennes et américaines. Après la guerre, la stabilité et la démocratie seraient loin d'être garanties en Irak, et il pourrait être nécessaire d'occuper le pays pendant dix ans et plus.

Il faut savoir si le prix à payer en vaut la peine. Mais, si tel est le cas, M. Bush doit nous en apporter la preuve. Ce qu'il n'a pas encore fait.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.
© The New York Times.

Le capitalisme sans tête par Michel Guénaire

LE capitalisme a longtemps été assimilé à l'entreprise capitaliste. Aujourd'hui, le capitalisme est toujours représenté par l'action de l'entreprise, mais celle-ci est doublée de l'intervention de plusieurs acteurs périphériques : banques d'affaires, cabinets d'audit, agences de notation, fonds d'investissement spéculatifs ou *hedge funds* et autres fonds de pension. Ces acteurs déterminent, autant que les entreprises, les investissements. Le capitalisme devient une organisation nucléaire, mêlant plusieurs acteurs outre les entreprises, et aucun d'entre eux ne décide véritablement seul.

Ces acteurs maximisent, chacun de son point de vue, les chances de l'investissement capitaliste, en même temps que leur propre rémunération de conseil ou d'agent. Les banques d'affaires signalent les occa-

sions de l'investissement et placent les opérations des entreprises, tandis que les cabinets d'audit, à travers leur activité de commissariat aux comptes, certifient les comptes des entreprises ; les agences de notation fustigent les dépenses publiques des Etats pour ramener ceux-ci à l'économie saine indispensable au bon accueil des investissements ; les fonds spéculent sur les différentes places financières, selon leurs propres critères de rentabilité, à plus court terme pour les *hedge funds* et à plus long terme pour les fonds de pension.

Aucun de ces acteurs n'a de vision d'ensemble sur l'évolution de l'économie. C'est le drame du capitalisme moderne. La vision devrait revenir aux directions des entreprises, mais justement celles-ci sont *volens*, *volens* entre les mains de ces acteurs périphériques. Le capitalisme est sans tête. Les pouvoirs publics sont sans secours véritable pour endiguer

le curieux phénomène, parce que ces acteurs sont pour la plupart d'entre eux impalpables. Leur influence sur la marche du capitalisme est la plus discrète. Leur responsabilité peut être difficilement engagée par les pouvoirs publics. Le nouveau capitalisme nucléaire se protège ainsi de toute sanction immédiate des autorités de régulation ou de la justice des Etats.

Les Etats voudront étayer le dispositif de contrôle des pratiques du capitalisme moderne. Ils seront pris au piège de leurs engagements en faveur de la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux. Les acteurs recensés ont tous un alibi : ils sont les agents de la dérégulation des marchés mise en place par les Etats. Il faudra attendre une profonde rupture dans l'organisation des Etats modernes avant de voir une véritable régulation reprendre l'avantage sur le marché.

En attendant, il faut retrouver, à

l'intérieur même des entreprises, la voie de la mesure. L'issue est peut-être autant éthique que procédurale. Il faut que l'entreprise capitaliste redevienne un lieu de décision et de contrôle exhaustifs de l'investissement capitaliste. Cette observation devrait particulièrement conduire les petits actionnaires à ne plus

MICHEL GUÉNAIRE est avocat.

prendre pour cibles, notamment dans les assemblées générales d'actionnaires, les présidents de société. Ce combat frontal est vain. Les petits actionnaires devraient renforcer leur lien avec leur président, pour renforcer ce dernier vis-à-vis des acteurs périphériques qui jouent de sa faiblesse afin de mieux imposer leur loi au sein de l'entreprise. C'est la cohérence de l'entreprise qui redonnera sa cohérence au capitalisme.

La dialectique de la Bourse et de la monnaie

Suite de la première page

De façon plus concrète et moins idéologique, les fonds spéculatifs, les célèbres *hedge funds*, dont une des particularités est de pouvoir vendre des actions à découvert – c'est-à-dire sans les détenir –, sont sur la sellette : on leur reproche aujourd'hui d'accélérer artificiellement la chute des cours, comme hier, mais sans que personne cette fois ne s'en offusque, ils avaient favorisé l'envolée des titres. Les analystes financiers, notamment tous les spécialistes de feu la nouvelle économie, qui avaient justifié par des théories savantes et irréfutables la folle ascension boursière des valeurs technologiques à la fin des années 1990, se retrouvent eux aussi dans la ligne de mire. Au point, pour certains d'entre eux, et parmi les plus célèbres, d'avoir des comptes à rendre à la justice américaine. Les autorités boursières, toujours aux Etats-Unis, ne sont pas davantage épargnées.

Enfin, de nombreux chefs d'entreprise se retrouvent eux aussi sur le gril pour cause de stratégies imprudentes, d'acquisitions excessivement coûteuses mais aussi de pratiques comptables trop imaginatives ou carrément frauduleuses. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) lui-même, Alan Greenspan, s'en est pris, avec une rare et inhabituelle violence, à « ces patrons cupides », qui, selon lui, mettent en danger tout le système. Une attaque en forme de diversion ? Car le patron de la Fed et

ses homologues des grands pays industrialisés ne sont pas forcément les mieux placés pour donner, à propos de cette crise, des leçons de morale et de bonne gestion. Comme garants supposés de la stabilité financière, l'effondrement des places boursières américaines et européennes constitue d'abord pour eux un grave échec. Et aussi un immense choc qui, à l'évidence, les laisse désarmés. Pour l'instant, pas le moindre début de réponse énergique et coordonnée, de part et d'autre de l'Atlantique, à la crise, pas la moindre mesure pour tenter de calmer les investisseurs et remettre un peu d'ordre sur les marchés. Il est vrai que la Banque centrale européenne (BCE), tout entière au bonheur de voir l'euro remonter, semble surtout préoccupée par les problèmes de succession au poste de président.

LA BULLE SPÉCULATIVE

Mais plus que leur incapacité à gérer, en aval, le krach, les banquiers centraux s'exposent surtout à la critique d'avoir laissé se former, durant les années 1990, sans réagir, la bulle spéculative. Pire : d'avoir, par le laxisme de leurs politiques, favorisé son émergence. La bulle boursière s'est d'abord nourrie de la bulle monétaire. Les chefs d'entreprise vilipendés par Alan Greenspan se seraient-ils montrés si cupides, se seraient-ils autant et aussi dangereusement endettés si les taux d'intérêt n'avaient pas été aussi bas ? Les achats d'actions auraient-ils été aussi aisés, frénétiques et aveugles si l'argent n'avait à ce point coulé à flots, si les vannes monétaires n'avaient été grandes ouvertes et les liquidités aussi abondantes ? En 1999, au plus fort du déchaînement de la folie boursière, les taux directeurs des ins-

tituts d'émission se situaient, à 0,5 % au Japon, 2,5 % en Europe, au plus bas de leur histoire. Aux Etats-Unis, ils s'établissaient à 5 %, au même niveau que quatre ans auparavant : durant cette période, gavés de liquidités accordées par un M. Greenspan aussi généreux que passif, le Nasdaq fut multiplié par cinq, le Dow Jones par deux ! Ainsi se comprend mieux l'admiration qu'ont longtemps vouée les boursiers au patron de la Fed.

Lorsqu'on les interrogeait, à la fin des années 1990, sur leur position face à l'inflation des actifs financiers, les banquiers centraux se montraient plutôt évasifs. La Banque de France estimait qu'« on n'est jamais totalement certain de formuler le bon diagnostic », en raison de l'incertitude sur « la valeur fondamentale de l'actif ». Le chef économiste de la BCE, Otmar Issing, rappelait quant à lui qu'une politique de taux d'intérêt ne se décide pas en fonction « de l'évolution des cours des actions en Bourse » mais de la « valeur de l'argent ». Et d'ajouter que « les banques centrales ne disposent pas de compétences particulières dans l'appréciation d'actions sur ou sous-cotées ». Il faut croire que, depuis, les autorités monétaires européennes ont acquis de telles compétences puisque le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a affirmé il y a quelques jours que la chute des marchés boursiers était « excessive ».

De fait, au-delà des difficultés théoriques et pratiques, immenses et bien réelles, liées à la gestion des bulles spéculatives, sans doute les banquiers centraux ont-ils été les victimes inconscientes de la mode du « monétairement correct » : l'inflation classique, celle des biens et des

services, ayant disparu, il convient de maintenir les taux d'intérêt aussi bas que possible pour stimuler la croissance. Il est devenu presque inconvenant, quasi immoral et anti-social, de les relever.

LE PROCUREUR GREENSPAN

Une certaine lâcheté a fait le reste. En décembre 1996, M. Greenspan avait dénoncé, chacun s'en souvient, « l'exubérance irrationnelle » des marchés. Une formule-choc qui avait agacé la Maison Blanche, soucieuse que personne ne vienne gâcher la fête, entamer le moral des épargnants-consommateurs et... la cote de popularité de Bill Clinton. Cédant à cette ferme pression et soucieux de préserver son aura, le président de la Fed avait alors décidé ne pas donner suite. Il en était resté au simple avertissement verbal et n'était pas passé à l'acte, celui qui aurait consisté à durcir, préventivement, sa politique monétaire. Par la suite, compte tenu du nombre croissant de personnes – gouvernements, banquiers, courtiers, chefs d'entreprise, salariés, boursicoteurs, investisseurs professionnels, médias – qui tiraient profit de l'envolée des Bourses et participaient à l'orgie de crédits, une intervention de M. Greenspan et des autres banquiers centraux eût exigé un courage politique dont ils étaient dépourvus. La bulle pouvait dès lors gonfler sans limite et l'exubérance irrationnelle se déchaîner librement. Ce qui n'a pas manqué de se produire.

Aujourd'hui procureur implacable des patrons cupides, le président de la Fed pourrait bien, demain, se retrouver cette fois sur le banc des accusés.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicton
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant
et
l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
SOCIÉTÉ ÉDITRICE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

FINANCE

La crise des marchés financiers a d'importantes **RÉPERCUSSIONS** sur les régimes de retraite par capitalisation. Dans la plupart des pays occidentaux, ceux-ci ont massivement investi en actions dans les

années 1990. Du coup, les revenus de ces fonds diminuent et les retraités voient leur pouvoir d'achat **BAISSER**. Les fonds de pension américains les plus importants comme Calpers et TIAA-Cref ont perdu

des sommes importantes investies dans Enron et WorldCom. Aux États-Unis comme en Grande-Bretagne, les entreprises délaissent les fonds à revenus garantis contre des fonds à cotisations **DÉFINIES**,

reportant le risque **SUR LES SALARIÉS**. En Suisse, le gouvernement veut revoir à la baisse le rendement des retraites. En France, le gouvernement n'envisage plus de créer des fonds de pension avant **2004**.

La crise boursière ampute les retraites des Américains

La baisse de rendement des actions réduit de manière importante l'épargne des ménages. Certaines entreprises, comme General Motors ou Michelin, doivent verser d'importantes sommes à leurs fonds de pension tandis que d'autres augmentent les cotisations

LE MORAL des Américains est en berne. L'indice de confiance des consommateurs dans leur économie, publié mardi 30 juillet par l'institut de conjoncture Conference Board, a chuté de près de 9 % ce dernier mois. Leur principale inquiétude ? La fonte du pécule qu'ils amassent pour leurs vieux jours. En effet, dans un pays où la retraite publique est notoirement insuffisante (moins de 40 % du revenu actif), les salariés dépendent largement des fonds de pension souscrits par leur entreprise ou individuellement pour alimenter leurs pensions. Or la dégringolade boursière met en évidence les failles du système.

Les faillites d'Enron, de Global Crossing et de WorldCom démontrent l'urgence d'une réforme du système par capitalisation, qui a quasiment réduit à zéro la retraite

de leurs salariés, « piégés » dans des fonds d'épargne salariale investis pour plus de 50 % en actions de leur propre société. Au-delà, ce sont tous les cotisants qui, à terme, peuvent s'inquiéter, alors que leurs fonds de pension mesurent les dégâts de leurs investissements en actions et obligations du courtier en énergie et des deux opérateurs de télécommunications.

Le fonds Calpers (105 milliards de dollars d'actifs, soit 107,39 milliards d'euros), qui gère les retraites des salariés de l'Etat de Californie, a perdu 510 millions de dollars dans l'affaire WorldCom et son homologue de Floride (95 milliards de dollars d'actifs), 325 millions dans le dossier Enron. Aujourd'hui, ces pertes ne représentent pas plus de 1 % des actifs gérés, mais le fait est là : dans un contexte de faillites en série et de débâcle

boursière prolongée, les placements des Américains pour leur retraite sont mis à mal.

Selon l'Investment Company Institute (ICI), l'encours des produits d'épargne-retraite aux États-Unis a ainsi reculé de plus de 11 % en 2001 (à 10 200 milliards de dollars), après avoir déjà stagné en 2000 alors qu'il avait progressé de 5 % à 10 % par an depuis 1990, gonflé par l'euphorie de Wall Street. Aujourd'hui, pour les gérants de fonds comme pour les cotisants, il ne s'agit plus de multiplier les procès contre les sociétés qui les ont trompés ; il faut envisager une réforme de tout le système.

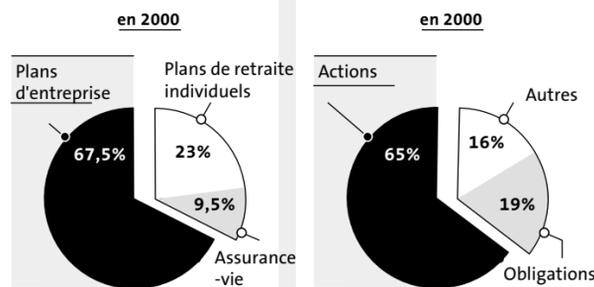
John H. Biggs, président du premier fonds de pension américain, TIAA-Cref (retraite d'enseignants, 270 milliards de dollars d'actifs), a ainsi mené un lobbying actif auprès du gendarme de la Bourse, la Securities and Exchange Commission (SEC), pour durcir les règles de gouvernement d'entreprise, en renforçant l'indépendance des auditeurs, en surveillant les rémunérations des dirigeants d'entreprise et en alourdissant les peines pour les délinquants en col blanc. La faillite frauduleuse de WorldCom a convaincu les investisseurs que le cas Enron n'avait rien d'exceptionnel et qu'ils devaient se montrer plus attentifs à la gestion des entreprises dans lesquelles ils investissent.

Les syndicats américains, par la

DES PRODUITS DÉPENDANTS DES MARCHÉS FINANCIERS

Structure de l'épargne-retraite aux États-Unis

Répartition des investissements en épargne-retraite



La retraite des Américains dépend principalement de la politique de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Globalement, les placements en actions, plus risqués, sont favorisés.

Source : CDC Ixis

voix de leur fédération AFL-CIO, vont plus loin. Les salariés ne se sentent pas seulement floués par les manipulations comptables qui ont entraîné la descente aux enfers de certains titres, mais, globalement, par la violente purge sur toutes les actions. L'AFL-CIO souhaite repenser la structure même du dispositif de retraite par capitalisation américain, pour limiter les risques que fait peser la volatilité à Wall Street. La part des actions par rapport aux autres placements (obligataires, monétaires, immobili-

ers, etc.) est passée en dix ans de 44 % à 65 % de l'épargne-retraite. Mais le mythe, dans les années 1990, de la Bourse socle de la prospérité des entreprises comme des épargnants a fait long feu.

Dans la fonction publique et les grandes entreprises, les plans de retraite proposent des prestations définies, où l'employeur s'engage à verser au retraité une rente viagère. Là, la déroutante boursière pèse sur les comptes des entreprises : alors que les plus-values des placements de leurs fonds étaient, jus-

qu'ici, assez opulentes pour couvrir le montant des versements, les sociétés sont aujourd'hui obligées d'amputer leurs bénéfices pour honorer leurs charges. Ainsi, la valeur du fonds de pension de General Motors a chuté de 78 milliards de dollars, en 2000, à 67 milliards, en 2001. Du coup, le constructeur automobile, qui n'avait pas eu à contribuer à ce plan ces dernières années, y a versé 2,2 milliards de dollars au début de l'année. Le français Michelin a aussi annoncé qu'il pourrait devoir recapitaliser ses fonds de pension à

Le fonds Calpers, qui gère les retraites des salariés de l'Etat de Californie, a perdu 510 millions de dollars dans l'affaire WorldCom

l'étranger de 150 millions d'euros.

Mais, plus grave encore, le risque boursier est de plus en plus supporté par les salariés des sociétés, qui voient leur épargne-retraite partir en fumée. En effet, une majorité d'entreprises outre-Atlantique ne proposent que des plans à cotisations définies, où leur engagement ne porte que sur le montant de leur contribution. En outre, nombre d'entre elles, notamment dans le secteur de la haute technologie, ont privilégié l'épargne salariale (les plans dits « 401k »), plus flexible et avantageuse fiscalement. Ces plans représentent les deux tiers du régime à cotisations définies. Problème : ils sont plus orientés vers les actions que les fonds de pension classiques (à 70 % en moyenne contre 50 % selon ICI) et les entreprises ont toute liberté pour fixer des règles dangereuses, telles que payer leur abondement avec... leurs propres actions ! Dans le cadre de sa campagne « No more Enrons », l'AFL-CIO milite donc pour une plus grande transparence dans la gestion des plans « 401k » et, au-delà, pour une diversification de l'épargne-retraite hors de la Bourse.

Reste que « les Américains vont devoir admettre que le retour sur investissement de leur épargne soit de 3 % à 4 % par an et non de 9 %, comme lors de l'âge d'or boursier », estime Robert Arnott, de la firme d'investissement First Quadrant. Il leur faudra donc cotiser plus, plus longtemps, pour obtenir une pension plus maigre.

Gaëlle Macke

Débâcle en Suisse

Le gouvernement suisse a annoncé début juillet son intention d'abaisser le taux de rémunération des fonds de pension de 4 % à 3 %. Cette initiative fait suite aux plaintes des compagnies d'assurances et des caisses de retraite, qui affirment être prises à la gorge à cause de la débâcle des marchés financiers.

Depuis 1985, employeurs et salariés versent chaque mois des cotisations dans des fonds de pension, gérés soit par des caisses autonomes, soit par les entreprises, soit par les compagnies d'assurances privées. Cette épargne-retraite était rémunérée jusqu'alors à un taux de 4 %. Lorsque les marchés financiers étaient florissants, les caisses et les assureurs ont gagné beaucoup d'argent avec ces fonds, qui leur rapportaient en réalité plus de 10 %. Au lieu de constituer des réserves, les compagnies ont préféré investir ou distribuer plus de dividendes à leurs actionnaires.

En Grande-Bretagne, nombre de fonds jadis prospères sont aujourd'hui en déficit

LONDRES

de notre correspondant à la City
Colin a de la chance. Engagé en 2001 par l'opérateur téléphonique BT, il est couvert par le plan de retraite « à revenu défini » de l'entreprise. Quand il cessera son activité, ce technicien bénéficiera d'une pension généreuse basée sur son salaire de fin de carrière. Entré il y a trois mois chez BT, son collègue Peter dépend, lui, d'un autre système, mis en place fin 2001. Il n'a droit qu'à un abondement de l'employeur proportionnel à ses versements (entre 4 % et 10 % de son salaire) au fonds de pension de l'entreprise. Le niveau de sa retraite dépendra du marché boursier, où le fonds de BT investit l'argent de ses souscripteurs, à l'instar de la plupart des fonds des grandes entreprises.

Début 2002, les actions constituaient 45 % du portefeuille des fonds de pension britanniques, contre 11 % d'obligations. Résultat, nombre de fonds jadis prospères sont en déficit. Le manque à gagner de celui de BT s'élèverait à

3 milliards de livres (4,76 milliards d'euros), celui de British Aerospace à 776 millions, celui d'ICI à 453 millions, celui de Rolls Royce à 392 millions... La décision du ministre des finances, annoncée le 4 juillet, d'assouplir le nouveau règlement comptable obligeant les sociétés à inscrire leurs engagements de retraite dans leur bilan, souligne la gravité de la situation.

Du coup, un nombre croissant d'entreprises – les grands magasins

Sainsbury's et Marks & Spencer ou les banques Barclays et Abbey National – suivent l'exemple de BT et refusent aux entrants les plus récents les plans de retraite basés sur le dernier salaire (*final salary scheme*). L'opérateur réalise ainsi une économie de 2 100 livres par salarié et par an. Une révision qui ne va pas sans turbulences sociales : les salariés acceptent mal les retraites royales versées à leurs dirigeants. D'après une étude, seulement 44

des 100 plus grandes entreprises britanniques disposent encore du *final salary scheme* pour les employés, alors que 76 % l'ont maintenu pour les cadres les mieux payés.

SUR LA DÉFENSIVE

La retraite de base, publique, est ouverte à tous mais peu généreuse. Elle a poussé 11 millions de Britanniques, soit un salarié sur deux, à souscrire à des fonds complémentaires d'entreprise par capitalisation. Craignant désormais de ne pas bénéficier d'un niveau de vie suffisant lors de leur départ en retraite, « les salariés prennent tous les risques », déplore un syndicaliste. « Une retraite est un investissement à long terme, mais les variations à court terme sont inévitables. Il est essentiel que les salariés procèdent à des versements plus importants en raison de l'allongement de l'espérance de vie », réplique Andy Fleming, porte-parole de la National Association of Pension Funds.

Aux difficultés des fonds des entreprises s'ajoute la crise des plans de retraite individuels. Les

frais élevés de gestion, la multiplication des produits d'épargne-retraite et la difficulté de changer de plan si les performances s'avèrent médiocres sont autant d'obstacles pour assurer sa propre retraite. De surcroît, les récents déboires des placements boursiers réalisés par des compagnies d'assurances renommées ainsi que le scandale de la mauvaise information des clients jettent de l'ombre sur ce système libéral.

Le gouvernement est sur la défensive. Son plan de réforme des retraites, présenté fin 1998, prévoit la diminution progressive de la part du système public. Mais la faiblesse des rendements des fonds de pension pourrait inciter de nombreux salariés à revenir au régime public. Pour désamorcer cette bombe, le gouvernement propose le recul de l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans, voire 70 ans. Seul problème : les sondages indiquent que les Britanniques rêvent de quitter la vie active dès 55 ans...

Marc Roche

Des débuts laborieux en Allemagne

Sept mois après son entrée en vigueur, en Allemagne, la réforme des retraites, mise en place pour compléter le système traditionnel par répartition, connaît des débuts laborieux. L'Etat propose d'abonder une sorte de contrat d'épargne, les produits Riester – du nom du ministre du travail à l'origine de la réforme –, mais ceux-ci s'avèrent très complexes. « Plusieurs administrations sont concernées, les frais de gestion sont élevés, car le contrat évolue en fonction des revenus et du nombre d'enfants de l'assuré, contrairement à un produit d'assurance-vie », souligne un expert du secteur.

La réforme a aussi introduit les fonds de pension dans les entreprises, mais les épargnants allemands ne sont pas familiarisés avec ce type de placement à long terme. Retenu par le patronat et le syndicat IG Metall, le groupe de bancassurance Allianz-Dresdner met en place le fonds des 3,6 millions de salariés de la métallurgie. D'autres négociations sont en cours. Mais, de l'avis des experts, cette activité est loin d'être rentable pour les professionnels. – (Corresp.)

Marc Blondel : « Toute association des salariés à l'actionnariat est un leurre »

Pour le secrétaire général de Force ouvrière, le dossier des retraites ne se réglera que par une augmentation des cotisations



Que vous inspire la chute des marchés boursiers ?

Je n'ai jamais partagé l'euphorie de l'argent facile. Auparavant, l'entreprise, c'était de la valeur ajoutée, de la richesse produite et des emplois productifs. Avec la prédominance actuelle du secteur financier, seul compte ce que l'on peut tirer de l'argent par lui-même. En faisant miroiter un rendement exorbitant du cours des actions, déconnecté de l'économie réelle, les marchés ont pris le risque de fragiliser gravement l'économie. La panique des petits actionnaires ne saurait faire oublier le coût social que risquent de payer les salariés. Le gouvernement ferait bien de méditer les conséquences sur la croissance et sur l'emploi de la spéculation active liée au capitalisme financier.

Cette situation vous rend-elle

encore plus méfiant à l'égard de l'actionnariat des salariés et des plans d'épargne d'entreprise ?

Le capitalisme nous a appris qu'il ne fallait jamais mettre tous ses œufs dans le même panier. Que répondre aux salariés de Vivendi Universal ou de France Télécom qui ont fait confiance à Jean-Marie Messier ou à Michel Bon ? S'ils ne veulent pas prendre de risques, surtout qu'ils n'achètent pas d'actions de leur entreprise. Le jour où celles-ci s'effondrent, non seulement ils peuvent perdre leur emploi, mais aussi leur épargne. De surcroît, les salariés n'ont pas besoin de quelqu'un qui joue en Bourse à leur place.

Toute forme d'association des salariés à l'actionnariat est un leurre pour faire croire que les intérêts sont convergents. Le lien de subordination repose toujours sur la vente de la force de travail, moyennant un salaire et des garanties sociales. Cela reste l'essentiel. Toutes les histoires de participation, d'intéressement, d'épargne salariale sont tolérables si est

réglée au préalable la seule question qui compte, celle des salaires. Cela ne peut pas être un substitut.

La crise actuelle renforce-t-elle vos craintes sur l'introduction des fonds de pension ?

Ce débat est totalement biaisé. Si les Américains sont attachés aux fonds de pension, c'est parce qu'ils n'ont pas de régime de retraite par répartition suffisant et comparable au nôtre. L'intérêt de ces fonds est évidemment de tirer une rentabilité maximale de leurs investissements. Quand ils prêtent de l'argent aux entreprises sur la base de plus-values attendues de l'ordre de 15 %, à des taux quasiment usuraires, c'est forcément au détriment des salariés de ces entreprises et de l'emploi. Mon rôle n'est pas d'opposer les salariés, mais d'organiser la solidarité. Le meilleur moyen de nous affaiblir est de donner le sentiment aux gens qu'ils vont s'en sortir seuls.

Je constate que l'évolution de la mondialisation, voire de l'europanisation, se réalise sur des bases de pensées américaines et anglo-

saxonnes. Je regrette que, pour tenter d'apporter des réponses au problème fondamental des retraites et du vieillissement de la population, on en soit amené à aller chercher des solutions aux États-Unis.

La seule solution est donc une augmentation des cotisations ?

Bien sûr. Le dossier des retraites ne pourra pas se régler par des formules individuelles. Une société n'évolue que collectivement.

L'Etat doit-il continuer à jouer un rôle de régulation ?

Bien entendu, car le marché est myope, et gouverner, c'est prévoir. Les entreprises se comportent de plus en plus en holdings financiers dont le seul souci est de savoir comment faire fructifier les bénéfices le plus rapidement possible. Elles ont trouvé des formules comme la sous-traitance, la filialisation, l'externalisation d'une partie de leurs activités pour être les plus réactives face aux exigences des marchés. Partant de là, les statuts, les conventions collectives sont présentés comme des rigidités qu'il faut casser. Cette

flexibilité, à l'anglo-saxonne, est l'inverse de la tradition française.

Quelles peuvent être les capacités de réaction des syndicats ?

Elles ne sont pas, dans l'immédiat, à la mesure de l'agression. Notre rôle reste de préserver les garanties des salariés face à une retraite qu'on ne veut pas jouer en Bourse, à une Sécurité sociale qui ne doit pas s'ouvrir à la concurrence, face à des salaires devenus de plus en plus aléatoires. Quant au mouvement syndical international, il est en la matière plus théorique qu'effectif. Les contradictions sont nombreuses. Ainsi, les camarades américains sont intéressés par la rentabilité de leurs fonds de pension, qui les oppose à nos revendications salariales. Nous dépasserons ces contradictions. Le jour où nous serons en mesure de lancer un mouvement sur l'ensemble d'un groupe, par exemple, cela apportera une densité certaine au mouvement syndical.

Propos recueillis par Michel Delberghe

BRADERIE
DERNIERS JOURS

mettez

Paris

PRINTEMPS - ÉTÉ 2002

- 50 %

jusqu'au samedi 3 août

12, Bld Malesherbes

PARIS 8^e

Tél. : 01.42.65.33.76

BOURSE

Les places boursières résistent

LES MARCHÉS boursiers ne se sont pas laissés perturber, mercredi 31 juillet, par l'orientation médiocre des indications économiques aux Etats-Unis (*lire page 4*). Le produit intérieur brut au deuxième trimestre n'a progressé que de 1,1 %, contre un chiffre attendu de 2,3 %.

Le Livre beige, qui brosse le portrait de l'économie pour préparer la prochaine réunion de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine, était mitigé. Il montre que l'économie d'outre-Atlantique a connu une croissance modérée ces dernières semaines, tandis que l'emploi s'est peu amélioré. Le Dow Jones a gagné, mercredi, 0,65 %. Le Nasdaq a abandonné 1,19 %.

En Europe, les performances ont été partagées. Le CAC 40 de la Bourse de Paris et l'indice Footsie de Londres ont progressé respectivement de 1,05 %, à 3 415,38 points, et de 1,56 %, à 4 246,20 points ; l'indice DAX de Francfort s'est effondré, perdant 4,61 % en fin de séance, à 3 700,14 points. Le marché a été très sensible en fin de journée à l'avertissement de l'assureur Allianz sur ses résultats de 2002 en raison de pertes plus importantes que prévu au deuxième trimestre. Le cours d'Allianz a terminé à 145,30 euros, soit une perte de 11,46 %.

Bertelsmann se recentre sur ses activités traditionnelles

Le groupe allemand de médias veut réduire son endettement et ne mettre en Bourse que le quart de son capital

TROIS jours après le départ de Thomas Middelhoff, directeur de Bertelsmann, le nouveau patron du groupe allemand de médias, Gunther Thielen (59 ans), a annoncé un net changement de cap, mercredi 31 juillet. Confirmant une lettre envoyée au personnel mardi, il a expliqué que le groupe allait se recentrer sur ses activités traditionnelles afin de réduire l'endettement. Celui-ci est « *actuellement supérieur aux limites que s'était fixées l'entreprise* », explique-t-il.

Selon des analystes cités par le *Financial Times*, le groupe, qui réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards d'euros, accuserait un endettement de 4 milliards d'euros, notamment en raison du rachat du label musical américain Zomba pour 3 milliards d'euros : « *Nous avons l'intention de réduire cette dette au cours d'une phase de consolidation à court terme - sans revenir à un plan de réductions de coûts tourné vers le passé* », explique-t-il.

VOLTE-FACE

Le groupe devrait poursuivre son désengagement d'Internet et se concentrer sur les activités de sa maison Ransom House, le premier éditeur mondial, et dans l'opérateur européen de télévision RTL.

M. Thielen a indiqué qu'il n'était pour l'heure pas question de revendre la participation de Bertelsmann dans la chaîne britannique Channel 5, pas plus qu'il n'était question de se séparer de titres de la presse magazine aux Etats-Unis. Lundi, des rumeurs dans ce sens avaient couru à la suite de la démission de Joel Klein, président de la filiale américaine. En revanche, le sort du site d'échange de musique Napster racheté par le groupe en mai et aujourd'hui moribond n'est pas encore connu.

Le revirement attendu ressemble à une volte-face par rapport à la stratégie de M. Middelhoff, qui avait décidé de multiplier les partenariats et les acquisitions afin de rattraper le retard de l'Europe sur les concurrents américains dans le multimédia. En trois ans, près de 1 milliard d'euros ont été dépensés, notamment dans les services en ligne.

La nouvelle direction incarne également le retour aux affaires des héritiers des fondateurs du groupe audiovisuel, qui possèdent directement ou indirectement 75 % des parts. Celles-ci ne seront pas mises sur le marché. M. Thielen a en effet annoncé que le groupe serait introduit en Bourse dans quelques années mais à hauteur de 25,1 % de

son capital. Ce quart équivaut à la participation détenue par le groupe Bruxelles-Lambert. Selon un accord signé en 2001 à la suite de l'acquisition de RTL Group, la société d'Albert Frère peut demander soit le rachat direct de sa part soit une mise en Bourse en 2005.

REPRISE DE KIRCH

Dans le même temps, en Allemagne, le calendrier de rachat du groupe de médias Kirch, en faillite depuis le 6 avril, se poursuit. Jeudi, le tribunal des faillites de Munich devait estimer le prix du groupe ; vendredi devait marquer la clôture des candidatures. Quatre prétendants sont déjà en course, dont TFI et un consortium formé par les groupes Springer, Bauer et Der Spiegel, appuyé sur la banque privée munichoise HypoVereinsbank, créditrice du groupe Kirch.

Le chancelier Schröder avait fait savoir mardi, à l'issue du sommet franco-allemand de Schwerin, qu'il ne s'opposait en rien à ce qu'un groupe français de médias soit candidat à la reprise du groupe Kirch. Mais il avait aussi précisé que le gouvernement allemand n'avait « *aucun moyen d'intervenir dans le processus de reprise* ».

Bénédicte Mathieu

LES BOURSES DANS LE MONDE 1/8, 9h54

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	3754,27	1/8	1,46	5467,31	19/3	3265,95	24/7	18,40
	Euro Neu Markt Prix IX	567,18	1/8	0,99	1212,43	4/1	519,34	24/7	
AUTRICHE	Austria traded	1142,84	1/8	0,15	1368,18	2/5	1108,67	24/7	11,90
BELGIQUE	Bel 20	2256,13	1/8	0,01	2906,75	24/4	1930,33	24/7	11,50
DANEMARK	Horsens Bnex	219,66	1/8	0,92	280,92	26/3	196,97	24/7	13,70
ESPAGNE	Ibex 35	6320,90	1/8	1,15	8608,50	4/1	5824,20	24/7	16,00
FINLANDE	Hex General	5378,85	1/8	0,77	9224,38	4/1	4711,08	24/7	7,70
FRANCE	CAC 40	3429,38	1/8	0,41	4720,04	4/1	2899,60	24/7	16,90
	Mid CAC	1653,06	31/7	0,88	2176,89	2/4	1580,19	24/7	12,70
	SBF 120	2412,62	1/8	0,38	3263,90	28/3	2073,22	24/7	16,80
	SBF 250	2295,01	31/7	0,97	3081,89	28/3	2067,69	24/7	16,70
	Indice second marché	2117,89	31/7	0,00	2567,01	15/5	2085,26	24/7	13,10
	Indice nouveau marché	657,69	1/8	0,48	1175,41	7/1	598,34	24/7	
GRÈCE	ASE General	2115,39	1/8	0,00	2655,07	3/1	2023,19	24/7	15,10
IRLANDE	Irish Overall	4234,58	1/8	-0,21	6085,02	18/1	3901,53	24/7	5,00
ITALIE	Milan Mib 30	25413,00	1/8	0,63	33548,00	17/4	22698,00	24/7	17,20
LUXEMBOURG	Lux Index	881,86	31/7	2,22	1169,47	14/1	821,61	30/4	15,10
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	364,15	1/8	0,15	531,45	18/4	303,72	24/7	13,80
PORTUGAL	PSI 20	6164,87	1/8	0,31	7998,50	4/1	5892,45	24/7	14,10

EUROPE Jeudi 1 août 9h54

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
EURO STOXX 50	2708,35	-0,84
AUTOMOBILE	205,38	-1,61
BANQUES	223,22	-0,85
PRODUIT DE BASE	171,18	-0,39
CHIMIE	292,33	-0,14
TÉLÉCOMMUNICATIONS	310,46	-1,18
CONSTRUCTION	187,89	-0,29
CONSUMMATION CYCLIQUE	98,97	-0,03
PHARMACIE	381,19	-0,55
ÉNERGIE	297,00	-1,34
SERVICES FINANCIERS	170,03	-0,01
ALIMENTATION ET BOISSON	210,78	-1,13
BIENS D'ÉQUIPEMENT	291,14	-0,81
ASSURANCES	201,98	-1,44
MÉDIAS	164,42	-0,67
BIENS DE CONSOMMATION	292,48	-0,19
COMMERCE ET DISTRIBUTION	234,60	-0,91
HAUTE TECHNOLOGIE	265,77	-1,42
SERVICES COLLECTIFS	230,60	-1,18

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	14,60	-0,69
AEGON NV	NL	13,97	-1,48
AIR LIQUIDE	FR	142,60	-0,42
ALCATEL A	FR	5,47	2,05
ALLIANZ N	AL	143,80	-1,03
AVENTIS	FR	67,40	0,60
AXA	FR	12,62	-3,15
BASF AG	AL	39,66	-1,69
BAYER	AL	24,81	-1,55
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	20,93	2,85
BBVA	ES	9,66	-0,10
BNP PARIBAS	FR	47,00	-0,26
BSCH	ES	6,34	-2,26
CARREFOUR	FR	45,02	-1,40
DAIMLERCHRYSLER N	AL	44,93	-2,44

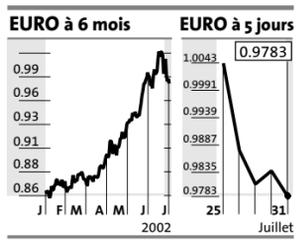
DANONE	FR	120,00	-0,50
DEUTSCHE BANK AG	AL	60,25	-3,66
DEUTSCHE TELEKOM	AL	11,70	-0,69
E.ON	AL	50,14	-0,38
ENDESA	ES	11,58	-1,94
ENEL	IT	4,90	-1,03
ENI SPA	IT	15,59	-1,17
FORTIS	BE	17,18	-0,94
ASE SYSTEM	NL	0,13	30,00
FRANCE TELECOM	FR	15,25	-3,74
GENERALI ASS	IT	19,57	-1,51
ING GROEP CVA	NL	21,49	-2,76
KONINKLIJKE AHOLD	NL	17,00	-0,35
L'OREAL	FR	71,15	-0,49
LVHM	FR	44,60	-1,11
MUENCHENER RUECKV	AL	195,94	-0,38
NOKIA OYJ	FI	12,85	-1,18
PIPSAL PRINTEMPS	FR	89,15	-0,17
RENAULT YPF	ES	12,65	-1,93
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	22,95	-0,65
ROYAL DUTCH PETROL	NL	47,54	-2,02
RWE	AL	34,43	-1,68
SAINT GOBAIN	FR	30,50	-0,07
SANOPI-SYNTHELABO	FR	60,40	-0,33
SANPAOLO IMI	IT	7,94	-1,66
SIEMENS	AL	51,47	-1,92
SIEMENS GENERALE A	FR	57,80	-1,40
SUEZ	FR	22,68	-2,16
TELECOM ITALIA	IT	8,07	-1,12
TELEFONICA	ES	9,21	2,33
TIM	IT	4,63	1,31
TOTAL FINA ELF	FR	148,60	-0,75
UNIFEDINITO ITALIAN	IT	3,97	-0,51
UNILEVER CVA	NL	58,85	-1,99
VIVENDI UNIVERSAL	FR	16,58	-1,97
VOLKSWAGEN	AL	47,65	-1,06
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)			

MARCHÉ DES CHANGES 1/8, 9h54

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83452	0,97565	1,55760	0,67240
TOKYO (¥)	119,83000		116,89500	186,63000	80,57044
PARIS (€)	1,02500	0,85555		1,59660	0,68920
LONDRES (£)	0,64201	0,53582	0,62635		0,43171
ZURICH (FR. S.)	1,48720	1,24115	1,45080	2,31635	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4274	7,4334
COURONNE NORVÉGE	7,4460	7,4510
COURONNE SUÉDOISE	9,2986	9,3106
COURONNE TCHÉQUE	30,0277	30,5279
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8148	1,8158
DOLLAR CANADIEN	1,5461	1,5473
DOLLAR HONGKONG	7,6069	7,6120
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1081	2,1112
FORINT HONGROIS	244,3670	245,1990
LEU ROUMAIN	32078,0000	32142,0000
ROUBLE	30,7739	30,7962



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4234,00	1/8	-0,29	5362,29	4/1	3625,89	24/7	14,80
	FTSE techMark 100 index	781,06	1/8	0,95	1569,61	4/1	704,92	24/7	
SUÈDE	OMX	541,27	1/8	-0,01	878,88	4/1	468,52	24/7	19,70
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7048,55	31/7	0,25	9019,42	7/5	6546,35	26/7	9,30
ISLANDE	ICEX 15	1267,84	31/7	0,61	1413,85	23/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	12907,61	31/7	0,82	16423,34	25/1	12436,83	26/7	156,50
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	456,00	1/8	1,27	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	326,23	31/7	-1,88	425,42	20/5	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	5240,60	1/8	0,84	6740,60	17/5	5490,50	26/6	16,10
TURQUIE	National 100	10400,25	1/8	1,60	15071,83	8/1	8514,03	3/7	754,20
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	359,32	31/7	0,12	471,33	6/2	267,73	14/6	16,40
BRÉSIL	Bovespa	9762,59	31/7	4,50	14495,28	18/3	9155,37	26/7	7,50
CANADA	TSE 300	6605,42	31/7	1,45	7992,70	7/3	5992,14	24/7	18,40
CHILI	Ipsa	87,87	1/8	0,91	102,37	4/1	79,19	24/7	0,10
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8736,59	31/7	0,65	10673,09	19/3	7532,66	24/7	18,30
	Nasdaq composite	1328,26	31/7	-1,19	2098,87	9/1	1192,42	24/7	36,30
	Nasdaq 100	962,11	31/7	-1,86	1710,22	9/1	869,16	24/7	36,30
	Wilshire 5000	8616,94	31/7	0,63	10940,40	19/3	7396,62	24/7	
	Standards & Poors 500	911,62	31/7	0,98	1176,96	7/1	775,67	24/7	17,90
MEXIQUE	IPC	6021,84	31/7	0,12	7611,12	11/4	5763,58	24/7	14,90

FRANCFORT

31/7 : 174 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
EHLBRACHT AG	2,20	83,33	
BRAIN INTL SOFT	0,27	58,82	
BROKAT TECHNOLOGIE	0,04	33,33	
SCHOLZ & FRIENDS	2,62	30,35	
AD SYSTEM	0,13	30,00	
CARRIER ONE	0,05	25,00	
CINEMEDIA FILM AG	0,99	23,75	
Plus mauvaises performances			
M&S ELEKTRONIK	0,01	-66,67	
PRODATA AG	0,05	-50,00	
CEYONIQ	0,02	-33,33	
HEYDE			

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Jeudi 1 août 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	33,92	33,65	-0,80	-11,92	49,00	30,53	1,05	12040
AFFINE	38,90	38,93	0,08	5,42	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	37,50	38,31	2,11	-30,42	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	15,09	14,87	-1,48	-8,21	21,19	12,40	0,22	3112
AIR LIQUIDE	142,20	143,20	0,70	-1,63	160,00	3,20	12007	
ALCATEL A	5,50	5,36	-2,61	-71,35	21,62	4,70	0,16	13000
ALCATEL O	3,00	2,33	-28,76	-61,13	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	9,80	9,43	-3,92	-16,09	15,24	8,75	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	16,99	16,70	-1,74	-66,52	66,40	13,01	0,20	3463
ARBEL#	3,46	3,46	n/d	11,61	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	160,00	162,00	1,23	0,31	201,00	156,10	6,20	4524
ATF	26,25	25,80	-1,74	-10,40	28,20	23,00	n/d	18415
ASOS ORIGIN	42,00	42,30	0,71	-42,89	94,40	36,85	n/d	5173
AVENTIS	67,75	67,00	-1,12	-15,04	85,95	52,75	0,58	13046
AXA	12,82	13,03	1,61	-45,37	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	82,40	82,00	-0,49	-6,36	138,00	76,50	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	136,70	136,70	n/d	12,88	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	37,75	37,99	0,63	-7,47	45,90	36,52	1,70	4455
BIC	35,51	35,20	-0,88	-7,42	44,66	32,40	0,36	12096
BNP PARIBAS	47,34	46,88	-0,98	-5,79	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE	235,00	235,00	n/d	-2,16	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.	44,00	44,50	1,12	-14,31	55,00	42,00	0,25	3929
BONGUAIN	n/d	49,00	n/d	8,88	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	23,70	23,45	-1,07	-35,59	38,95	21,15	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	60,08	60,20	0,20	50,01	60,20	38,60	1,10	13070
BULL#	0,45	0,44	-2,27	-63,41	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	65,85	65,85	n/d	32,68	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	20,20	19,67	-2,69	-46,20	51,00	16,26	n/d	12074
CANAL +	4,66	4,62	-0,87	-30,16	4,67	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	34,50	34,96	1,32	-57,45	90,70	29,30	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	27,50	27,22	-1,03	-8,33	39,48	23,51	0,80	3962
CARREFOUR	44,40	44,40	1,13	-23,11	58,80	36,36	0,56	12017
CASINO GUICHARD	55,65	55,55	-0,18	-10,96	67,30	51,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD	76,75	76,55	-0,26	-11,42	89,90	71,00	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(L)	65,90	65,90	n/d	13,91	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	52,00	50,80	-2,36	-33,63	90,50	50,00	2,30	12470
CEREL	31,15	31,15	n/d	9,49	36,40	28,00	0,65	4456
CERESTAR	n/d	33,00	n/d	7,14	33,06	30,00	n/d	4457
CFR.RECYCLING	n/d	41,01	n/d	2,52	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	24,98	24,99	0,04	-0,04	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	34,79	36,55	4,82	-0,27	47,63	29,81	0,50	13040
CIC - ACTIONS A	128,00	128,00	n/d	6,22	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	47,25	47,50	0,53	-1,56	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	48,15	48,99	1,71	-24,05	72,50	45,50	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	30,00	29,90	-0,33	-26,82	56,40	27,00	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,80	36,15	0,97	-0,28	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA	60,55	60,55	n/d	2,74	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	86,50	88,50	2,26	-45,59	172,00	79,00	0,31	13064
COLAS	n/d	72,00	n/d	13,65	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	42,85	42,80	-0,12	-4,13	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	20,65	20,90	1,20	-10,07	24,70	16,20	0,55	4057
CREDIT.FON.FRANCE	16,55	16,65	0,60	-13,82	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	39,07	39,81	1,86	-4,18	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	8,50	8,50	n/d	2,40	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	120,50	119,40	-0,92	-12,04	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	330,10	n/d	4,13	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	34,22	34,74	1,50	-36,62	59,40	30,20	0,33	13065
DEVA.R.N.P.CAL LI #	15,50	15,15	-2,31	-7,63	16,90	13,00	0,55	12423
DEVILCOX(LY)#	70,90	70,00	-1,29	-11,92	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	6,55	6,55	n/d	-12,55	11,48	5,20	0,61	12133
DYNACTON	29,90	28,50	-4,91	-11,15	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	82,45	81,00	-1,79	-20,54	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADGASCAR	22,50	22,17	-1,49	-10,40	24,95	19,60	n/d	3571
ELECT.SVN SCA	7,75	7,65	-1,31	-3,84	9,88	6,50	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	32,50	32,59	0,28	-28,20	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	28,00	28,20	0,71	-19,07	39,80	28,00	0,60	13175
ESSILOR INTL	38,20	38,00	-0,53	-12,51	45,37	31,20	0,41	12166
ESSO	85,50	85,45	-0,06	-6,60	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	n/d	29,39	n/d	-28,94	46,13	26,80	1,40	12130
EUROAZO	42,00	42,16	0,38	-31,03	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,65	0,65	n/d	-26,13	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,85	0,85	n/d	-24,77	1,18	0,83	n/d	12537

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
FAURECIA	52,05	50,10	-3,89	-11,77	61,40	35,50	0,91	12114
F.F.P. (NY)	112,90	109,00	-3,58	-16,33	132,50	93,60	2,20	6478
FIMALAC	42,00	41,90	-0,24	-4,21	50,50	37,00	1,40	3794
FINAXA	n/d	63,00	n/d	-20,40	107,50	55,80	2,24	3313
FONC.LYON.#	28,91	28,97	0,21	-8,27	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM	14,84	14,70	-0,95	-66,94	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	117,10	n/d	-17,15	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	129,00	128,80	-0,16	-15,63	168,90	118,00	0,90	12124
GAUMONT #	45,00	45,00	n/d	-9,22	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA	93,00	93,20	0,21	-1,63	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	14,56	14,75	1,29	-1,39	17,85	13,63	n/d	4447
GEOHYSSIQUE	34,00	33,20	-2,41	-3,54	50,05	26,60	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	5,80	5,80	n/d	-51,86	13,34	5,08	0,15	6337
GRANDINFORMATION CA#	17,11	17,00	-0,65	-12,19	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	73,45	73,35	-0,14	-1,01	86,00	67,00	2,70	12441
GRUPE PARTOUCHE #	81,00	81,00	n/d	-9,09	84,20	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY)	n/d	90,25	n/d	-14,82	91,00	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	80,50	80,95	0,56	-5,29	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	5,19	5,15	-0,78	-36,16	11,00	4,40	0,17	12188
IMERYS	125,10	126,40	1,03	-16,04	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,15	n/d	0,68	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM	126,60	129,00	1,86	-10,40	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER	4,85	4,42	-9,73	-62,54	15,98	3,20	n/d	5257
INGENICO	14,49	14,00	-3,50	-29,45	25,90	12,83	0,15	12534
JC DECAUX	10,30	10,70	3,74	-17,92	15,40	9,70	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	21,00	21,00	n/d	-27,27	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPIERRE	122,00	122,00	n/d	-13,69	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE	89,40	89,80	0,45	-14,77	111,20	74,00	2,30	12053
LAGARDERE	41,74	42,26	1,23	-11,19	54,85	37,02	0,82	13021
LEBON (CIE)	n/d	55,00	n/d	-9,56	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	n/d	134,30	n/d	-6,73	180,00	122,10	0,93	12061
LEGRAND ADP	n/d	111,90	n/d	-9,75	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.	19,40	19,30	-0,52	-11,81	25,39	18,10	0,70	12590
LIBERTY SURF	3,00	3,00	n/d	-5,26	3,80	2,76	n/d	7508
LOCINDUS	n/d	126,60	n/d	-0,47	143,90	120,00	8,76	12153
L'OREAL	71,10	71,50	0,56	-12,11	88,30	60,55	0,54	12032
LOURVE #	60,50	60,50	n/d	-3,66	83,40	57,00	1,30	3311
LUMIA	n/d	12,75	n/d	-1,92	14,13	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	44,64	45,10	1,02	-2				

AUJOURD'HUI

SCIENCES

A l'heure où le président de la République s'inquiète des moyens à mettre en œuvre pour diminuer le nombre des victimes des **ACCIDENTS DE LA ROUTE**, constructeurs d'automobiles et organismes de re-

cherche s'efforcent d'améliorer **LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES** et celle des piétons. Bien que travaillant dans la même direction, leurs projets ne sont pas toujours immédiatement compatibles, certains impli-

quant une réorganisation complète de l'architecture des véhicules. Pour réduire les traumatismes, le laboratoire de biomécanique de Marseille n'a pas hésité à **SOUMETTRE DES CADAVRES** à des crashes pour

mesurer le comportement des différents organes et intégrer ensuite ces données dans un conducteur virtuel, plus aisément manipulable, développé en association avec la société Mecalog.

Humos, conducteur virtuel et victime des accidents de la route

Pour améliorer la sécurité des véhicules, des chercheurs de la faculté de médecine de Marseille tentent d'extraire à partir de cadavres les caractéristiques anatomiques du corps humain pour les intégrer dans des modèles numériques plus facilement manipulables

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Dans le hangar gisent plusieurs voitures cabossées. Au sol, on distingue des marques de freinage. Des batteries de projecteurs sont concentrées sur le centre du bâtiment, pour permettre à des caméras à grande vitesse de décomposer la scène. A l'extérieur, une rampe inclinée cernée par les herbes folles donne l'impulsion voulue aux véhicules. Une voiture d'origine asiatique porte les stigmates d'une collision avec un piéton : le pare-chocs est détaché, le capot enfoncé et le pare-brise comporte un large trou en son milieu. Des éclaboussures écarlates maculent la vitre fendillée. Nous sommes sur le site de crash-test du laboratoire de biomécanique appliquée (LBA) de la faculté de médecine de Marseille-Nord.

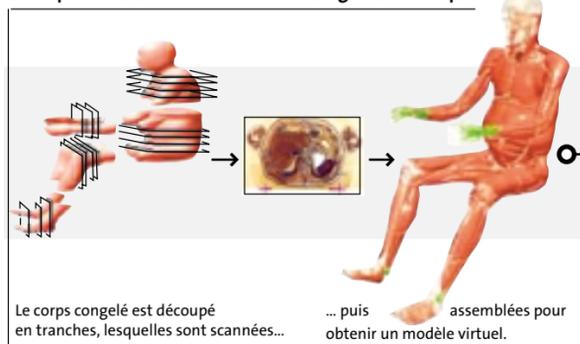
« Cette voiture, raconte Claude Cavallero qui conduit ces essais au LBA, avait obtenu une étoile » au titre du label pour la protection des piétons. « Or ce test a montré qu'on n'aurait jamais dû la lui accorder. » Car les tests pratiqués ici sont d'une autre nature que ceux auxquels les constructeurs font référence pour vanter la sécurité de leurs véhicules. Certains allant même jusqu'à faire de leurs mannequins de crash-test des héros de leurs campagnes publicitaires.

« Le mannequin, c'est l'âge de pierre de l'accidentologie ! », proteste Christian Brunet, le directeur du LBA. Créé en 1978, le laboratoire affilié à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets) s'est spécialisé dans l'accidentologie réelle et, pour ce faire, étudie l'impact des collisions sur des « sujets anatomiques », c'est-à-dire sur des corps humains ; le terme de « cadavre », « choquant pour les familles », ayant été banni.

Chirurgien des hôpitaux, professeur d'anatomie, Christian Brunet ne cache pas son hostilité aux mannequins de silicone qui, même équipés de nombreux capteurs, ne pourront jamais rendre compte de façon réaliste des conséquences traumatologiques réelles d'un accident. « Utiliser un ressort pour

PASSER DU CORPS RÉEL À L'ACCIDENT NUMÉRIQUE

Le corps humain est reconstitué en image informatique



Le projet « Humos » (Human model for safety) a consisté à créer un conducteur numérique, que l'on peut manipuler sur écran et soumettre à toute une batterie d'accidents. Ce modèle virtuel s'appuie sur l'étude d'un corps humain congelé et de chocs sur des corps légués à la science. « Humos » est désormais constitué de 58 000 éléments régis par 300 propriétés de matériaux différents.

Source : Laboratoire de biomécanique appliquée - Fac de médecine de Marseille/Mecalog

mimer les vertèbres ne dira en rien si c'est la première ou la deuxième qui est lésée par l'impact. Or les séquences seront bien différentes », assure-t-il.

COMPLEXE ET ONÉREUSE

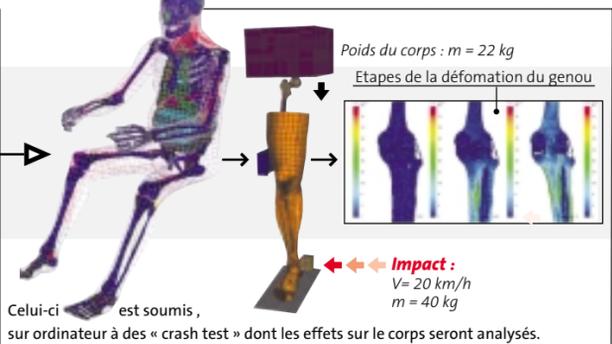
Mais l'utilisation des « sujets anatomiques », si elle a été précieuse – elle a notamment poussé les constructeurs à adopter des pare-chocs moins contondants, à enlever la roue de secours du dessus du moteur et à cacher les talons d'essuie-glace sous le capot – reste extrêmement complexe et onéreuse, sans parler des considérations morales. Aussi le LBA s'est-il lancé, avec d'autres laboratoires européens et quelques constructeurs, dans la mise au point de modèles virtuels. Le projet Humos (Human Model for Safety), financé par la Commission, a consisté à créer un conducteur numérique que l'on peut, sur écran, soumettre aux chocs et aux accidents.

« Il ne s'agit pas seulement d'une enveloppe comme on en voit dans les films d'animation », précise Christian Brunet. « On a reconstitué tous les organes, les os, les ligaments, en appliquant à chacun des caractéristiques de résistance », explique Pierre-Jean Arnoux, ancien thésard au LBA désormais

employé par la société Mecalog, spécialisée dans la numérisation 3D et associée au laboratoire. Le corps est représenté par une série de triangles et de parallélépipèdes, dont chaque point de liaison est caractérisé par des lois mécaniques. Humos, qui entre dans sa phase 2, est ainsi constitué de 58 000 éléments et 53 000 noeuds régis par 300 propriétés de matériaux différents.

Mais pour nourrir ce modèle virtuel, il a fallu partir du réel. L'équipe du LBA a eu l'idée de congeler un cadavre en position de conduite. Puis elle l'a découpé en fines lamelles de trois millimètres afin de noter l'emplacement de chaque organe. Cette technique a depuis été popularisée par la Bibliothèque nationale de médecine américaine avec son Visible Human Project, qui a ainsi obtenu une image en trois dimensions d'un condamné à mort. Le LBA dispose de sept « coupes sériées de sujets entiers » de ce genre. Il a aussi développé diverses machines – « impacteurs », puits à chute libre – permettant de mesurer précisément le comportement de différents organes lors des chocs. « Un foie n'a pas du tout la même résistance à l'éclatement qu'un os, dont la densité est elle aussi très variable »,

explique Christian Brunet, saisissant un crâne décalotté où se devinent, par transparence, des parties plus délicates.



explique Christian Brunet, saisissant un crâne décalotté où se devinent, par transparence, des parties plus délicates. Son équipe s'appuie aussi sur les « enquêtes accident » réalisées par le laboratoire Inrets de Salon-de-Provence qui, directement relié au PC de la gendarmerie, se rend sur les lieux dès qu'un accident est signalé. Ses experts relèvent tous les indices qui permettent d'en reconstituer le « mécanisme ». Ils vont aussi voir les blessés et étudier leur dossier médical. A ce jour, un millier de dossiers ont été

constitués. Le LBA travaille également en étroite collaboration avec les services de réanimation, de radiologie et de chirurgie orthopédique de l'hôpital Nord de Marseille.

Humos 2 est cependant encore loin d'être parfait. Tout comme aux « sujets anatomiques », dont la rigidité peut pourtant être contrôlée, il lui manque la réactivité musculaire face à l'imminence d'un choc. Pour intégrer ce paramètre fondamental, le LBA va travailler en collaboration avec le laboratoire INRETS de Clermont-

La délicate utilisation des « sujets d'anatomie »

Le laboratoire de biomécanique appliquée (LBA) de Marseille est une des rares structures européennes autorisées à utiliser des corps humains – dans le cadre du don du corps à la science – pour des expérimentations en accidentologie. La réglementation encadre précisément ce type de recherches, dont l'un des préalables est de pouvoir assurer la dignité des sépultures. Les constructeurs automobiles ne peuvent pas procéder eux-mêmes à de tels tests, c'est pourquoi ils font appel au LBA, qui va rénovier ses installations pour permettre de préserver la confidentialité lors d'essais conduits simultanément par deux concurrents. Mais ils s'adressent aussi au Centre européen d'études de sécurité et d'analyse des risques (Ceasar), une association abritée par le « Lab », un centre de recherche commun à Renault, Peugeot et Citroën. Les industriels allemands font aussi appel au LBA car, lors du procès de Nuremberg, Volkswagen s'est vu interdire de pratiquer de tels tests. L'irruption des maladies à prion et du sida interdisent l'étude sur les sujets « frais », qui doivent désormais subir divers traitements chimiques. Le LBA a renoncé à l'utilisation d'animaux de laboratoire sous la pression d'associations de défense des droits des animaux.

Ferrand, qui dispose d'un simulateur où sera étudiée la contraction musculaire de volontaires. Une fois intégrées ces nouvelles données, Humos 2 devrait connaître une vie virtuelle fort traumatisante. « Nous serons en effet capables de programmer deux cents accidents pendant la nuit et d'en apprécier les conséquences le lendemain matin », prédit Christian Brunet, pour qui, d'ici cinq ans, les premiers enseignements utilisables devraient apparaître.

UNE ÉQUATION DÉLICATE

L'intérêt pour les constructeurs d'un tel logiciel est évident : dès la conception, ils pourront apprécier l'impact éventuel sur la sécurité de telle ou telle configuration du tableau de bord, de la porte de la boîte à gants ou d'un futur airbag. Mais avant même l'avènement de Humos 2, les tests sur sujets anatomiques sont riches d'enseignements pour les constructeurs et les pouvoirs publics, et bien sûr les automobilistes : ils montrent notamment que la ceinture de sécurité, si elle sauve de nombreuses vies, serait plus sûre encore si elle était symétrique. « Tout le monde en est conscient », indique Christian Brunet, mais cela impliquerait de revoir entièrement la conception de l'habitacle. »

La sécurité passive des véhicules a à son sens fait de gros progrès ces dernières années, mais les industriels restent confrontés à une équation délicate : faire des voitures moins onéreuses, mais tout aussi sécurisantes. « Les ingénieurs proposent de nouveaux matériaux plus légers, mais ils sont encore loin d'être aussi efficaces que les structures en nid-d'abeilles – hors de prix – des voitures de Formule 1 », note ce spécialiste de la course automobile, qui a longtemps dirigé l'équipe médicale du circuit Paul-Ricard. Tant que ces nouveaux matériaux ne seront pas disponibles pour le grand public, l'effet de masse restera un élément prépondérant en cas de collision entre deux véhicules et « mieux vaudra conduire un tank que se déplacer dans du carton-pâte ».

Hervé Morin

Comment mieux protéger le piéton des chocs sans atteindre à la sécurité des passagers

CHACQUE ANNÉE dans le monde, plus de tiers des 1,2 million de tués et des 10 millions de blessés dans des accidents de la circulation sont des piétons. Dans un article récent du *British Medical Journal* (11 mai), des chercheurs du centre de biomécanique appliquée de l'université de Virginie rappelaient que la gravité de leurs blessures était beaucoup plus importante que celle de passagers des véhicules : en Grande-Bretagne, elles ont une probabilité double d'être fatales et coûtent en moyenne le double des blessures reçues par les occupants.

Pourtant, les constructeurs mettent surtout en avant la sécurité des personnes embarquées et se battent pour faire retarder l'adoption de réglementations qu'ils jugent trop contraignantes et irréalistes. A Bruxelles, les procédures des tests intégrés dans une future directive sont discutées depuis des années au sein de l'EEVC (European Enhanced Vehicle safety Committee) et doivent mimer l'impact à 40 km/h d'un véhicule avec un piéton. Celui-ci est représenté pour la circonstance par un « impacteur » en trois parties, l'une représentant la jambe, l'autre la hanche et le bassin, et la dernière la tête (d'un enfant ou d'un adulte). Le principe est de mesurer la déformation encaissée par le véhicule lors du choc et, pour les véhicules qui respecteraient ces critères, de réduire de 20 % la mortalité des piétons.

Mais les spécialistes en accidentologie critiquent le peu de réalisme de cet impacteur, dont l'intérêt essentiel est de permettre des tests reproductibles. Françoise Cassan, responsable de la protection des piétons au Laboratoire d'accidentologie, de biomécanique et d'étude du comportement humain (le LAB), une structure commune à Renault, Peugeot et Citroën, note par exemple que ces tests ne retiennent que les chocs tête-capot, alors que l'analyse des accidents montre que pour les adultes la tête touche le pare-brise et non le capot, et que ces impacts conditionnent 15 % des blessures des piétons.

UNE DÉMARCHÉ EN DEUX ÉTAPES

De plus, assure-t-elle, « les constructeurs ne sont pas capables de satisfaire les critères retenus à l'horizon 2010. » Aussi proposent-ils de satisfaire les critères sur les deux tiers de la surface du capot d'ici à 2005 et de ramener la vitesse des tests de 40 à 35 km/h. Ensuite ils tenteront de répondre aux normes EECV en... 2012 !

Pourquoi ce délai ? Parce que cela impose « un changement complet de l'architecture de la voiture ». L'idée : dégager un espace de déformation sous le capot, de 70 à 90 mm, pour absorber le choc. Les petits moteurs permettront ce gain de place plus facilement que les grosses cylindrées. « Mais surélever le capot va à l'encontre d'autres normes, liées à la visibilité

ou la consommation », rappelle Françoise Cassan. En fait, la sécurité des passagers et celle des piétons sont antagonistes : pour protéger les occupants vis-à-vis d'obstacles ou d'autres véhicules, il faut rigidifier la voiture, et chercher l'effet inverse pour amortir l'impact éventuel avec un piéton.

C'est pourquoi certains équipementiers proposent des capots « actifs », qui se soulèveraient en cas de choc pour favoriser la glissade du piéton et déploieraient un sac gonflable devant le pare-brise. Mais il faudra du temps pour les développer. Il faudra notamment réduire l'épaisseur de la peau du capot, s'assurer que le capteur de choc peut distinguer la masse d'un adulte de celle d'un enfant pour éviter que le gonflage brutal du sac n'aggrave le traumatisme. Il importe aussi que le conducteur conserve une certaine visibilité pour éviter des collisions en chaîne. Bref, ce n'est pas simple et, pour le moment, financièrement dissuasif pour les constructeurs.

Une autre voie de recherche porte sur l'utilisation de systèmes radars déjà testés pour éviter les collisions entre véhicules. « Il suffirait d'équiper les piétons d'un transpondeur capable d'enclencher une procédure d'évitement automatique par la voiture », avance Françoise Cassan, tout en admettant aussitôt que cette perspective est... encore utopique.

H. M.

Menaces sur le budget de la recherche

Bercy aurait réclamé une baisse des crédits de 7,6 % et des effectifs

CE N'EST pour le moment qu'une hypothèse. Mais si elle venait à se confirmer, la recherche serait revenue aux pires moments de la droite. A en croire notre confrère *Libération* faisant état d'un document interne préparatoire à l'établissement du budget civil de recherche et développement (BCRD), les services de Bercy auraient commencé leurs travaux en proposant une diminution de 7,6 % des crédits pour 2003 et une suppression de 200 postes pour l'emploi scientifique. « L'enfant chéri » de la République méditerranéenne risque, si la rumeur se confirme, de s'en remettre difficilement, elle qui, après une hausse de son budget consenti par le gouvernement de M. Chirac en 1986, avait connu l'année suivante avec le même gouvernement une baisse de ses crédits de - 11,5 %.

Beaucoup espéraient un démenti rapide du ministère de la recherche et de sa toute nouvelle et médiatique patronne, la spatio-naute Claudie Haigneré. Las, la Rue Descartes a fait le gros dos arguant que le budget n'était pas encore figé et que l'on attendait l'arbitrage du premier ministre pour le milieu de la semaine prochaine. Preuve à moitié reconnue qu'il y a quand même bien le feu à la maison. Nul doute cependant qu'après la mise en place savamment orchestrée de Claudie Haigneré par le chef de l'Etat, le gouvernement Raffarin 2 sera tenu malgré ce document préparatoire

de Bercy de faire un effort. Mais de quel ordre. Une baisse modeste ? Mais de combien. Une hausse ? Peu probable, le gouvernement étant tenu de « faire des économies ». Une reconduction pure et simple ? Ce serait le moins dommageable pour un secteur qui prépare l'avenir et ne réclame qu'une faible part du budget de l'Etat (9 milliards d'euros) pour ses dépenses ordinaires et ses autorisations de programme.

LES BREVETS EN FORT RECUL

Si toutefois la tendance budgétaire reste désespérément à la baisse pour la recherche, Jean-Pierre Raffarin et ses services devront trouver de subtils – et solides ? – arguments pour justifier l'austérité de leurs choix ? Des arguments pour expliquer comment la France pourra, en dépit de ces coupes, devenir « le premier pays en Europe pour l'innovation » et comment « pour rester dans la course internationale, les montants consacrés à la recherche et au développement » pourront, comme l'avait promis le 27 février le candidat Chirac, passer pour ses dépenses de recherche « à 3 % du PIB en dix ans ».

Or la France plafonne à 2,17 % du PIB derrière la Suède, la Finlande, le Japon, les Etats-Unis et bien sûr l'Allemagne. Or la France, encore, ne se distingue pas non plus par le nombre de ses brevets – un bon indicateur de ses capacités innovatrices – qui, tant dans le système européen que dans le sys-

tème américain, a chuté selon l'Observatoire français des sciences et des techniques de 24 % en dix ans.

Lors de la campagne présidentielle, Lionel Jospin s'était lui aussi ému de la position de la France dans le concert des grandes nations et avait proposé une loi-cadre « garantissant l'augmentation progressive de notre budget de recherche publique » et un renouvellement programmé des personnels de recherche dont la moitié devrait être renouvelée d'ici dix ans.

Vœux pieux, car si les crédits de recherche sont en baisse de 7,6 % pour 2003 et si 200 postes sont supprimés, « cet affaissement catastrophique » constituera « un renoncement sans précédent », estime son ancien ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg. Trois cents emplois, a-t-il rappelé mercredi 31 juillet, devaient être créés en 2003 et 200 en 2004 au titre d'un plan décennal lancé par le précédent gouvernement. « A l'heure où l'on crée sur cinq ans 13 500 emplois à l'intérieur et 10 000 à la justice, on sacrifie la recherche sur l'autel des ministères régaliens », a-t-il ajouté, en rappelant que diminuer les effectifs de la recherche risquait « de relancer la fuite des cerveaux qui avait été enrayerée et de priver la recherche française de ses jeunes chercheurs les plus brillants. »

Jean-François Augereau

VILLES OUBLIÉES 2.

Les palais retrouvés de Rio Bec, la maya

Cette cité longtemps prospère, dont les vestiges ont été récemment redécouverts, a connu dans le passé un exode soudain de ses habitants

NE SUBSISTENT, à l'exception des habitats ordinaires, que les vestiges de grands palais dispersés, repérés à plusieurs reprises dans le passé, puis de nouveau oubliés, engloutis par la jungle. Le site est étrange, sans place autour de laquelle les bâtiments pourraient s'organiser. Cette cité construite par les Mayas entre 600 et 900 apr. J.-C., c'est Rio Bec. Une ville hors normes située au Mexique, au sud de la péninsule du Yucatan et qui fascine une équipe d'archéologues français qui y a mené entre février et mai 2002, pendant la saison sèche, une campagne pour en percer les secrets.

Pour atteindre Rio Bec, il faut emprunter d'anciens chemins forestiers que la végétation luxuriante envahit à nouveau chaque année. « Lors de notre entrée à Rio Bec fin février, il a fallu que 25 hommes nettoient à la machette et à la tronçonneuse pendant quatre jours », raconte Dominique Michelet, du laboratoire Archéologie des Amériques (CNRS/université Paris-1), installé à la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie de Nanterre, qui dirigeait l'expédition. « Dans la forêt, on ne voit rien au-delà de 15 mètres. Mais quelle émotion lorsqu'on aperçoit une masse noire à travers les arbres, ou des racines qui poussent à une hauteur anormale. Anomalies qui se révèlent être des vestiges archéologiques », s'enthousiasme sa collègue, Charlotte Arnauld.

Pour ces archéologues, Rio Bec est une cité qui « dérange ». « C'est la plus symbolique des villes perdues, le plus bel exemple de site maya connu qui n'ait pas de centre, contrairement à la plupart des autres cités », précisent les deux chercheurs. Au moins 21 groupes monumentaux – un ou deux édifices de grandes dimensions associés à des édifices moins importants – proches les uns des autres et contenus

dans un cercle d'environ 3 km de diamètre. Une disposition qui tranche avec celle des autres villes mayas. Celles-ci sont en effet organisées autour d'une place centrale comportant sur les bords ou à proximité un ou plusieurs temples-pyramides destinés au culte religieux, des résidences royales et princières, des stèles figurant le portrait et l'histoire du souverain régnant, ainsi qu'un terrain de jeu (rituel) de balle.

DES PORTES ZOOMORPHES

On doit à l'explorateur français Maurice de Périgny la découverte du premier groupe de cette cité, dont il prit des photos entre 1906 et 1907. Il fit ainsi connaître le style architectural très particulier de Rio Bec et de ce palais riche de chambres multiples flanqué de deux tours de plus de 20 mètres de haut. Ces dernières sont de fausses pyramides – dotées d'un escalier aux marches très étroites et non fonctionnelles – qui supportent un simulacre de temple. Les décors sculptés représentent des damiers et des masques qui renvoient à des créatures surnaturelles. Les portes d'autres édifices sont parfois zoomorphes et représentent la gueule d'un monstre.

D'autres groupes seront découverts ultérieurement. En 1913 et dans les années 1930. Puis l'ensemble sera à nouveau perdu jusqu'en 1973, quand une dessinatrice allemande retrouve l'un des groupes. Désireux de relocaliser et d'étudier les monuments de Rio Bec, Dominique Michelet et Charlotte Arnauld ont proposé il y a quelques mois aux autorités mexicaines du patrimoine, locales et nationales, une exploration du lieu. Un projet qui a reçu leur plein assentiment, d'autant qu'il permet de donner du travail aux populations installées dans la région, qui peinent à vivre des seuls revenus de leur terre.

Entre février et mai 2002, ces cher-



Un des palais de Rio Bec, avec ses tours caractéristiques représentant de fausses pyramides supportant un simulacre de temple.



cheurs ont quadrillé une grande partie du secteur en carrés d'une surface de 1 hectare. Une opération qui a permis de topographier et de localiser précisément grâce au système GPS (Global positioning system) dix-huit groupes détectés auparavant, et d'en découvrir trois nouveaux. Seuls six ou sept d'entre eux possèdent les tours-pyramides caractéristiques. L'équipe a aussi observé de nombreux vestiges de terrasses agricoles encore visibles grâce aux aménagements des pentes, ainsi que des talus linéaires conçus par les Mayas dans le passé. « C'est la confirmation qu'il y avait chez eux un système d'intensification agricole qui a laissé des traces », précisent les archéologues.

UNE AGRICULTURE INTENSIVE

Après cette première prospection, la mission française souhaite poursuivre ses travaux, en y associant cette fois des collègues mexicains, allemands et espagnols, dans une campagne prévue de 2003 à 2006 et qui pourrait être prolongée jusqu'en 2010. Cela implique de trouver un financement d'environ 100 000 euros par an. Les scientifiques disposent de subventions du ministère des affaires étrangères et du CNRS. Mais ils espèrent en obtenir de l'Union européenne dans le cadre de l'aide au développement et prospectent également auprès d'entreprises et d'institutions privées.

De tels soutiens sont en effet indispensables pour consolider les bâtiments mis au jour et découvrir enfin l'organisation socio-politique du lieu au moment de son développement maximal (600-900 apr. J.-C.). L'hypothèse la plus probable est que les palais servaient de résidence aux nobles mayas. Mais pourquoi sont-ils si rapprochés les uns des autres, et « comment interpréter une telle densité des lieux de pouvoir ? », se demandent Charlotte Arnauld et Dominique Michelet. « Ces palais étaient-ils contempo-

C. Ga.

La Joyanca, témoin du fragile pouvoir des grandes cités

ELLES semblaient bâties pour défier le temps avec leurs temples-pyramides monumentaux, leurs vastes palais princiers, leurs larges esplanades et leurs stèles commémorant les événements historiques liés à leurs souverains. Pourtant, entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle, les cités-Etats mayas ont perdu à jamais leur puissant pouvoir, dont les ensembles monumentaux de Tikal, Palenque, Copan ou Chichén Itza témoignent encore aujourd'hui.

Les travaux archéologiques menés entre 1999 et 2002 à La Joyanca par une équipe franco-guatemalteque et financés par le CNRS, le ministère des affaires étrangères et la compagnie pétrolière Basic Resources International (Bahamas) ont apporté quelques éléments de réponse. L'étude des édifices politiques et religieux et de l'habitat de cette cité moyenne de l'époque classique (200 à 850 après J.-C.), située au nord-ouest du Peten (Guatemala), a en effet permis « de formuler un modèle de formation de la

cité », explique Charlotte Arnauld, archéologue au laboratoire d'archéologie des Amériques de Nanterre, qui a codirigé le projet de recherche entre 1999 et 2001 avec Erick Ponciano (universidad del Valle, Guatemala).

LE POUVOIR ROYAL AU PROFIT DES FAMILLES

L'analyse spatiale des monuments, l'étude des inscriptions d'une stèle et une série de datations au carbone 14 de céramiques les ont aidés à montrer que le pouvoir royal avait été instauré au profit de la famille la plus anciennement installée sur les lieux. Une hypothèse vérifiée par la construction de palais de plus en plus importants et l'érection d'une stèle datée de 485 après J.-C. attestant que cette famille était en relation politique avec une autre cité plus puissante. Ce sont ses descendants qui ont construit – de 600 à 850 après J.-C. – des édifices politiques et religieux dont les restes sont encore visibles.

« Certaines observations suggèrent que cette royauté locale s'est effondrée vers 850 », précise Charlotte Arnauld. A partir de cette date, l'activité de construction en pierre taillée a nettement faibli. Les palais sont moins nombreux et moins bien construits, jusqu'à l'abandon pur et simple de la cité. « Cela a dû se faire progressivement et pacifiquement », raconte Charlotte Arnauld. Il n'y a trace ni de violence ni de guerre » et l'absence d'objets usuels sur ce site suggère que ces populations sont parties en emportant leurs biens.

A Tikal, au Guatemala, « le noyau de base social était sans doute analogue. Mais la royauté était plus puissante et plus stable ». Cela n'a pas empêché que Tikal soit abandonnée, laissant à penser que les dynasties royales donnent leur cohésion aux grandes cités. « Quand elles tombent, l'organisation sociale des cités se désagrège rapidement. »

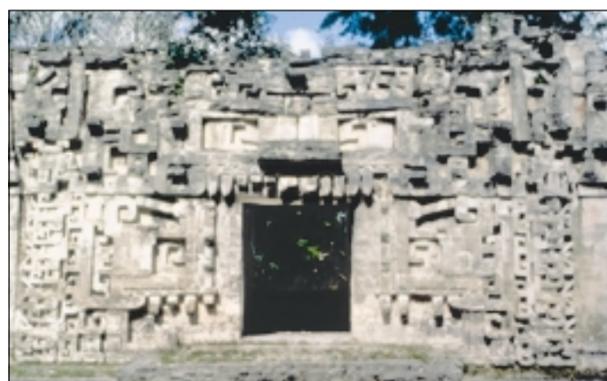
C. Ga.

Une brillante civilisation, qui s'est épanouie entre 250 et 900 après J.-C.

Ce peuple a pratiqué l'astronomie, les mathématiques et a inventé l'écriture la plus développée du continent américain

PRÉSENTS dans la péninsule du Yucatan au moins dès 1000 av. J.-C., les Mayas ont développé une brillante civilisation qui s'est épanouie de 250 à 900 après J.-C. (période classique). S'inspirant des découvertes et des idées héritées de civilisations plus anciennes comme celle des Olmèques (1500-500 av. J.-C.), ce peuple a pratiqué l'astronomie et les mathématiques, a mis au point des calendriers perfectionnés et a inventé l'écriture la plus développée du continent américain.

Agriculteurs, tisserands et céramistes habiles, les Mayas furent de remarquables bâtisseurs. Bien que ne connaissant ni les métaux, ni les animaux de trait, ni la roue, ils construisirent dans la jungle tropicale d'imposantes cités organisées autour de temples-pyramides et de palais surélevés. Les traces de cette activité sont encore visibles dans toute l'aire maya, qui s'étendait principalement sur le sud-est du Mexique, le Guatemala et le Belize, ainsi qu'à l'ouest du Salvador et sur une partie du Hondur-



Porte figurant la gueule d'un monstre, typique du style Rio Bec.

ras. Le premier « boom architectural » a eu lieu vers 500 ans av. J.-C., époque à laquelle furent construits El Mirador – dont les pyramides sont tellement hautes qu'elles servent de repères aux pilotes d'avion survolant la forêt – et Nakbé. Cet épisode a ensuite été suivi d'une longue période

de stagnation. « Puis, entre 250 et 300 après J.-C., ce fut la fulgurance du grand essor classique, principalement dans les basses terres centrales. »

« C'est au début de cette période que les Mayas ont mis au point leur écriture glyphique, et nous ont laissé les premiers textes complexes et

détaillés », expliquent Dominique Michelet et Charlotte Arnauld de la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie à Nanterre. « La première stèle gravée – portant l'image d'un roi – a été trouvée à Tikal. Elle date de 292 apr. J.-C. »

UN ARTISANAT DE LUXE

Tous les grands édifices ont été entièrement construits en pierre taillée. Les bâtiments officiels sont ornés de nombreuses sculptures en bas relief peintes de couleurs vives. Les Mayas décoraient aussi les murs intérieurs des plus beaux édifices avec des peintures murales. Celles de Bonampak (Mexique), de toute beauté, découvertes en 1946, nous ouvrent une fenêtre sur le monde maya, ses cultes, ses batailles, et la vie de la cour.

Cette première phase de la civilisation classique maya a vu l'émergence de dynasties royales qui ont contrôlé l'écriture sur les monuments publics et leur architecture, mais qui ont aussi exercé une

lourde influence sur les céramiques polychromes et l'artisanat de luxe. Cette période fut suivie, à partir de 600 apr. J.-C., du classique récent, véritable apogée de cette civilisation.

Mais elle s'effondre entre 830 et 909 apr. J.-C., du fait vraisemblablement de la décomposition du système politique et d'un fort – entre 80 % et 90 % – exode. Les archéologues ont aujourd'hui la preuve que certains souverains se sont épuisés en guerres pour le pouvoir, qui les ont considérablement affaiblis. S'y sont probablement ajoutés des facteurs écologiques, comme cette terrible sécheresse qui a frappé la région vers le IX^e siècle.

Ensuite, le monde maya a connu un dernier et bref flambement dans le nord du Yucatan, région plus sèche, où ont été construites les puissantes villes d'Uxmal (du VIII^e au X^e siècle) et de Chichén Itzá (IX^e au XIII^e siècle).

C. Ga.

rains, ou ont-ils été construits au fur et à mesure sur une période d'environ 300 ans ? » Pour répondre à cette dernière question, il sera nécessaire de réaliser une chronologie précise de ces monuments, étayée par des datations au carbone 14.

Le site de Rio Bec suscite aussi d'autres interrogations. La société maya de l'époque classique était organisée autour de familles de rois sacrés, dont les dépouilles étaient

Plusieurs millions de descendants

La conquête espagnole, commencée en 1524 et achevée en 1697, s'est employée à laminer les valeurs politiques, religieuses et culturelles du peuple maya. Pour l'amener à la « vraie foi », les missionnaires franciscains, arrivés en 1535, ont brisé leurs idoles, leurs temples et réduit leurs activités artistiques ou intellectuelles (peintures, sculptures, observation des astres, écriture hiéroglyphique), dans lesquels ils voyaient l'œuvre du démon – *Les Cités perdues des Mayas* (Découvertes Gallimard) et *Une histoire de la religion des Mayas* (Albin Michel, par Claude Baudéz). Aujourd'hui, il ne subsiste que trois codex des ouvrages mayas écrits en hiéroglyphes précédant la conquête espagnole. Mais les Mayas en tant que tels n'ont pas disparu. Quatre à cinq millions de leurs descendants vivent encore en Amérique latine. La plupart se sont installés au sud-est du Mexique (péninsule du Yucatan et Etat du Chiapas). Les autres sont présents au Guatemala, au Belize et au Honduras. Ils forment plusieurs ethnies et parlent plus de vingt langues appartenant à la famille linguistique maya.

enterrées dans les sous-bassements pyramidaux des temples. Ces restes faisaient l'objet d'un culte. « A Rio Bec, et même dans la région environnante, à partir de 600 apr. J.-C. il semble que les Mayas n'aient construit aucune pyramide. Où sont donc enterrés les dirigeants de la cité ? Où sont donc les édifices politiques et religieux ? », insistent les deux chercheurs.

Enfin, l'étude approfondie du site de Rio Bec devrait aussi permettre de préciser quelles étaient les conditions climatiques lors de la période d'expansion de la cité. Il semble que la région ait connu des épisodes de sécheresse sévères, ou des perturbations importantes de la saison des pluies. Or l'agriculture locale est entièrement dépendante de la régularité et de l'abondance des précipitations estivales. Peut-on penser que des séries d'accidents dans le régime des pluies ont joué un rôle dans le dépeuplement du secteur et la fin de l'apogée de Rio Bec ? La réponse à ces questions sera d'autant plus intéressante que la région de Rio Bec est probablement celle où a été détectée la plus forte densité de vestiges d'une agriculture intensive dans l'aire maya.

Christiane Galus

PROCHAIN ARTICLE
Suakin, la fragile corallienne

AUJOURD'HUI

Un temps agité et frais pour la saison

VENDREDI 2 AOÛT
Lever du soleil à Paris : 6 h 27
Coucher du soleil à Paris : 21 h 26

Une zone dépressionnaire sur la Bretagne va rester stationnaire et donner un temps avec averses et orages sur une grande partie du pays. Les températures restent fraîches pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages sont assez nombreux et donneront quelques averses parfois accompagnées d'orages. Les températures restent fraîches, aux environs de 16 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel sera assez chargé avec des averses parfois orageuses. Les températures seront fraîches pour la saison : entre 18 et 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur la Champagne, l'Alsace et la Lorraine, les nuages seront présents. Sur la Bourgogne et la Franche-Comté, le ciel est voilé en matinée, puis les nuages deviennent plus menaçants et donneront de la pluie ou des orages en fin de journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages sont nombreux et donnent des averses ou des orages surtout sur la chaîne pyrénéenne. Une embellie se fait sentir sur le nord de l'Aquitaine avec des nuages élevés. Les températures sont bien fraîches pour la saison entre 19 et 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur la partie nord du Limousin le ciel est voilé. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes les nuages deviennent nombreux et donneront de la pluie accompagnée d'orages à partir de la fin d'après-midi. Les températures seront comprises entre 18 et 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Après quelques ondées sur les Pyrénées-Orientales le ciel est chargé par des nuages élevés. Sur la Corse, nuages et éclaircies alternent. Les températures sont comprises entre 23 et 27 degrés et localement 28 à 31 degrés en Corse.

02 AOÛT 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

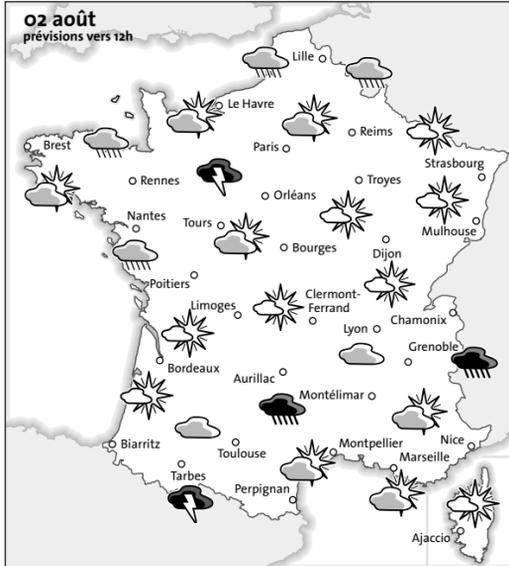
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	17/30 S	Madrid	15/31 S
Biarritz	13/19 S	Milan	18/28 S
Bordeaux	12/21 S	Moscou	20/28 S
Bourges	12/22 N	Munich	12/22 S
Brest	12/17 P	Naples	21/29 S
Caen	13/18 P	Oslo	16/20 N
Cherbourg	12/18 P	Palma de M.	22/28 N
Clermont-F.	11/23 S	Prague	14/23 N
Dijon	12/23 S	Rome	20/27 S
Grenoble	12/26 P	Séville	19/34 S
Lille	13/19 P	Sofia	16/26 S
Limoges	10/20 S	St-Petersb.	17/23 N
Lyon	13/23 N	Stockholm	17/21 N
Marseille	18/26 N	Ténérife	20/27 S
Nancy	12/24 S	Varsovie	20/29 P
Nantes	12/18 P	Venise	20/27 S
Nice	18/27 N	Vienne	18/22 N
Paris	14/19 P		
Pau	11/19 N		
Perpignan	16/25 N		
Rennes	11/17 P		
St-Etienne	10/23 C		
Strasbourg	12/23 S		
Toulouse	13/21 C		
Tours	11/18 P		

AMÉRIQUES			
Brasilia	16/29 S		
Buenos Aires	6/13 S		
Caracas	26/32 S		
Chicago	19/25 S		
Lima	14/17 S		
Los Angeles	15/20 S		
Mexico	13/21 P		
Montréal	19/25 P		
New York	23/31 S		
San Francisco	13/19 S		
Santiago Ch.	1/14 C		
Toronto	20/28 S		
Washington DC	25/35 P		

FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	22/32 S		
Fort-de-Fr.	26/31 S		
Nouméa	19/25 S		
Papeete	22/28 P		
Pointe-à-P.	25/31 S		
St Denis Réu.	20/24 P		

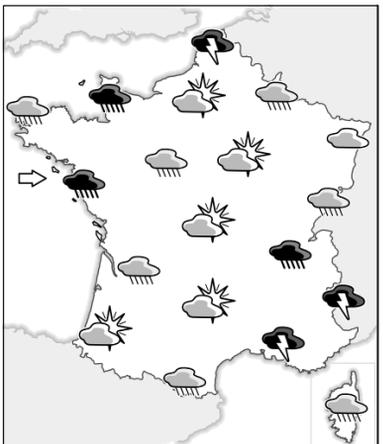
EUROPE			
Amsterdam	14/19 N		
Athènes	24/32 S		
Barcelone	16/24 N		
Belfast	15/21 N		
Belgrade	17/30 S		
Berlin	16/22 N		
Berne	9/23 S		
Bruxelles	14/24 P		
Bucarest	17/27 S		
Budapest	19/28 P		
Copenhague	18/23 P		
Dublin	16/20 N		
Francfort	13/24 N		
Genève	11/25 S		
Helsinki	17/24 N		
Istanbul	23/28 P		
Kiev	20/31 P		
Lisbonne	16/26 S		
Liverpool	10/21 P		
Londres	12/21 P		
Luxembourg	11/22 P		

ASIE-OcéANIE			
Bangkok	27/31 P		
Beyrouth	27/32 N		
Bombay	27/31 P		
Djakarta	24/31 P		
Dubaï	31/43 S		
Hanoï	26/30 P		
Hongkong	25/28 P		
Jérusalem	20/32 S		
New Delhi	29/32 P		
Pékin	27/31 P		
Séoul	25/28 S		
Singapour	26/30 P		
Sydney	9/18 P		
Tokyo	27/33 P		

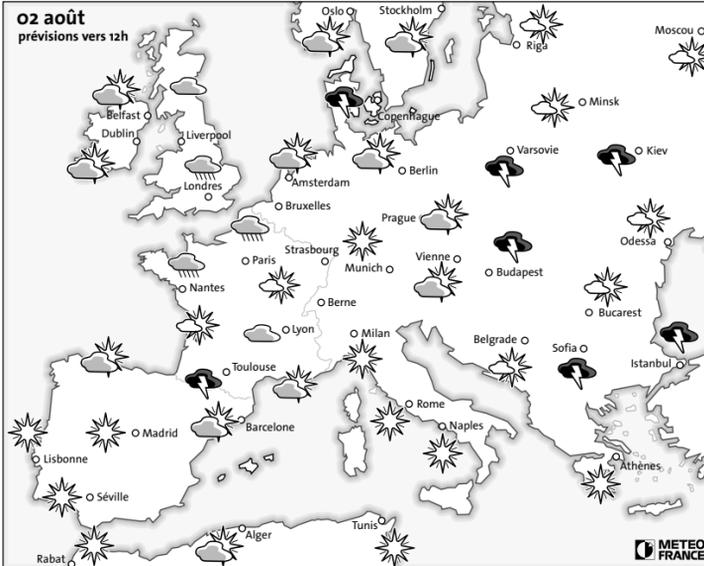


02 août prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 3 AOÛT



02 août prévisions vers 12h

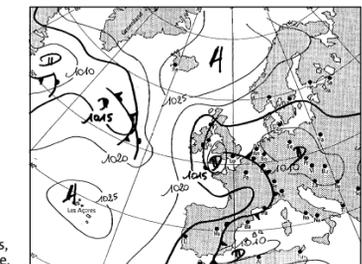
Vendredi, Samedi, Dimanche, Lundi

AIR FRANCE

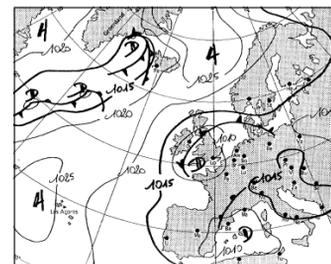
Cet été les tarifs Week-End sont valables du vendredi au lundi.

Tarifs valables en France métropolitaine, soumis à conditions.

Samedi 3 août Le temps est encore agité sur l'ensemble de la France : ondées ou orages de la Méditerranée à l'Alsace, pluie sur le Nord-Ouest. Les températures restent assez fraîches : 17 à 23 degrés en général, 24 à 28 sur les côtes méditerranéennes, et 28 à 31 en Corse.



SITUATION LE 1^{ER} AOÛT À 0 HEURE TU



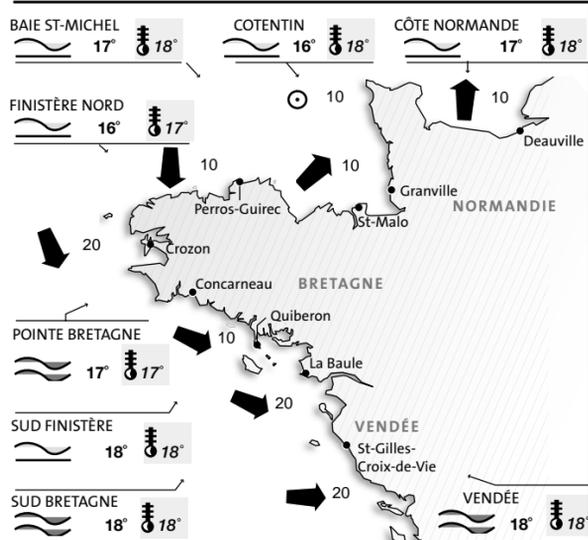
PRÉVISIONS POUR LE 3 AOÛT À 0 HEURE TU

Sur les plages

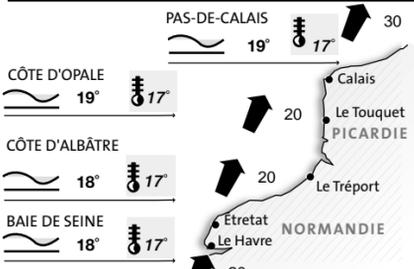
Le 2 août vers 12 heures

Le temps reste maussade sur la plupart de nos plages. Nuages et pluies sont au programme au nord de la Gironde. Plus au sud, le temps est sec mais souvent nuageux, sauf en Corse où le soleil domine.

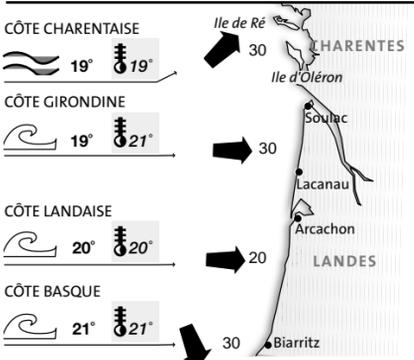
Ouest



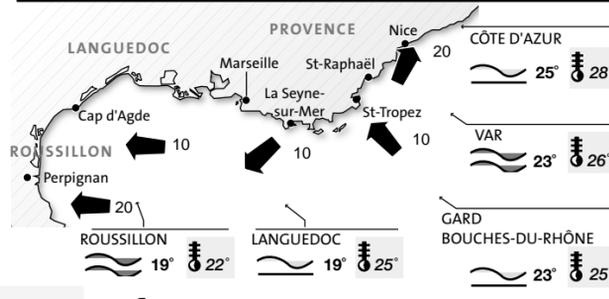
Nord



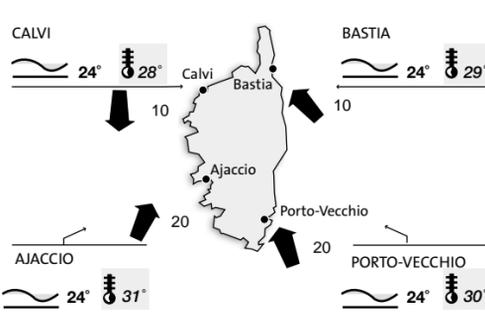
Sud-Ouest



Sud



Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 182

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Perd pied facilement. Rupture après désaccord. - II. Sans uniforme. On l'avait à l'école, on la retrouve au travail. - III. Il faut avoir quelque chose à dire pour le passer. Remplace la signature. - IV. Auront du mal à prendre parti. Dans la paume. - V. Couleur terre. S'en va à la fin. Chez les Grecs. - VI. Le tiers d'un rectangle. Pour jouer aux champs.

Pris pour aller loin. - VII. Voyelles. Vue à la baisse. - VIII. Evitez d'être dedans, mangez-la. Lettres de rattrapage. - IX. Laissez au passage. Pilier de chapelle. - X. Choies par les autres. En service à l'office.

VERTICALEMENT

1. Voit rouge quand la marée devient noire. - 2. Pour en voir, il faudrait y croire. En règle. - 3.

Porteur de fruit. Dans les Pyrénées. - 4. Transforme le non en gnon. Chef à Rome. - 5. Personnel. Les blancs travaillaient chez les Noirs. - 6. Blocages passagers. - 7. A évité les coups de chaleur dans les armées. - 8. Copie conforme. Devoir du jeune loup. - 9. Conçues en Chambres. Laisse des traces. - 10. Article. Peut finir en cocote. - 11. Au centre du bassin. Partit en fumée pour mauvaise conduite. - 12. Pour tailler les douves.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 181

Horizontalement

I. Cotisation. - II. Moue. Plaisirs. - III. Eus. Porridge. - IV. Tell. Dires. - V. As. Saisi. Eut (tué). - VI. Par. Neuve. Ré. - VII. Obèle. Dent. - VIII. Ligotées. Arc. - IX. Enliées. Foie. - X. Sensations.

Verticalement

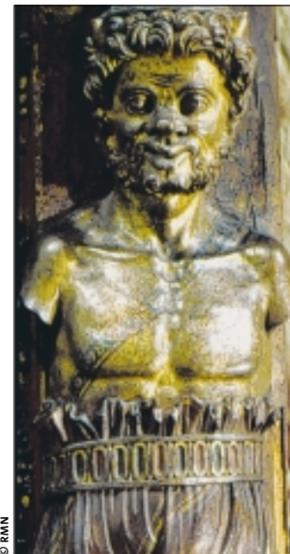
1. Mégapole. - 2. Cou. Sabins. - 3. Oust. Règle. - 4. Te. Es. Loin. - 5. Planètes. - 6. Spolié. Eea. - 7. Alr. Sud-est. - 8. Tardives. - 9. Iiii. En. FO. - 10. Ordre. Taon. - 11. Nageur. Ris. - 12. Sesterce.

L'ART EN QUESTION

N° 285

EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

Le goût de la couleur



Armoire polychrome (détail), France, vers 1580. Sapin sculpté, peint et doré. Paris, Musée du Louvre. Au château de Blois jusqu'au 30 septembre, pour l'exposition « Le mobilier à la cour des Valois, parures d'or et de pourpre ».

caryatides, chimères ou satyres. Quel artiste italien succéda à Rosso, chargé par François I^{er} de la décoration du château de Fontainebleau :

- Niccolò dell'Abate ?
- Pellegrino ?
- Primatice ?

Réponse dans *Le Monde* du 9 août.

Réponse du jeu n° 284 paru dans *Le Monde* du 26 juillet.
Théodore Rivière et Pierre Roche ont réalisés plusieurs sculptures inspirées de la danseuse Loïe Fuller, mais ce sont les œuvres de Rodin - qui, bien qu'ami de la danseuse, ne l'a jamais prise pour modèle - qu'a photographiées Eugène Druet.

CULTURE

PEINTURE

Une centaine de toiles, des aquarelles et des gravures : l'artiste fait l'objet d'une rétrospective très fournie à la Fondation Gianadda, à Martigny. Une exposition qui hésite entre célébrer le peintre des enfants sages ou révéler la violence enfouie sous les bonnes manières

Berthe Morisot, la dame sombre de l'impressionnisme

MARTIGNY (Suisse)
de notre envoyé spécial

En 1860, à dix-neuf ans, Berthe Morisot et sa sœur Edma ont pour professeur de peinture Corot. L'année suivante, elles travaillent auprès de lui à Ville-d'Avray. En 1863, elles sont présentées à Daubigny et à Daumier. Au même moment, aux dîners du mardi de leur mère, Marie-Joséphine, épouse de Tiburce Morisot, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien préfet, se montrent le compositeur Rossini et encore des peintres, Carolus-Duran et Stevens. Un autre artiste ami de la famille, Fantin-Latour, les conduit en 1868 chez Edouard Manet. Peu après, Berthe rencontre, chez Stevens, Puvis de Chavannes, qu'elle aurait pu épouser, en 1874, si elle ne lui avait alors préféré Eugène Manet, frère d'Edouard. Entretemps, elle est devenue le modèle et la disciple préférée de ce dernier.

On pourrait poursuivre la *name dropping* jusqu'aux dernières années de la vie de Berthe. Quand Eugène Manet meurt, en 1892, leur fille Julie reçoit pour tuteur Mallarmé, lequel côtoie Degas au conseil de famille formé pour gérer la fortune des Morisot. Après la mort de Berthe, en 1895, l'exposition posthume de ses œuvres est organisée par Degas, Monet, Renoir et Mallarmé, qui écrit la préface du catalogue. Autrement dit : Berthe Morisot est née, s'est formée, a vécu et travaillé dans ce qui apparaît rétrospec-

tivement comme le milieu le plus intelligent, le plus inventif, le plus novateur du dernier tiers du XIX^e siècle français.

A cette aristocratie, rien n'a manqué : ni la solidarité entre les générations, ni la conscience de sa supériorité, ni l'endogamie, ni la fortune – les Morisot étaient riches, comme

Elle ne s'en est pas toujours tenue à l'apologie du bonheur de vivre, fraîche et un peu facile. Elle a placé son ambition du côté d'une peinture plus dense et plus dure, du côté de Manet

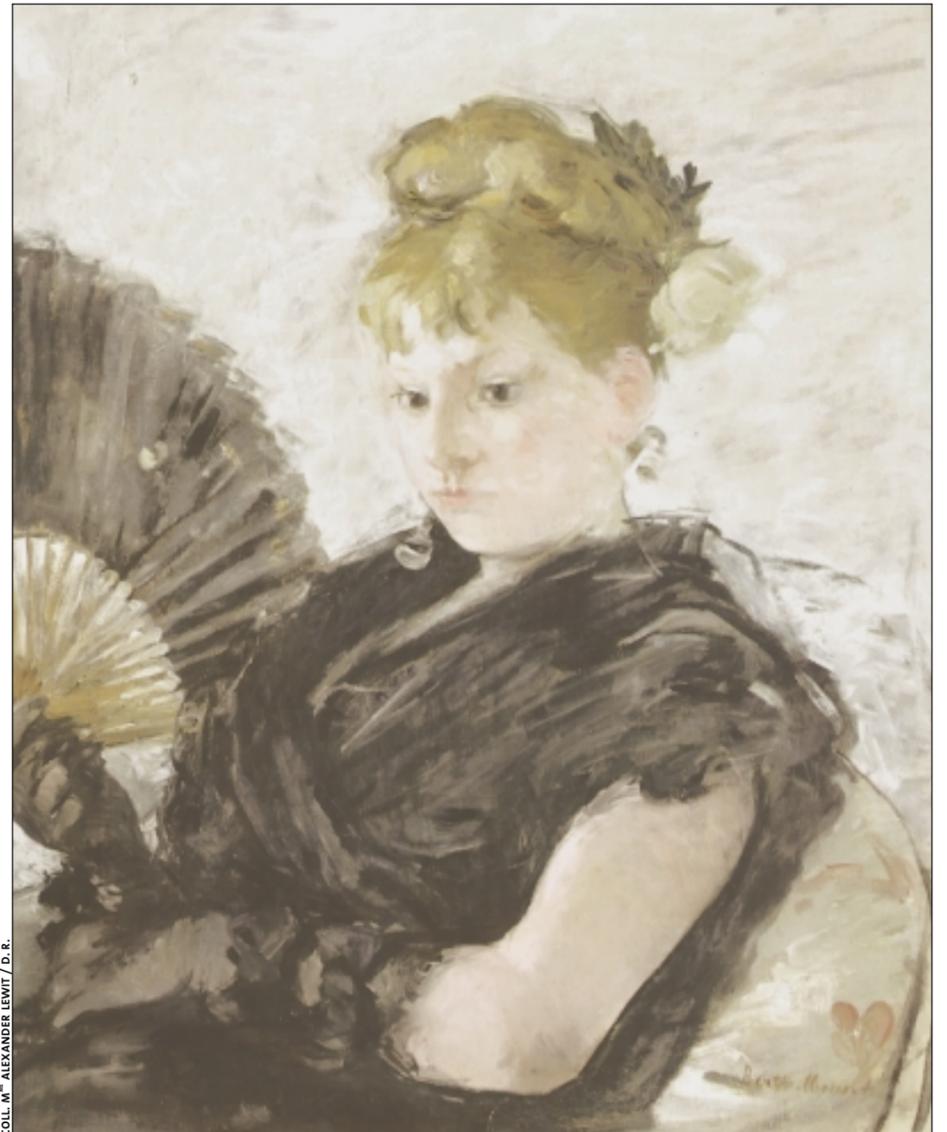
les Manet, comme les Rouart et comme les Degas jusqu'à la banqueroute du frère d'Edgar. Il ne lui a pas manqué non plus la capacité décisive d'absorber des singularités venues de couches sociales moins favorisées : Monet et Renoir. L'ultime gloire de ce cercle d'avant-garde a été Paul Valéry, qui avait

épousé une nièce de Berthe, Jeannie Gobillard.

On ne cesse d'y penser tout au long de la rétrospective Morisot, accrochée à Martigny après l'avoir été à Lille. Tant d'artistes immenses, tant d'œuvres décisives y sont évoqués par des allusions souvent directes que l'on ne sait bientôt ce qui retient le plus : l'œuvre exposée pour elle-même, ou ce qu'elle contient de références, de souvenirs et de sous-entendus publics et privés ? Impossible de séparer, évidemment, d'autant que les références sont à l'intérieur même des tableaux. Berthe peint son monde de grands bourgeois – parcs, nurses, régates – et le peint dans le style de ses maîtres et amis. Dessin abrégé, gestuelle rapide, inachèvement d'esquisse, chromatisme clair, formats moyens, sujets intimes et modernes : tout y est.

De bien des manières, autant picturales que sociales, Berthe Morisot est donc parfaitement impressionniste. C'est l'image qui demeure d'elle. Il ne saurait en être autrement : en 1874, elle a participé à la première exposition du groupe et l'une de ses toiles avait été prêtée par son propriétaire d'alors, Manet. Encore un détail emblématique.

Auquel on en opposera trois afin de nuancer. D'abord, une lettre à sa sœur Edma en 1872 : « Rien n'est joli comme la mer hier soir et pourtant je n'ai pas songé à faire une esquisse ; (...) je suis un peu de l'avis de Fantin ; je me trouve bien bête m'installant là devant et m'imaginant qu'en une heure je vais rendre l'effet de la nature. » Pour une impressionniste supposé orthodoxe, voici un doute proche de l'hérésie – peu compatible avec les conceptions de Monet en tout cas. Deuxième détail : en 1881, elle peint le double portrait d'Eugène Manet et sa fille dans le jardin de Bougival. L'année suivante, alors qu'elle séjourne à Nice, Eugène décide d'exposer la toile pour la 7^e exposition impressionniste. Stupeur de Berthe, qui se dit « *abasourdie* » qu'il choisisse une œuvre « *absolument ridicule* », « *quelque chose de monstrueux* ». Troisième fait : elle ne montra son *Autoportrait* de 1885



« Femme à l'éventail » ou « Tête de jeune fille », 1876, terriblement « Manet » par son étrange aigreur.

qu'une fois, brièvement, de sorte que, quand il fut exposé, lors de la rétrospective posthume, il fit l'effet d'une révélation.

Ces hésitations, ces doutes sont ce qui intéresse le plus. Sans doute Berthe Morisot a-t-elle peint des feuillages, des enfants et des jeunes filles dans des lumières de sous-bois et des reflets de pièces d'eau. Mais elle ne s'en est pas toujours tenue à cette apologie du bonheur de vivre,

légère, fraîche et un peu facile. Elle a placé son ambition plus loin : du côté d'une peinture plus dense et plus dure, du côté de Manet, autrement dit. L'impression et l'effet ne lui suffirent alors plus.

Cela se voit dans les portraits, pour peu que l'on s'y attarde. Le regard de sa *Femme à l'éventail* de 1875 ne s'accorde ni à son costume ni au décor : ce sont ceux d'une étrangère qui observe, assez mal à

l'aise, comme déplacée dans une société qui ne serait pas la sienne. Même trouble pour une autre *Femme à l'éventail* (1876), tout de noir vêtue, terriblement « Manet » si par là on signifie d'une étrange aigreur. Ses jeunes femmes à la mode paraissent s'ennuyer depuis trop longtemps et vouloir sortir du tableau. Ses portraits d'Eugène, son mari, sont équivoques, quelquefois ironiques. Écrire, comme le catalogue s'y risque, que « *l'univers de Berthe Morisot est celui de la femme et de la mère* », c'est ne pas s'apercevoir – ou ne pas vouloir s'apercevoir – qu'elle tient ces rôles pour des rôles, précisément, où l'on joue, où l'on se force, où l'on se trahit aussi.

Cette Morisot-là, c'est celle que Manet a peinte en sibylle parée de noir et de colère. C'est celle dont Huysmans, qui ne l'appréciait guère pourtant, a décrit les œuvres comme des « *ébauches morbides* », de « *surprenantes improvisations que l'épithète d'hystérisées qualifierait justement, peut-être* ». Cette artiste vaut mieux que la gloire que lui ont valu ses « *babies* » et ses roses trémières. Dans ses dernières années, l'âge, la notoriété et l'influence de plus en plus visible de Renoir l'ont incitée à adoucir son style, à chercher plus de rondeur, une tonalité élégiaque, pour laquelle elle n'avait cependant que peu de prédispositions. Restent quelques peintures sauvages, la part maudite de Berthe Morisot, effrayée elle-même par ce « *quelque chose de monstrueux* » qu'elle a laissé surgir quelquefois sur sa toile. Quelquefois, trop rarement.

Ph. D.

L'IMPRESSIONNISME AMÉRICAIN 1880-1915, Fondation de l'Hermitage, 2, route du Signal, CH-1000 Lausanne 8, Suisse. Tél. : 00-41-21-312-50-13. Du mardi au dimanche et les lundis fériés, de 10 heures à 18 heures ; le jeudi, jusqu'à 21 heures. Entrée : 15 FS. Jusqu'au 20 octobre.

Philippe Dagen

BERTHE MORISOT, Fondation Pierre Gianadda, 1920 Martigny, Suisse. Tél. : 00-41-027-722-39-78. Informations : www.gianadda.ch/ Tous les jours de 9 heures à 19 heures. Entrée : 14 FS. Jusqu'au 19 novembre.

Une héritière des peintres du XVIII^e siècle

« Cette légèreté fugitive, cette vivacité aimable, pétillante et frivole rappelle Fragonard (...) », écrit un critique. Un autre célèbre la « *finesse fragonardienne* » de ces ébauches. Un troisième évoque Watteau. Pour les contemporains de Berthe Morisot, il ne fait guère de doute qu'en sa peinture renaît celle du XVIII^e siècle français. Celui-ci est alors fort à la mode, ne serait-ce que grâce aux écrits des Goncourt, et la référence, qui aurait été moins favorable quelques décennies auparavant, est, vers 1880, élogieuse. Elle est aussi pertinente. Les dessins de Berthe Morisot et sa façon de suggérer les formes sur la toile évoquent en effet les figures « *aux trois crayons* » de Watteau et les études de Fragonard. Elle ne copie cependant ni l'un ni l'autre, mais François Boucher. En 1883, deux ans après la parution de *L'Art du XVIII^e siècle des Goncourt*, elle prend pour modèle un Boucher du Louvre, *Vulcain présentant à Vénus des armes pour Enée*, dont elle ne conserve que deux nymphes allongées sur des nuées et deux colombes se bécotant. La toile est destinée à orner le salon de la maison familiale, rue de Villejust – façon d'affirmer nettement le goût de Berthe pour le siècle des Lumières.

La variante américaine de l'école française

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

James Carroll Beckwith (1852-1917), Francis Brooks Chadwick (1850-1943), Willard Leroy Metcalf (1858-1925) : ce ne sont pas là des peintres dont, en Europe, la notoriété soit immense. Il n'en est pas tout à fait de même aux Etats-Unis où, sans être des gloires nationales, ils tiennent leur place dans l'histoire de l'art moderne. Ils appartiennent, en effet, à la variante américaine de l'impressionnisme.

Américaine du point de vue de la nationalité du moins. Car distinguer ce qui serait particulièrement américain dans leurs œuvres est à peu près impossible. Et pour cause : Beckwith est venu à Paris en 1873 et a été l'assistant de Carolus-Duran, avant de se rendre à Giverny en 1891 ; Chadwick a vécu à Paris et a été, comme Beckwith, l'un des amis de Sargent ; Metcalf était à Pont-Aven en 1884, à Giverny l'année suivante, jusqu'en 1889. On pourrait en dire autant de la quasi-totalité des trente-trois artistes réunis à la Fondation de l'Hermitage : leurs études se sont accomplies à l'École des beaux-arts ou à l'académie Julian, ils ont longuement vécu à Paris, et certains ont directement côtoyé les impressionnistes français. Parmi eux figure naturellement



« L'avenue des Alliés, 5^e Avenue, New York », 1918, par Childe Hassam. Les peintres américains ont découvert la nouvelle école française dans les années 1880 grâce aux efforts de marchands parisiens. Fascinés, plusieurs se rendent en France, notamment à Giverny, pour y étudier.

Mary Cassatt, élève de Gérôme d'abord, influencée par Degas et le japonisme ensuite, qui vécut jusqu'à sa mort au château de Beaufresne, dans l'Oise. Quant à John Singer Sargent, l'autre grand nom attendu de l'exposition, il est né à Florence, a

étudié avec Carolus-Duran, comme nombre de ses compatriotes, et a entretenu des relations amicales avec Monet à partir de 1887.

Dans ces conditions, les déclarations de patriotisme artistique américain sur lesquelles s'ouvre le catalo-

ARTS • Le peintre et sculpteur américain donne à la Fondation Emile Hugues, à Vence, un aperçu de son œuvre prolifique et souvent décriée : « Wall Drawing », toiles austères et objets hilarants

La gamme variée de Sol LeWitt, compositeur en arts plastiques

VENCE

de notre envoyé spécial

Parmi les moments de grâce qui peuvent survenir dans la carrière d'un artiste contemporain, l'un des plus réjouissants est sans doute d'avoir l'honneur de se faire éreinter par Hilton Kramer. Le célèbre critique du *New York Observer* n'est pas connu pour son ouverture à la modernité. Et quand il s'attaqua à son compatriote Sol LeWitt, à l'occasion d'une rétrospective qui se tint au Musée d'art moderne de San Francisco, avant de venir au Whitney Museum, en 2000, il sut donner toute sa mesure en titrant : « Est-ce qu'il voulait nous barber ? »

On pourra toujours se poser la question en visitant l'exposition que consacre le château de Villeneuve, à Vence, à cet artiste que la conservatrice du MoMA de New York, Bernice Rose, n'avait pas hésité à qualifier d'aussi important pour l'histoire de l'art américain que Jackson Pollock. Et se dire que la critique semble parfois bien myope, pour ne pas sentir la variété, la beauté et l'harmonie des effets de couleur, de texture, de composition d'un peintre étonnant, à plus d'un titre, qui n'hésite pas à dérouter même ses admirateurs de travaux austères en édifant de gondolantes et très colorées sculptures en forme de stalagmites et aux tons de tranches napolitaines. Enfin, vivre à peu près tout, de la frustration au plaisir, sauf l'ennui.

Né en 1928 à Hartford (Connecticut), LeWitt est soldat en Corée lorsque Pollock est au faite de sa carrière. Sol LeWitt émerge dans les années 1960, d'abord comme sculpteur, puis, avec cette pratique qui paraît alors toute nouvelle, le *wall drawing*. Traduisons : LeWitt dessine ou peint sur les murs. Lui-même, qui a passé une partie de sa vie en Italie, se dit moins inspiré par les peintres que par l'architecture, celle de la Renaissance, de Bramante à Brunelleschi. Cela suffirait à relativiser la nouveauté de la technique : nombre de ses travaux rappellent la fresque, dont ils ont souvent la matérialité et la transparence. L'artiste aime à rappeler que, depuis Lascaux, on a toujours peint sur les parois.

On en verra un exemple, tout frais, dans l'exposition. Inspiré par la lumière extraordinaire de



« Wall Drawing, Proposal for Vence 2002 ». Peinture murale de Sol LeWitt réalisée spécialement pour l'exposition.

l'arrière-pays méditerranéen et la configuration très originale du bâtiment, *Wall Drawing, Proposal for Vence 2002* a été réalisé spécialement pour l'occasion, après que la Fondation Emile Hugues eut pu, grâce au soutien du groupe Total-FinaElf, faire l'acquisition d'une édition d'*Emblemata*, une œuvre datée de 2000.

On constatera aussi, avec plaisir ou irritation, selon les goûts, que près du tiers des 75 œuvres de l'exposition provient de collections publiques françaises qui ont commencé très tôt, sans doute grâce à l'activisme de son marchand parisien Yvon Lambert, à s'intéresser à son travail. Lequel rencontre un égal succès auprès des privés, ce qui, dans ce registre, n'est pas si fréquent. Mais rien d'étonnant : LeWitt plaît ou déplaît, universellement, avec ou sans concept. Et il est d'autant plus prolifique qu'il ne réalise pas ses œuvres lui-même. Il en délègue la fabrication à des assistants.

La aussi, c'est à la fois un précurseur et un passeur : la méthode était autrefois courante, et on ne s'offusquait pas de ce que Titien ou Rubens ne mettent pas en personne la main à la pâte. Depuis les années 1990, le procédé est redevenu presque la norme chez les artistes contemporains, de Jeff Koons à Murakami. Au moment où LeWitt

L'artiste délègue la fabrication de ses œuvres à des assistants, qu'il considère comme les interprètes de sa partition. La méthode était courante au temps de Rubens ou de Titien

le remettait au goût du jour, la chose était pourtant moins aisée. Au point qu'il devait encore s'en justifier récemment. Interrogé par le *San Francisco Chronicle* à l'occasion de sa rétrospective californienne, LeWitt déclarait : « Je compare mes idées plus à la composition musicale qu'aux genres traditionnels des arts plastiques. Quand je fais un plan, le travail est comme une partition et, lorsqu'il est exécuté, ce n'est jamais deux fois la même chose. Le facteur humain est toujours présent. Les gens qui travaillent dessus sont différents, le résultat aussi. »

Ses interprètes sont compétents, sérieux et concentrés comme des musiciens professionnels. Ceux qui officiaient à Vence le faisaient sous la houlette d'une chef d'orchestre d'origine coréenne, Sachiko Cho. Elle dirigeait, avec une grande exigence, un trio composé d'Hubert Weibel, artiste et enseignant niçois, et de deux étudiants en arts plastiques de la villa Arson, Romain Del Furia et Steve Simon.

Cette pratique malgré tout encore peu commune permet d'essayer une réponse à une question souvent posée à LeWitt, celle du devenir de son œuvre. Dans les circonstances actuelles, elle paraît aussi assurée de sa pérennité que celle de Bach. Quant à sa postérité artistique, il suffit de regarder les jeunes abstraits d'aujourd'hui : pour ne citer que les Français, de Christophe Cuzin à Antoine Perrot, elle est des plus prometteuses. De quoi assurer de bons moments aux lecteurs de Hilton Kramer.

Harry Bellet

SOL LEWITT, L'IMAGE DE LA PENSÉE. Château de Villeneuve, Fondation Emile Hugues, 2, place du Frère, 06140 Vence. Tél. : 04-93-58-15-78. Ouvert du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 octobre.

OPÉRA • L'œuvre romantique d'Offenbach n'avait pas été jouée depuis sa création en 1864

Le rideau de Montpellier se baisse sur d'émouvantes « Fées du Rhin »

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

« Lorsque Jean-Christophe Keck est venu m'apporter la partition des Fées du Rhin, d'Offenbach, c'est comme si l'on avait retrouvé la 11^e Symphonie de Beethoven ! L'œuvre n'avait pas été jouée depuis sa création au Hofopertheater de Vienne en 1864 en remplacement du Tristan de Wagner ! » Pour René Koering, le patron du Festival Radio France et Montpellier, l'affaire est doublement excitante : il tient là la primeur d'une récréation mondiale et l'occasion de monter, en pleine « offenbacchanale » (cette euphorie d'opérettes par Jérôme Savary, John Elliot Gardiner, Marc Minkowski), une œuvre à contre-courant. *Die Rheinnixen*, opéra romantique inconnu de Jacques Offenbach, se voit donc confier le baïsser de rideau montpelliérain.

Il a fallu l'infatigable diligence de Jean-Christophe Keck, responsable de l'édition monumentale chez Boosey and Hawkes, pour reconstituer une œuvre dispersée à tous les diables. Plus qu'un devoir patrimonial, une réhabilitation, tant l'auteur de *La Gaîté parisienne*, d'*Orphée aux enfers* et de *La Belle Hélène* est resté prisonnier des géolés du french-canon, un genre inventé vingt ans après sa mort.

Si *Die Rheinnixen* a connu en son temps un beau succès public, la critique fut plus mitigée, lors même que la coterie wagnérienne, ulcérée, entendait bien mettre le holà à cette tentative d'un opéra romantique allemand écrit par un compositeur juif, d'origine rhénane, de surcroît passé à l'ennemi, c'est-à-dire la France, dont il avait adopté – et musicalement adapté – la nature éminemment « superficielle, légère et immorale ». Et pourtant, à la tradition de l'opéra-comique et du grand opéra (Halévy et Meyerbeer), Offenbach mêlera le Weber du *Freischütz*, Schubert, Mendelssohn et même le premier Wagner.

Dans le hall du Corum, on appréhende un peu : trois heures et demie de musique, en version scénique, avec un synopsis qui n'est pas d'une simplicité folle. Heureusement, on sait que l'ouverture n'est autre que ce qui deviendra la célèbre *Barcarolle* des *Contes d'Hoffmann*. Passé un premier acte un peu longuet, on est pris par une musique expressive et colorée à l'orchestration inventive, par le déroulement d'une intrigue qui met en scène une Allemagne certes patriote, mais surtout pacifiste, nonobstant un récurrent *Vaterlandslied* de 1848, leitmotiv de l'opéra, avec le *Chant des fées* (alias la *Barcarolle*).

Sous la direction précise et avisée de Friedemann Layer, l'orchestre est de très bonne tenue (avec des vents excellents) : le test du ballet, souvent impitoyable, sera ici un vrai bonheur. Idem pour le Chœur de la Radio lettone, homogène et précis. Quant à la distribution vocale, elle est de classe, avec un Dalibor Jeniš à la voix ample et chaude, une Regina Schörg aux aigus sûrs quoiqu'un peu raides, un Piotr Beczala qui domine son rôle avec vaillance. Mais c'est l'impressionnante Nora Gubisch qui l'emporte, qui campe avec une présence étonnante, tant vocalement que scéniquement, la terrible et émouvante Hedwig. Dans la salle, l'arrière-petit-fils d'Offenbach en a eu les béciles tout embués.

Marie-Aude Roux

LES FÉES DU RHIN (Die Rheinnixen), de Jacques Offenbach. Avec Regina Schörg (Armgard), Nora Gubisch (Hedwig), Piotr Beczala (Franz), Dalibor Jeniš (Conrad), Peter Klavness (Gottfried), Chœur de la Radio lettone, Orchestre national de Montpellier, Friedemann Layer (direction). FESTIVAL DE RADIO FRANCE ET MONTPELLIER, Opéra Berlioz - Le Corum (34), le 30 juillet. Diffusé le 10 août à 14 h 30 sur France-Musiques.

MUSIQUE • Le compositeur autrichien à Salzbourg

Le leitmotiv spectral de Georg Friedrich Haas

LA SÉRIE de concerts de musique contemporaine « Austria Today » (« Autriche d'aujourd'hui ») a été d'autant moins interrompue par le nouveau directeur du Festival de Salzbourg que celui-ci est lui-même compositeur. Peter Ruzicka gratifie même certaines soirées de sa présence, pour une discussion liminaire avec le ou les compositeur(s) inscrit(s) au programme de ces cinq concerts, donnés jusqu'au 5 août, qui tentent de dresser un panorama de la création autrichienne.

Georg Friedrich Haas, né en 1953, est, semble-t-il, considéré comme le plus éminent parmi la myriade de compositeurs joués cet été à Salzbourg. Présent depuis 1993 au Festival, Haas a reçu d'ores et déjà une commande importante pour l'été 2003, l'année de ses cinquante ans, et faisait entendre cette année une grande pièce composée il y a deux ans. On avait gardé un mauvais souvenir de la musique du compositeur il y a quatre ans (*Le Monde* du 3 août 1999), et l'on espérait cet été avoir la preuve qu'on s'était trompé.

UNE VEINE « SPECTRALE »

Mais cette nouvelle composition, dont le propos initial est de reprendre le principe multimédia (son et lumière) imaginé par Scriabine, nous conforte, pour le moment, dans l'impression que ce compositeur est tout sauf éminent et essentiel. D'abord, la partie lumineuse a été annulée, et c'est tristement éclairée par les lustres du Mozarteum qu'elle est donnée par les musiciens de l'Ensemble autrichien pour la nouvelle musique (ÖENM), qui devait d'ailleurs en interrompre l'exécution pour cause d'archet abîmé chez le premier violon. Pendant quelque soixante-dix

minutes, cette pièce, qui commence par des traits chromatiques foisonnants, des gammes superposées en couches (comme chez Ligeti), se poursuit dans une veine spectrale directement héritée des techniques expérimentées il y a trente ans par les musiciens de l'Itinéraire, Gérard Grisey, Tristan Murail, Michael Levinas, lesquels revendiquaient le parrainage de Giacinto Scelsi, l'un des plus étonnants utilisateurs des micro-intervalles.

Ces musiciens avaient inventé un principe compositionnel fondé sur les harmoniques naturelles que tout son émis dégage. En bâtissant leur système harmonique sur ces fréquences obtenues, ils ont mis au jour une musique dont la richesse, la couleur tranchaient sur la grisaille post-sérielle. Trente ans après, la longue pièce de Haas, péniblement répétitive et usant de tous les poncifs liés à ce langage dit spectral (accords brouillés, empilements d'harmoniques, gradation d'un son saturé à un son clair, etc.), sonne comme un devoir d'élève faisant un exercice d'école « à la manière de » Gérard Grisey, tout en volant la matière et les tours de son écriture chez György Ligeti et Giacinto Scelsi. On oubliait, la pièce s'appelle *En vain*.

Renaud Machart

EN VAIN, de Georg Friedrich Haas, pour ensemble et dispositif lumineux, par le Österreichisches Ensemble für Neue Musik, Johannes Kalitzke (direction). FESTIVAL DE SALZBOURG, Mozarteum, Grande salle, le 30 juillet. Prochains concerts les 1^{er}, 4, 5 et 6 août à 19 h 30. De 8 € à 45 €. Tél. : 00-43-662-8045-500.

CINÉMA • Le festival italien, admis au prestigieux « rang A », se pose en concurrent de Venise

Locarno se recentre sur l'Europe et l'Amérique

DU 1^{ER} AU 11 AOÛT, la 55^e édition du Festival international du film de Locarno accueille un programme pléthorique et prometteur. Désormais admise par la Fédération internationale des producteurs de films parmi les festivals dits « de rang A » – c'est-à-dire contrainte, en échange de ce pedigree déjà dévolu à Cannes, Venise, Berlin, Tokyo, Moscou et Le Caire, de ne mettre en compétition que des inédits –, la manifestation tessinoise présente, toutes sections confondues, quelque quatre cents titres.

Les trois rétrospectives de l'année attirent indubitablement l'attention. Sans forcément promettre de révélations cinéphiles, la projection des films de la Cinémathèque de Kaboul, cachés par les employés sous le régime des talibans, offre un intérêt historique évident. Le programme « Indian Summer » promet de son côté d'élargir la reconnaissance, en cours en Europe, du cinéma indien, et notamment des productions commerciales à grand spectacle, et à immense succès, de « Bollywood ». Mais la rétrospective offre un panorama qui fait la part belle au cinéma d'auteur (avec des œuvres de Satyajit Ray, Shyam Benegal, Mrinal Sen, Adoor Gopalakrishnan, Gautam Ghose, Shaji Karun...).

L'hommage rendu au grand cinéaste de genre Alan Dwan, auteur de plus de 400 films traversant



« Zaza » (1923) figure parmi les 45 films d'Alan Dwan présentés à Locarno.

tout l'âge d'or de Hollywood, des années 1910 jusqu'au crépuscule des années 1950, permettra une mise à jour utile bien que complexe. Quarante-cinq films du réalisateur du *Robin des bois* avec Douglas Faibanks, d'*Escape to Burma* et de *Slightly Scarlett* seront présentés.

FILMS ÉVÉNEMENTS

Sur l'écran géant de la Piazza Grande sont attendus quelques films événements, comme celui de Pavel Lounguine, *Un nouveau Russe* ; le troisième film, après *Sixième Sens* et *Incasable*, de M. Night Shyamalan, *Signs*, jamais vu en

Europe ; *Possession*, de Neil LaBute ou *Novo*, de Jean-Pierre Limosin.

Une autre caractéristique de Locarno est traditionnellement de mêler les genres et les formats : la compétition vidéo (où on remarque une trilogie asiatique de haute volée, *After the War*, un promoteur essai sur Kafka par Hans Zischler, le documentaire sur Yves Saint Laurent, *YSL-5 avenue Marceau* ou le nouveau Jon Jost), la part faite aux installations vidéo, aux courts métrages, aux essais filmés et désormais aux projets en cours de réalisation (présentés dans la section Work in progress) contribuent à cette diversité, qui

chaque année flirte avec le risque de la dispersion. Il faut à tout le moins se réjouir de la présence d'une nouvelle série des *Diari* de la Sacher, les journaux filmés produits par Nanni Moretti, et de la nouvelle œuvre de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi, *Vietnam*.

Les 22 longs métrages de la compétition traduisent, eux, un recentrage sur l'Europe et l'Amérique du Nord, quand Locarno fut longtemps une des principales têtes chercheuses de la planète cinéma jusque sur ses rivages les plus éloignés. Le plus intrigant est la nouvelle variation personnelle avec caméra vidéo numérique d'Alain Cavalier, *René. Ma vraie vie à Rouen*, d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau, *Gerry*, de Gus van Sant, *Aime ton père*, du Suisse Jacob Berger, qui a réuni Gérard et Guillaume Depardieu aux côtés de Sylvie Testud, ou *La Cage*, deuxième film d'Alain Raouf, figurent parmi les autres titres a priori prometteurs.

Avec un tel programme, et des moyens financiers sensiblement augmentés, Locarno prend clairement date pour se poser en rival de Venise, toujours emberlificoté dans ses problèmes de succession depuis que le gouvernement Berlusconi a mis un terme au travail de la précédente équipe.

Jean-Michel Frodon

Olivier Temime, le saxophone à l'énergie

En pleine ascension, le musicien aixois multiplie les concerts, heureux d'apprendre le jazz sur le tas et en quête d'un contact festif avec le public

QUELQUES TITRES de films, autant d'expressions courantes, pourraient donner un aperçu d'Olivier Temime. *Tout feu, tout flamme*, pour l'énergie dont le saxophoniste aixois semble n'être jamais à court, souvent trois fers au feu en même temps ; *Drôle de zouave*, pour sa bonne humeur communicative, son goût de la blague sans méchanceté ; *Le Grand Escogriffe*, pour situer la silhouette, la coupe de cheveux façon iroquois. Les amateurs de jazz n'étant pas moins sensibles que ceux du rock ou de la chanson au « look », celui d'Olivier Temime a souvent fait jaser.

« Ça m'amuse bien cette histoire de cheveux », explique le saxophoniste, dans l'ombre du salon d'un hôtel calme, point d'ancrage de nombreux musiciens durant le festival de Calvi, fin juin. « J'ai lu, il m'a été dit qu'il s'agissait d'un hommage à Sonny Rollins ou aux Indiens d'Amérique, que j'étais un musicien punk. » L'œil pétillant, l'accent provençal, Temime enchaîne : « Eh bien non. Cela remonte à 1996, ici, dans cet hôtel, chambre 12, mon nombre fétiche. Il y a eu un délire entre musiciens, des copains sont venus avec une tondeuse... Ce qui m'a intéressé c'était que le regard du public, des professionnels changeaient juste pour ça. Mais sans l'exigence musicale, tu peux avoir des plumes dans le cul et un nez rouge, ça ne fera pas de toi un artiste. »

Olivier Temime n'emploie pas des formules alambiquées pour dire ce qu'il ressent. Et quand on lui rappelle que sa montée vers la reconnaissance a pu susciter des jalousies, des piques, il enfonce le clou.

En août 2000, lors du festival Jazz in Marciac, le trompettiste américain Wynton Marsalis a proposé à quelques jeunes musiciens, dont le saxophoniste Eric Prost, le guitariste Sylvain Luc et Olivier Temime, de jouer avec lui. « Il y a eu un accueil formidable, de très bonne musique. Ça a alors commencé à grenouiller. Et pourquoi Temime et pas machin ou truc qui jouent bien mieux ; c'est un coup de business, du copinage entre agents, etc. » Temime, qui a beau sembler fonceur et assez sûr de lui, s'est pris à douter. « Ça m'a éterné de me poser la question de ma légitimité au travers de réactions médiocres. Je connais mes manques, mais si quelqu'un comme Wynton Marsalis choisit de jouer avec tel ou tel musicien, c'est parce qu'il le désire, personne ne lui dit "tu feras ceci ou cela". » Depuis ça va, merci. Temime avance, vite et plutôt bien.

Juste avant de partir pour Calvi, Olivier Temime a été l'un des animateurs des soirées du Squat Rivoli, une manière de retrouver les sensations et l'esprit des Nuits blanches du Petit-Opportun, autre lieu parisien ou du Collectif Mu au Crescent de Mâcon. Comme

BIOGRAPHIE

► **30 janvier 1974**
Naissance à Aix-en-Provence.

► **1988**
A l'âge de 14 ans, premier concert.

► **1996**
S'installe à Paris et fonde son premier groupe.

► **1997**
Prix de soliste au Concours de jazz de la Défense.

► **1998**
Enregistre et autoproduit le CD « Le Douze ».

Temime, une bonne partie de la nouvelle génération des fous du jazz du milieu des années 1990 est passée par là. Le jeu du jazz, au défi, jusqu'au matin, soir après soir. A Calvi, il a proposé au directeur du festival, René Caumer, de cadrer un peu les rencontres nocturnes des musiciens pour sortir du rituel du boeuf. Il a beaucoup couru pour réunir des musiciens et leur faire préparer un répertoire.

Sur l'agenda de Temime, il y a peu de cases vides. A la mi-juillet, il était présent plusieurs jours à Avignon, pour l'inauguration d'une nouvelle formule du club Hot-Brass. Un tour à Paris, au Duc des Lombards, puis, début août, direction La Ciotat, ensuite Marciac dans le « off » et partout où il y aura de la musique à jouer, une tournée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la formation du trompettiste Guy Barker, en studio à partir de septembre... « On pourrait penser que je vais dans tous les sens, avec plein de projets personnels, acoustiques, électriques... Par envie et pour apprendre encore et toujours, j'aime aborder de nombreux styles et répertoires. Ce qui ne veut pas dire que je ne vais pas au bout de chaque chose. Le jazz met le corps en mouvement, ce à quoi je suis très sensible. C'est peut-être pour cela que je bouge plus que d'autres. »

Il y a certainement un côté jeune homme pressé chez Olivier Temime. Il avoue n'avoir

travaillé que six mois le saxophone avant ses premiers pas sur scène. Sans crânerie. Les circonstances. Son père, trompettiste amateur, plutôt free, le voit musicien, avant même sa naissance. Sa tante, chanteuse et pianiste, connaît tous les musiciens brésiliens de Marseille. Elle le pousse à improviser, à l'intuition. Dans les champs il joue des thèmes d'Ornette Coleman, de Coltrane, Miles Davis. Temime marche à l'oreille (Rollins, Coltrane, Joe Henderson, Wayne Shorter surgissent dans sa sonorité, son phrasé le rapprocherait d'un batteur) avec quelques notions de lecture, d'harmonie.

AU CULOT ET À L'INSTINCT

Surtout il apprend en jouant. Avec des groupes de salsa ou de jazz-rock à Marseille, les grilles des standards pour des remplacements dans les clubs du Sud, au jour le jour en faisant la manche dans la rue, à Marseille, à Paris – « ce qui n'a rien de romantique » – avec le guitariste Laurent Cohen-Salmon que Temime présente comme son « meilleur ami et un sacré musicien ».

Le métier sur le tas, au culot parfois, à l'instinct beaucoup. « J'étais le roi avec les groupes salsa. On jouait dans des stades, sous d'immenses chapiteaux. Ce truc de star, de la reconnaissance, j'ai vite fait le tour. Si ça te fait frétiller plus de trois mois c'est que tu as de gros problè-

mes. En revanche, ce qui me motivait et que je veux retrouver dans le jazz, c'est le rapport populaire, festif que cela peut amener. Tu joues pour que les gens soient heureux. Il y a trop de concerts où les musiciens jouent pour se regarder, pour faire une œuvre. Avec le jazz, je me suis aperçu que je ne savais pas respirer, que mes doigts étaient mauvais, que je lisais mal. Dorénavant, j'accomplis le travail de fond avec le même plaisir que j'ai à m'élancer dans la musique. » Le saxophoniste Johnny Griffin l'a surnommé affectueusement « le monstre », Marsalis lui a rappelé un précepte du pianiste John Lewis : « Ne sous-estime jamais la pression. » Comme un carburant pour relancer l'imagination et l'envie de se dépasser.

Sylvain Siclier

Prochains concerts : Festival Jazz en août de La Ciotat avec Emmanuel Bex (orgue) et Jean-Pierre Arnaud (batterie), le 9 août, tél. : 04-42-71-81-25 ; Festival Jazz in Marciac, « Take the Coltrane » avec le groupe du pianiste Laurent Fickelson, les 10, 11 et 12, Elektrik Project avec Jérôme Bardé (guitare), Emmanuel Dupré (claviers), Akim Bournane (basse) et Julien Charlet (batterie), les 13, 14 et 15, tél. : 05-62-09-33-33 ; à Paris, au Duc des Lombards, avec le « Paris-Bruxelles Quintet, le jeudi 1^{er} août, tél. : 01-42-33-22-88.



MICHAEL CROTO

LES GENS DU MONDE

■ La justice autrichienne a ouvert une enquête sur les conditions dans lesquelles la maison de vente aux enchères Sotheby's a demandé et obtenu un permis d'exportation pour un tableau alors attribué à Jan van den Hoecke, qui s'est miraculeusement vu réattribué à Rubens en arrivant à Londres, où il a été vendu pour la somme record de 49,5 millions de livres (79,2 millions d'euros), ce qui en fait le troisième tableau le plus cher du monde (*Le Monde* du 16 juillet).

■ Le Musée Van Gogh d'Amsterdam a annoncé, mercredi 31 juillet, l'acquisition, pour plus de 7 millions d'euros, d'un tableau d'Edouard Manet, *La Jetée de Boulogne-sur-Mer*. Peinte en 1868, l'œuvre a été achetée à un collectionneur privé grâce à une mobilisation de fonds publics et privés. Sa dernière exposition publique remonte à 1983, lors d'une rétrospective Manet organisée au Grand Palais, à Paris. Elle sera présentée à Amsterdam du 1^{er} au 31 août avant d'être envoyée dans un atelier de restauration.

■ Le metteur en scène allemand Claus Peymann va prolonger son contrat à la tête du théâtre Berliner Ensemble jusqu'au 31 juillet 2007, après avoir obtenu la manne financière qu'il réclamait, a indiqué, mardi 30 juillet, le ministère de la culture de la ville de Berlin. Claus Peymann, dont le contrat s'arrêtrait en 2004, avait posé comme condition « un financement solide » de son théâtre par l'Etat régional pour rester dans la capitale. Il devrait recevoir, en 2003, 10,6 millions d'euros du Land de Berlin, la même somme que cette année.

■ Après deux décennies d'absence, Sophia Loren fera son retour à la Mostra de Venise qui aura lieu du 29 août au 8 septembre. L'actrice italienne se rendra au festival pour défendre *Between Strangers*, film réalisé par son fils, Edoardo Ponti, et présenté hors compétition.

■ Après la « bomba latina » Jennifer Lopez (*Le Monde* du 1^{er} août), sa rivale québécoise Céline Dion va elle aussi lancer sa ligne de parfum. La chanteuse a signé un accord exclusif avec le groupe de parfumerie américain Coty Inc.

■ Le magazine américain *Spin* publiera dans son numéro de septembre une liste des « 40 meilleurs albums de heavy-metal de tous les temps ». A la surprise générale, *Appetite For Destruction* (1987), du groupe californien Guns'n'Roses occupe le premier rang devant les œuvres des pères fondateurs (et britanniques) du genre, Led Zeppelin (*Led Zeppelin IV*, 1971) et Black Sabbath (*Paranoid*, 1971). Suivent les Américains Metallica (*Master of Puppets*, 1986) et les Australiens AC/DC (*Back in Black*, 1980).

TÉLÉVISION

L'été musique live de France 2

Chaque vendredi depuis le 4 juillet et jusqu'au 23 août, la musique live s'installe en fin de soirée (durant 75 minutes) sous forme de « Carte blanche » à un artiste ou à un groupe, sans intermédiaire face au public. Le concept est signé par des spécialistes du genre, en écho aux fameuses sessions de « Taratata » – Nagui et Puccino, Serge Khalfon à la réalisation, et l'équipe d'Air Productions. Nom de baptême, « S.L.A.P. », « autrement dit Son, Lumières, Anecdotes et Public ; mais encore Soirée, musique, Live, Ambiance et Plaisirs ». L'interprète a toute latitude dans le choix de ses chansons et de ses invités, et doit lui-même composer ses propres transitions et enchaînements.

L'exercice est assez périlleux pour ceux que la scène intimide encore. Ainsi Karen Ann, entourée de cinq musiciens, meneuse de jeu de la soirée que le public trop bien rôdé ovationne après chaque morceau. Fluide dans ses chansons douces et ses ballades, qu'elle accompagne elle-même à la guitare ou à la clarinette ; bredouillant avec force gestes très « petite fille » à chacune de ses transitions. Voix ténue, répertoire délicat d'une musicienne et parolière pleine de talents, et trois duos en cadeaux : Christophe (*Comme un interdit*), Vincent Delerm (*Le Lundi au soleil*), Erik Truffaz (*Lullaby of Birdland*). Prochains invités, Miossec, Aston Villa, CharElie. – Val. C.

« S.L.A.P. : Carte blanche à Keren Ann », vendredi 2 août, 23 h 40, France 2.

RADIO

VENDREDI 2 AOÛT

► **Une vie, une œuvre**
14 heures, France-Culture
Dans le cadre d'une série consacrée aux « Bourlingueurs » et présentée par Paule Chavasse, une heure et demie autour du génial Robert Louis Stevenson. En analystes du « simple mystère de raconter une histoire », Michel Chaillou, Julian Evans,

Michel Le Bris, Anne Marmignon et Jacques Meunier.

► **Musique Maestro**
16 h 03, France-Inter
Caroline Ostermann reçoit l'écrivain Michel del Castillo.

► **Electron libre**
En direct de Montréal
22 heures, France-Inter
Didier Varrod est en direct de Montréal à l'occasion des Francofolies. Revue de la scène électronique québécoise : les lieux, les DJ qui montent, les stars...

VENDREDI 2 AOÛT

► **Mobutu, roi du Zaïre**
9 h 45, France 2
Deuxième volet de la série documentaire en trois épisodes réalisée par Thierry Michel en 1998. Fin 1965, dans un pays déchiré par cinq années de troubles, le général Mobutu et l'armée installent un pouvoir fort dans l'ex-colonie belge du Congo, bientôt rebaptisé Zaïre.

La population est habilement encadrée, l'opposition muselée, le nationalisme réinventé. Durant trente ans, Mobutu Sese Seko Wa Zabanga pratique la prédation systématique des ressources d'un pays qu'il mène à la ruine.

► **Les Cinq Dernières Minutes**
20 h 45, Canal Jimmy
Petite madeleine télévisuelle produite et créée par Claude Loursais. Raymond Souplex, alias le commissaire Bourrel, dans C'était écrit, un épisode de 1975.

► **Au nom de l'amour**
20 h 50, M6
Sous un titre guimauve, un thriller captivant réalisé par le Britannique Ferdinand Fairfax sur un scénario de Sarah-Louise Hawkins (2 x 100 min), dans la veine de *La Main sur le berceau*, de Curtis Hanson, ou de *Jeune Femme partagerait appartement*, de Barbet Schroeder. Portée par d'excellents interprètes – Tara Fitzgerald, Tim Dutton, Marc Strong,

Dinah Stabb... –, une histoire de harcèlement sur fond de passion torride qui tient en haleine jusqu'au bout.

► **Thalassa**
20 h 50, France 3
Rien de moins qu'un « Voyage autour de la mer » pour ce numéro estival. Avec des reportages du côté de l'Australie, du Brésil et de la Chine.

► **Das Hofkonzert**
21 heures, CineClassics
Immendingen, 1842. Depuis vingt ans, le souverain de cette petite principauté allemande fait organiser à la cour un concert où doit être chantée une mélodie qui lui rappelle un beau souvenir. Cette année-là, la cantatrice de service est indisponible. Le prince envoie chercher à Munich une jeune chanteuse d'opéra, la Belotti (interprétée par la cantatrice et comédienne hongroise Marta Eggerth). Or celle-ci, qui se nomme en réalité Christine Holm, vient de passer la frontière pour rechercher son père inconnu, citoyen d'Immendingen, selon certains indices. Réalisé en 1936 par Detlef Sierck, *Das Hofkonzert* serait plutôt une comédie sentimentale. Mais une certaine mélancolie se glisse à travers la mise en scène, très mobile, et le drame pointe dans le rapport subtilement introduit entre le passé et le présent.

► **« La Vie en face » : Père de fortune**

22 h 15, Arte
Lorsqu'il avait 17 ans, Thomas Heurlin, issu de la grande bourgeoisie allemande, a eu une aventure d'un soir avec une jeune fille de condition très modeste, Else-Marie. Une petite fille est née, et, lorsque la justice lui attribue la paternité de Karina, Thomas se sent injustement puni et refuse tout contact avec l'enfant et sa mère. A dix ans, Karina s'installe chez son père, mais les choses se passent mal. Alors que Karina, 21 ans, vient de devenir mère, Thomas Heurlin tente d'éclaircir leurs relations toujours difficiles en prenant la caméra. On suit les efforts du père et de la fille pour se rapprocher, les dialogues batailleurs et pleins de souffrance de chacun chez le psy. Thomas Heurlin remonte dans la généalogie pour découvrir le roman familial d'Else-Marie. Histoires de violences, d'inceste, d'alcool.

► **Jean Grémillon, cinéaste méconnu**

0 h 35, France 3
France 3 Normandie et l'Accaen (Atelier cinéma de Normandie) se sont associés pour cet hommage à l'un des enfants de la région, Jean Grémillon (1898-1959), figure majeure du cinéma français dont l'œuvre demeure encore largement méconnue. Pour évoquer le parcours de l'auteur de *Maldone*, *L'Etrange Monsieur Victor*, *Lumière d'été*, *Gueules d'amour*, *Remorques*, *Le ciel est à vous...*, ce documentaire réalisé par Dino Gambini s'appuie sur de multiples témoignages d'acteurs et compagnons de route – Madeleine Robinson, Jacques Prévert, Michel Bouquet, Micheline Presle... En avant-goût de la rétrospective proposée par la Cinémathèque française, du 11 au 29 septembre, dans la salle du Palais de Chaillot.

Qui a parlé de "rêve partagé" et de "temps suspendu" ?
Festival de Musique - Menton
Du 31 juillet au 28 août

FRANCE FESTIVALS

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet
www.francefestivals.com

DISPARITIONS

Eddy Marouani

Imprésario et découvreur de chanteurs

UNE BOUTADE a longtemps circulé dans le milieu du show-business français : « *Quand je ne trouve pas le sommeil, je compte les Marouani.* » Membre émérite de la célèbre dynastie d'imprésarios français, Eddy Marouani est mort dimanche 28 juillet à Paris. Il était âgé de 81 ans. Né à Sousse, en Tunisie, berceau de la famille, il était le neveu de Félix Marouani, fondateur, à la fin des années 1930, de la première agence de spectacles en France, qu'il allait faire prospérer avec son frère Daniel. Les oncles Marouani ont notamment géré les carrières de Jérôme Médrano.

Recenser les artistes dont les affaires ont été prises en main par le clan Marouani revient à publier un gotha de la chanson, de Joséphine Baker à Charles Trenet, d'Yves Montand à Georges Brassens, de Dalida à Claude François. Charley Marouani a ainsi été l'imprésario de Jacques Brel, Gilbert Bécaud, Barbara, Michel Polnareff, et veille toujours sur Sylvie Vartan. Son cousin Eddy a travaillé, entre autres, avec Edith Piaf et Marlene Dietrich. Cette dernière expérience ne fut pas pour lui de tout repos tant la diva le fit tourner en bourrique, exigeant du champagne à Budapest en un temps où ce breuvage était quasiment introuvable. Le sobre homme, qui ne buvait ni ne fumait, dut faire le tour de la capitale pour constater, de retour à l'hôtel, que sa protégée s'en était procuré en son absence.

Eddy Marouani est aussi, et surtout, celui qui a placé sur orbite Marcel Amont, Dario Moreno, Enrico Macias, Maxime Le Fores-

tier (qu'il gâtait pendant son service militaire en lui adressant des colis) et Serge Lama. Joint par *Le Monde* au téléphone, l'interprète de *Je suis malade* se souvient avoir été alpagué par Eddy Marouani en 1964, sur le trottoir devant Bobino. « *Il m'a dit : "Vous avez le côté viril de Montand et une capacité de fantaisie énorme". C'était pour moi une chance exceptionnelle. A l'époque, si l'on n'était pas avec un Marouani, on n'était avec personne. Mon père, chanteur, a trop souffert de ne pas avoir eu d'imprésario. Mais Eddy Marouani était plus que cela. Il avait une vocation d'artiste. C'était un homme extrêmement cultivé, qui lisait tout le temps, même dans sa baignoire. Quelqu'un qui aurait pu écrire. Son seul défaut était de donner trop de conseils.* »

À L'ANCIENNE

Aussi discret qu'attentif, le travail d'Eddy Marouani consistait essentiellement à trouver pour ses artistes des galas et des concerts, des premières parties pour les espoirs. Ce métier d'imprésario à l'ancienne a progressivement disparu au profit de la figure du manager omnipotent, sur le modèle de Johnny Stark, l'homme qui « fit » Mireille Mathieu. La dernière découverte notable d'Eddy Marouani fut l'acteur Michel Boujenah dans les années 1980. Patron de l'agence artistique L'Office parisien du spectacle, dont il s'occupait avec sa sœur, Simone, l'imprésario avait rassemblé ses souvenirs dans *Pêcheur d'étoiles*, une autobiographie publiée en 1989 chez Robert Laffont.

Bruno Lesprit

■ **LOUIS OWENS**, écrivain américain, est mort jeudi 25 juillet, à l'hôpital d'Albuquerque, après avoir apparemment tenté, la veille, de se suicider avec une arme à feu à l'aéroport de cette même ville. Né en 1948, Louis Owens était âgé de 53 ans. Cherokee par son père, Choctaw par sa mère, spécialiste de Steinbeck, il enseignait la littérature indienne à l'université du Nouveau-Mexique. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont trois ont été traduits en français, chez Albin Michel, puis repris en 10/18 : *Le Joueur des ténèbres*, *Le Chant du loup*, *Même la vue la plus perçante*.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

NOMINATION

Hervé Ladsous, ambassadeur en Indonésie, a été nommé ambassadeur au Timor-Oriental en résidence à Djakarta, par décret publié au Journal officiel daté lundi 29-mardi 30 juillet.

Louis Owens exaltait la beauté d'une nature menacée en évoquant les difficultés rencontrées par les Américains d'origine indienne pour perpétuer leurs traditions et combattre les préjugés dont ils sont victimes. Il affirmait, à propos des « *Américains moyens* » : « *Ils sont ignorants et ne connaissent que les clichés. Ils ne savent pas que, statistiquement, ce sont les adolescents d'origine indienne qui se suicident le plus, parce qu'ils n'ont aucune opportunité pour travailler, étudier, s'épanouir. Notre rôle est de témoigner et de dire ce qui se passe dans ce prétendu pays de la liberté.* »

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Sénat publie le projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif à la pêche dans la baie de Granville entre la République française et le Royaume-Uni. www.senat.fr/dossierleg/pj101-136.html

Le Sénat publie le projet de loi autorisant la ratification des amendements à l'accord portant création de la commission générale des pêches pour la Méditerranée. www.senat.fr/dossierleg/pj101-134.html

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Paris. Orange. Fargues (Lot).

Jacques et Simone Balazard, Annie et Claude Sartirano, Françoise Balazard et Pierre Delvincourt, ses enfants, Michel et Anne Balazard, Sophie Balazard et Francis Couturier, Ivan et Karine Balazard, Laurence et Pascal Pincebourde, Sylvestre Balazard et Nydia Hetherington, Judith Delvincourt, ses petits-enfants, Hélène, Etienne, Félix, Fanny, Manon, Juliette, Camille, ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle BALAZARD,
née NIGGLI,

le 25 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière nord de Cahors, le 29 juillet, en présence de toute sa famille.

– Le président, Et les membres du conseil d'administration de la Société médicale d'assurances et de défense professionnelles Le Sou Médical ont la tristesse de faire part de la disparition de leur collègue, le

docteur Henry BOUHEY,
vice-président d'honneur,

décédé le 29 juillet 2002, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 2 août, à 14 h 30, en la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon.

– Les présidents, Le directeur général, Et l'ensemble du personnel du groupe MACSF Assurances, ont la tristesse d'informer du décès de

docteur Henry BOUHEY,
président honoraire de la MACSF.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Saint-Bénigne, à Dijon, le vendredi 2 août 2002, à 14 h 30.

– Béatrice Melkonian, sa fille, Alexandra, Frédérique, Maud, Marine, ses petites-filles, Alfred Caron, son fils, ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jolanda CARON,
née MORELLI,

le 22 juillet 2002, dans sa soixante-dix-huitième année.

– Carnas (Hérault).

Mme Monique Causse, Et ses enfants, Parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean CAUSSE,
administrateur de l'INSEE, fonctionnaire de l'ONU.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Mme Monique Causse,
rue Chatal,
30260 Carnas.

– Flers. Dinard. Nancy.

Mme Madeleine Cousin, son épouse, Anne-Marie et Jean-Pierre Gérard, Marie-Pierre et Philippe Dutertre, ses enfants, Stéphanie et Nicolas, Laura et Pascal, Marc, Olivier, Marie, ses petits-enfants, Maylis, Paul, Jules, ses arrière-petits-enfants, Ses frères et belles-sœurs, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice COUSIN,
médaillé de l'ordre national du Mérite,

survenu le mardi 30 juillet 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 août, à 16 heures, en l'église Saint-Jean de Flers, où un registre de condoléances sera ouvert.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passais-la-Conception (Orne).

80, rue Abbé-Lecornu,
61100 Flers.

– Mme Jacqueline Javault, Dominique, Philippe, Michel et Patrick Javault, Mélanie et Frédéric Moreau, Michael, Nathalie, Olivier, Pascaline et Leiris Javault, ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise JAVAULT,

survenu le 22 juillet 2002.

Les obsèques se sont déroulées à Perpignan, dans l'intimité familiale, le 24 juillet.

– Les membres du bureau, Et du conseil d'administration de l'Association des professionnels en sociologie de l'entreprise (APSE) ont la très grande tristesse de faire part du décès de son fondateur et vice-président,

Renaud SAINSAULIEU,

professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, survenu le 26 juillet 2002.

Une cérémonie en son souvenir sera organisée fin septembre pour tous ceux qui souhaitent y participer.

– René Remond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, Richard Descouings, administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, Marc Lazar, directeur de l'Ecole doctorale, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Renaud SAINSAULIEU,
professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur du DESS Management et politiques d'entreprise, directeur de deux cycles diplômants en formation continue consacrés à la sociologie de l'entreprise, d'une part, et à la sociologie des associations, d'autre part,

survenu le vendredi 26 juillet 2002.

A la demande de la famille, la cérémonie aura lieu en toute intimité.

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denyse SILVESTRE de SACY,

survenu le 29 juillet 2002, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 août, à 15 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5^e.

12 bis, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– Tous ses amis comédiens ont la tristesse de faire part du décès de

François VIAUR,

survenu le 31 juillet 2002.

Il sera inhumé le 1^{er} août, à 16 heures, dans son village de Saint-Genest-de-Contest.

Remerciements

– Mme Françoise Debrégeas, son épouse, Anne, Georges et Hélène, ses enfants, M. et Mme Jean Debrégeas, ses parents, M. et Mme Patrice Debrégeas et leurs enfants, Mme Marie-Christine Debrégeas et ses enfants, Ses frère, sœur, neveux et nièces, remercient chaleureusement ses amis et collaborateurs qui les ont soutenus dans leur grand chagrin lors du décès de

François DEBRÉGEAS,
HEC 64,
expert-comptable
et commissaire aux comptes.

Ceux qui étaient personnellement ou professionnellement en difficulté purent sans faute l'apprécier.

Ce fut un homme de bien.

Anniversaires de décès

– Le 2 août 1992, dix ans déjà,

André CORROTTI

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont aimé.

Nous ne l'oublierons jamais.

Danielle,
ta femme,
Pascal,
ton fils.

Lucien LAURANCY
« LULU »,

nous a quittés le 2 août 2001, pour rejoindre

Mamounette,

partie le 12 mai 1997.

Ils nous manquent tous les jours.

Leurs filles, gendres et petits-enfants.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - 2002
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS
18,50 € - 121,35 FTTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 FTTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 FTTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC
THÈSES - ÉTUDIANTS :
13,35 € - 87,55 FTTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LE MONDE
diplomatique

ENQUÊTE

JUIFS DE FRANCE EN MAL D'IDENTITÉ

par Sylvie Braibant et Dominique Vidal

Patrons fraudeurs et tueurs fous, par Denis Duclos
Faiseurs de krach boursier, par Ibrahim Warde
Passions pour la préhistoire, par John Berger et Serge Tisseron
Refonder la gauche, par Toni Negri

Egalement au sommaire :
Johannesburg, sauver la planète, par Ignacio Ramonet ;
Corse, Football et nationalisme, par Didier Rey ;
Vivre à Soweto avec le sida, par Philippe Rivière ; etc.

NUMÉRO D'AOÛT 2002
En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

OFFRE SPÉCIALE
ÉTÉ
1 mois
26,35€*
seulement

Le Monde

Le quotidien de votre été

Pour votre été, abonnez-vous au Monde

A partir du 13 juillet, chaque semaine, *le Monde* vous propose une nouvelle inédite signée Philippe Djian, Didier Daeninckx...

Et tout au long de l'été, évadez vous avec les 5 grandes séries de l'été :

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Le quotidien/abonnements")

- redécouvrez avec des grandes plumes du *Monde*, 12 reportages sur des événements historiques parus dans *le Monde* depuis 1944
- entrez dans l'univers très étrange de 6 personnalités excentriques : Pierre Loti, Salvador Dali...
- naviguez le long du fleuve Congo

- plongez dans l'univers très fermé des courses de chevaux
 - découvrez les liens intimes entre un personnage célèbre et sa mère
- Et bien d'autres rendez-vous pour faire le tour de la France des îles, l'actualité des festivals...

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

Abonnez-vous par Internet :
www.lemonde.fr ou remplissez le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :
LE MONDE - Service abonnements -
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	14,60 € (95,77 F)
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	21,10 € (138,41 F)
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	26,35 € (172,84 F)
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	57,60 € (377,83 F)
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	85,60 € (561,50 F)
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	301,50 € (1977,71 F)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

A retourner 10 jours à l'avance

201 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au :
Prénom :
Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Votre mode de règlement :

Chèque joint à l'ordre de la Société Editrice du Monde
 Carte bancaire

N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 31,20€ prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 31/08/2002, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-44-97-54-54
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ;
abo@lemonde.fr

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 1^{er} AOÛT

TF1

16.25 Dingue de toi Les voisins et leur chien. Série **17.05** Melrose Place Donneur malgré lui. Série **17.55** Sous le soleil Vertiges de l'amour. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 JULIE LESCAUT Trafics. Série. Avec Véronique Genest, Jérôme Anger, Mous Diouf, Bruno Todeschini. 9498178 *Après la découverte du cadavre d'un routier poignardé sur un parking d'autoroute, Julie Lescaut épaulée par un collègue de la Direction nationale des enquêtes douanières, s'attaque à un réseau de prostitution...*

22.40 HARCÈLEMENT FATAL Téléfilm. Michael Switzer. Avec Brooke Shields, Richard Thomas, Viveka Davis (EU, 1993) O. 6567371 *Une jeune ingénieure va vivre un véritable cauchemar...*

0.20 Koh Lanta Episode n°5 **1.25** Certains Leeb jazz à Nice [4/6] 3669208. **2.25** Reportages **2.55** Scottish Games, la force de la tradition Documentaire **3.45** Mode in France **4.45** Musique (15 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.35 Tarakanova ■■ Fédor Ozep. Avec Annie Vernay, Memo Benassi, René Bergeron, Antonio Centa (France - Italie, 1938, N., 90 min) O **CineClassics** **14.25** 49° parallèle ■■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1941, N., v.o., 115 min) O **Cinétoile** **18.05** Mille milliards de dollars ■■ Henri Verneuil (France, 1981, 125 min) O **CineCinemas 3** **18.05** Deux ■■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) O **CineCinemas 3** **18.50** L'Homme sauvage ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1969, 115 min). TCM **20.35** Elle et lui ■■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1957, 110 min). TMC **20.45** Tout feu, tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) O **CineCinemas 2** **20.50** Le Thé au harem d'Archimède ■■ Mehdi Charef (France, 1984, 115 min) O **Téva** **20.50** Khartoum ■■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 125 min). TF 6 **22.05** Conte d'automne ■■ Eric Rohmer (France, 1998, 110 min) O **CineCinemas 3** **22.10** Acte de violence ■■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 80 min). TCM **22.30** Calme blanc ■■ Philip Noyce (Australie, 1989, v.m., 95 min) O **CineCinemas 2**

FRANCE 2

16.25 Un livre **16.30** Jesse Sexe, mensonges et rodéo. Série **16.55** Le Numéro gagnant **17.20** Hartley, cœurs à vif Série **18.05** Tous au club **18.55** JAG Tireur d'élite. Série **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 FAITES ENTRER L'ACCUSÉ Richard Roman, le procès d'un innocent. Documentaire. Marie-Sophie Tellier-Viguié, Bernard Faroux et Christian Génin. Magazine présenté par Christophe Hondelatte. 229246 *Le 26 juillet 1988, la petite Céline Jourdan, âgée de sept ans, est violée et assassinée près d'une rivière, dans un village du sud de la France...*

22.25 COMME ON S'AIME Tendres machos. Présenté par Gaël Leforestier. Au sommaire : Les guerriers amateurs ; Comment devenir une bombe sexuelle ; etc. 9276230 **0.00** Journal, Météo.

0.25 Nikita Un temps pour chaque chose O. **1.00** Eurocopas Jouez avec le feu **1.55** De Zola à Sultitzer **2.25** Les Z'amours **2.55** Pyramide **3.25** 24 heures d'info **3.45** L'Enquêteur La dernière chance de Théo. Course mortelle (110 min).

FRANCE 3

15.20 La Justice du désespoir Téléfilm. A. Mastrotianni. Avec L.-A. Warren (EU, 1993) **16.50** Côté vacances A Aix-les-Bains **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.25** C'est mon choix... ce soir.



20.55 MARQUISE Film. Véra Belmont. Avec Sophie Marceau, Bernard Giraudeau, Lambert Wilson, Patrick Timsit, Thierry Lhermitte. *Comédie dramatique* (France, 1997). 415081 *L'histoire d'une jeune comédienne révélée par Molière et Racine.*

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.20 RENDEZ-VOUS ■ Film. André Téchiné. Avec Juliette Binoche, Lambert Wilson. *Drame* (Fr, 1985) O. 6252536 *Une jeune provinciale débarque à Paris pour faire du théâtre...*

0.40 La Case de l'oncle Doc L'Esprit de Mopti Economie et philosophie de l'échange au Mali **1.35** Capitaine Flam La capture du professeur **2.05** Soir 3 **2.30** Des racines et des ailes **4.20** Côté vacances Magazine (90 min).

CANAL+

16.50 On appelle ça... le printemps ■■ Film. H. Le Roux. *Comédie de mœurs* (Fr., 2001) O **18.30** Allô la Terre, ici les Martin Série **19.00** Le Cours Florent **19.30** Journal, Le Zapping **20.05** Burger Quiz.



20.45 CECIL B. DEMENTED ■ Film. John Waters. Avec Melanie Griffith, Stephen Dorff, Alicia Witt, Larry Gilliard Jr. *Comédie satirique* (Etats-Unis, 2000) O. 272772 *Un cinéaste indépendant kidnappe une vedette pour réaliser son film. Une satire plaisante mais un peu courte d'Hollywood.*

22.10 DUOS D'UN JOUR Film. Bruce Paltrow. Avec Maria Bello, Andre Braugher, Paul Giamatti. *Comédie* (EU, 2000) O. 4455979 *Road-movie mou...* **23.55** Spin City Série (v.o.)

0.20 ET 4.50 Downtown Le bar (v.o.) La convention **0.40** Le Trou ■■ Film. J. Becker. *Drame* (Fr., 1960) O 54855753 **2.55** Le Voyage de Felicia ■■ Film. A. Egoyan. *Drame* (Can.- GB, 1999) O (115 min) 23766666

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Des bateaux et des hommes **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète Le territoire des tigres **19.00** Voyages, voyages Sardaigne **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Espagne, la guerre de l'eau.



20.40 PREMIÈRE SÉANCE - LE TRIO Film. Hermine Huntgeburth. Avec Götz George, Christian Redl, Jeanette Hain, Felix Eitner, Angelika Bartsch. *Comédie dramatique* (Allemagne, 1997). 582536 *Les tribulations d'un trio aux goûts sexuels variables.*

22.20 THEMA - PAPOUS LE DERNIER DES PAPOUS. EN ATTENDANT JÉSUS, L'ÉVANGILE SELON LES PAPOUS. 7117826 **23.45** Thema - Timpis Run Film. P. Nengo. Avec Suzi Buri (Fr. - Bel. - PNG, 1990, v.o.) 7697623

1.15 Berlin Alexanderplatz Téléfilm. Rainer Werner Fassbinder. Avec Günter Lamprecht (All., 1980) 8814753 **2.15** Palettes, le Caravage « Anges et bourreaux : cycle de saint Matthieu », 1599-1600. Documentaire (30 min).

M6

16.55 C'est l'after **17.50** Le Clown L'ennemi invisible **18.50** Sydney Fox Lettre d'amour **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Beaucoup de bruit pour rien. Série.



20.50 OPÉRATION SÉDUCTION AUX CARAÏBES Episode 5 : Ce soir, un garçon quitte le bateau. Divertissement 203178

22.10 LE MASQUE DE FER Film. Henri Decoin. Avec Jean Marais, Claudine Auger. *Cape et épée* (Fr. - It., 1962) O. 5889826 *L'inépuisable stock des films de cape et d'épée français.*

0.30 Cadavres exquis ■■ Film. Francesco Rosi. Avec Lino Ventura. *Policier* (Fr. - It., 1975) O 8356821. **2.29** Météo **2.30** C'est l'after **3.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (340 min) 61382173.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Musiques. Par Pierre Guyotat. **21.00** Victor Hugo. Anne-Martin Fugier. **22.00** Journal. **22.10** Terres étrangères. **0.00** Du jour au lendemain. Rediffusion.

FRANCE-MUSIQUES

17.57 Festival de Bayreuth. *La Tétralogie : Le Crépuscule des dieux*. Opéra de Wagner. Par l'Orchestre du Festival de Bayreuth. **0.00** Festival de Radio France et Montpellier.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir. **20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres d'Abel, Fasch, Telemann, Benda. **20.40** Le Jeune Chopin à Varsovie. *La Pie Voileuse* : ouverture, de Rossini, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de Chopin, Field, Weber, Haendel, Paganini et Spada... **22.37** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Chopin, Spohr. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

17.25 Docs & débats. L'Islam aujourd'hui, conquérant ou tolérant ? **Odyssee**

MAGAZINES

17.10 Les Lumières du music-hall. Eddie Constantine. Dick Rivers. **Paris Première** **19.00** Explorer. Docteur alligator. Une passion, le python. Lumières ! Caméra ! Ours ! Profession dentiste au zoo. **National Geographic** **22.25** Recto Verso. Invité : Claude Rich. **Paris Première** **23.20** Jean Edern's Club. A vos marques. **Paris Première** **23.35** Téva déco régions. La cote d'émeraude. **Téva** **23.50** Plaisir de France. Hubert de Givenchy. **Match TV**

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyage pratique. Angleterre : Londres, royale. **Voyage** **19.00** Biographie. Bill Clinton, l'ambitieux. **Chaîne Histoire** **19.05** Georges Brassens. **Odyssee** **19.45** Les Grands Crimes du XX^e siècle. L'assassinat du maire de San Francisco. **Planète** **19.45** Les Mystères de l'Histoire. Exodus, un voyage désespéré. **La Chaîne Histoire** **20.00** Qui singe qui ? [1/3]. **National Geographic** **20.00** Sous la mer. Les requins dormeurs géants du Mozambique. **Odyssee**

20.05 Le Cinéma des effets spéciaux. Créatures androïdes. **CineCinemas 1** **20.45** Société et histoire - Meurtre en direct. **Planète National Geographic** **21.00** A la pointe de la science. **21.40** Vietnam, après les bombes. **22.00** Venus d'ailleurs. Retour à Tchernobyl. **National Geographic** **22.30** Profession éco-reporter. **National Geographic** **22.35** Les Feux de la rampe. [11/22]. Annie Girardot (première partie). **CineCinemas 1** **22.45** L'Album. La famille Lennon. **Téva** **23.15** Les Grands Crimes du XX^e siècle. John Dillinger, l'ennemi public numéro 1. **Planète** **0.00** L'Enfance dans ses déserts. [2/7]. **Odyssee** **1.00** Égypte, dieux et démons. [5/5]. Post-mortem. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

16.15 Natation. Championnats d'Europe. **Eurosport** **17.00** Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada, 4^e jour). **Pathé Sport** **1.00** Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada, 4^e jour). **Pathé Sport**

DANSE

18.00 Groosland. Chorégraphie de M. Marin. Musique de Bach. Par le ballet national des Pays-Bas. **Mezzo**

0.00 Russlan et Ludmila. Chorégraphie d'Andrei Petrov. Musique de Glinka. Par le ballet du Kremlin. Avec A. Nabokina (Ludmila), O. Korzenkov (Russlan). **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Festival de Radio France et de Montpellier. Avec Laurence Power (alto), Simon Crawford (piano). **Mezzo** **21.00** Otello. Opéra de Verdi. Mise en scène de Boiso. Par l'Orchestre et le Chœur des Arènes de Vérone, dir. Zoltan Pesko. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.30 La Petite Dorrit. Christine Edzard. [4/6]. **Festival** **20.40** La Faute. Sherry Hormann. **Festival** **21.00** Mon père avait raison. Roger Vadim. **Paris Première** **22.20** Les Monos. Didier Grousset. **TV 5**

SÉRIES

18.05 K 2000. La machine à tuer. **13^{ème} RUE** **18.15** La Vie à cinq. Incidents de parcours O. Direction opposée O. **Téva** **20.00** Stargate SG-1. [2/2]. Victoires illusoires. **Série Club** **20.25** The Crimson Ghost. Atomic Peril (v.o.) O **CineClassics** **22.25** Manhattan, AZ. Vaches maigres O **Canal Jimmy** **0.10** The PJ's, les Stubbs. He's Gotta Have It. **Série Club** **0.20** I Love Lucy. Don Juan and the Starlets (v.o.) O **Téva**

VENDREDI 2 AOÛT

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilles **14.40** Passion dangereuse Téléfilm. Jonathan Sanger. Avec Shannen Doherty, William Devane (EU, 1992) **16.25** Dingue de toi Jusqu'à ce que la mort nous sépare. Série **17.05** Melrose Place Les risques du métier. Série **17.55** Sous le soleil Nostalgie. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 KOH LANTA Episode n°6. Divertissement présenté par Denis Brogniart. 7402937 *Un soleil de plomb écrase toujours la péninsule de Nicoya, ne laissant que de brefs répit aux concurrents. Alors que la première moitié de la longue et difficile aventure s'achève bientôt, la multiplication des conflits règne au sein des équipes...*

21.50 L'ÉMISSION DES RECORDS Divertissement présenté par Valérie Benaïm et Nicolas Devul. Invités : Philippe Candeloro, Christine Lemler. 4794173

23.20 52 sur la Une Tout feu, tout femme. Magazine 1862666 **0.15** L'île de la tentation O **1.20** Certains Leeb jazz à Nice [5/6] 4118864.

2.25 Reportages Les innocents du couloir de la mort **2.50** Histoires naturelles Saumon de minuit **3.20** Mode in France Haute-couture Automne / Hiver 2002-2003. Magazine **4.20** Histoires naturelles **4.50** Musique (15 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 Kitty Foyle ■■ Sam Wood (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min) O **CineClassics** **14.10** Jonas et Lila, à demain ■■ Alain Tanner (France - Suisse, 1999, 130 min) O **CineCinemas 2** **15.35** Le Jugement des fleches ■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 90 min). TCM **16.05** Wolfen ■■ Michael Wadleigh (Etats-Unis, 1981, v.m., 105 min) O **CineCinemas 3** **16.10** Tarakanova ■■ Fédor Ozep (France - Italie, 1938, N., 90 min) O **CineClassics** **17.40** Tondelayo ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1942, N., 95 min) O **CineClassics** **19.45** Noix de coco ■■ Jean Boyer (France, 1938, N., 75 min) O **CineClassics** **20.45** Blondes, brunes et rousses ■■ Norman Taurog (Etats-Unis, 1963, v.m., 105 min). TCM **21.00** Das Hofkonzert ■■ Detlef Sierck (Allemagne, 1936, N., v.o., 80 min) O **CineClassics** **21.00** 37° 2 le matin ■■ Jean-Jacques Beineix (France, version longue, 1991, 180 min) O **Cinestar 2** **22.20** Paradis pour tous ■■ Alain Jessua (France, 1982, 115 min) O **CineCinemas 3** **23.20** Side Streets ■■ Alfred E. Green (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 65 min) O **CineClassics** **0.10** Le Meilleur des mondes possibles ■■ Lindsay Anderson (Grande-Bretagne, 1973, 180 min). TCM **0.20** Mille milliards de dollars ■■ Henri Verneuil (France, 1981, 130 min) O **CineCinemas 2**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.45** Inspecteur Morse Une vision difficile. Série [1 et 2/2] **15.40** L'Enquêteur La vengeance de Lang. Série **16.25** Un livre **16.30** Jesse Le père prodigue. Série **16.55** Le Numéro gagnant **17.20** Hartley, cœurs à vif Série **18.10** Tous au club Magazine **19.00** JAG Le dernier saut. Série **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo **20.48** Point route Magazine.



20.55 UNE SOIRÉE DE POLARS **20.55** P.J. Affaires de famille O 6323024. Bavière 1227802. Série. Avec Bruno Wolkowitch, Charles Schneider, Christine Citti, Marc Bettou, Valérie Bagnou-Beido. **22.40** Avocats et associés Le bébé de la finale O. Série. Denis Amar. Avec François-Eric Gendron, Victor Garrivier. 5418531

23.35 S.L.A.P. Magazine. Invités : Vincent Delerm, Christophe, Erik Truffaz, Keren Ann. 6564685

0.50 Journal de la nuit, Météo **1.10** Eurocopas Desperados. Série 5834593.

2.00 Faites entrer l'accusé Richard Roman, le procès d'un innocent. Magazine 5038864 **3.30** 24 heures d'info **3.55** Un autre tour de France Documentaire **4.15** Comme on s'aime Tendres machos (105 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix Magazine **14.30** Drôles de dames Problèmes de cœur. Série **15.25** Jeux de glaces Téléfilm. Dick Lowry. Avec Helen Hayes, Bette Davis (Etats-Unis, 1985) **16.55** Côté vacances A Aix-les-Bains **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.25** C'est mon choix... ce soir.



20.50 THALASSA Voyages autour de la mer. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : Australie ; Brésil ; Chine. 209753

22.15 Météo **22.20** Soir 3.

22.40 THIERRY LE FRONDEUR Divertissement. 6515918

0.35 La Case de l'oncle Doc Jean Grémillon, cinéaste méconnu. Documentaire 5841883.

1.25 Capitaine Flam Sauver la planète **1.55** Soir 3 **2.20** Les Dossiers de l'été L'affaire Markovic **3.15** On en rit encore ! Les caricatures **4.10** Côté vacances A Aix-les-Bains (90 min).

CANAL+

14.30 Comédie de l'innocence ■■ Film. R. Ruiz. Avec I. Huppert. *Drame* (Fr., 2000) O **16.05** Surprises **16.20** Voyance et manigance Film. E. Fourniols. Avec Dieudonné. *Comédie* (Fr., 2001) O **17.50** Black Books Série ▶ **En clair jusqu'à 20.45** **18.40** Allô la Terre, ici les Martin Série **19.05** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'Info » **20.10** Encore + de cinéma.



20.45 FOOTBALL Championnat de France Ligue 1 (1^{er} journée). Guingamp - Lyon. 20.45 Coup d'envoi en direct. 972192

23.00 FRÉQUENCE INTERDITE ■■ Film. Gregory Hoblit. Avec Dennis Quaid, Jim Caviezel, Shawn Doyle, Elizabeth Mitchell. *Suspense* (Etats-Unis, 2000) O. 6430173 *Un homme parvient à parler avec son père grâce à un émetteur radio qui communique avec le passé.*

0.50 Spin City Les deux sœurs. Série 8237609 **0.15** Downtown Limousine. Série 3011048.

1.35 Chez les heureux du monde ■■ Film. Terence Davies. Avec Eric Stolz. *Drame* (GB, 2000, v.o.) O 52620195 **3.50** Surprises **4.00** Cut Film. Kimble Rendall. Avec Jessica Napier. *Horreur* (Austr. - EU, 1999, 80 min) O.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé Magazine **14.05** Les Étoiles du cinéma Leonardo Di Caprio **14.35** Palaces un jour, palaces toujours [3/8]. Florence **15.40** Cap à l'Est Slovénie **16.35** Maternités sous ordonnance **17.30** 100 % Question **18.05** Derniers paradis sur Terre Yellowstone **19.00** Tracks Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Mystères de la voix.



20.40 DOUBLE JEU Téléfilm. Friedemann Fromm. Avec Senta Berger, Gerd Anthoff, Rudolf Krause, Margret Völker, Christoph Gareisen (All., 2002). 489753 *Une femme affirme que son mari aurait commis un meurtre, puis revient sur ses dires. Perplexe, l'enquêtrice chargée de l'affaire pressent une histoire obscure...*

22.15 LA VIE EN FACE - PÈRE DE FORTUNE Documentaire. Thomas Heurlin (Danemark - Norvège - All., 2001). 8956840 *Un père tente de comprendre la relation conflictuelle qu'il vit avec sa fille...* **23.10** Profils Une Suisse rebelle. Annemarie Schwarzenbach (1908-1942). Documentaire 1239840 **0.10** Le Dessous des cartes Arménie [1/2] : 3000 ans d'histoire 4222970.

0.20 Berlin Alexanderplatz Téléfilm. Rainer Werner Fassbinder (All., 1980) 9975375 **1.20** Peau d'homme, cœur de bête ■■ Film. Hélène Angel. Avec Serge Riaboukine. *Drame* (Fr., 1999, 95 min) O 17178777.

M6

13.35 Blessures de femmes Téléfilm. Ed Kaplan. Avec Elizabeth Perkins (EU, 1993) **15.25** Les Anges du bonheur L'accord parfait. Série **16.15** M6 Music **16.55** C'est l'after Magazine **17.50** Le Clown Le vautour. Série **18.55** Sydney Fox, l'aventurière Lamaé. Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.50**

Pyrénées le pic de Béhorléguy



Un sommet à la silhouette élancée, le pic de Béhorléguy en basse Navarre, attire autant le regard que les pas des randonneurs. L'ascension de cette moyenne montagne s'effectue en cinq heures aller et retour, pour des marcheurs avertis. De Saint-Jean-Pied-de-Port on gagne Saint-Jean-le-Vieux (Pyrénées-Atlantiques) puis la D 18, qui mène à Béhorléguy, commune de départ de cette randonnée qui demande beaucoup d'attention, surtout en fin de parcours. Depuis la ferme Etchéberriborda, suivre sur 200 m une piste empierrée. A l'embranchement (cote 375), prendre à droite pour longer le ruisseau d'Olhazarre. Le franchir en suivant le balisage jaune et vert. Après un portail, poursuivre en forêt. A 510 m d'altitude, virer à gauche à l'embranchement puis prendre rapidement une sente à gauche qui se faufile dans une zone de friches. Longer ensuite une murette pour atteindre une clairière d'où on découvre les escarpements du pic. Grimper alors vers le sud sur une petite crête encadrée de hêtres. On arrive, après une heure de montée environ, sous les prairies

des bords d'Olhazarre que l'on contourne en longeant les murets jusqu'à la grange supérieure. La route se poursuit vers l'ouest puis le sud-ouest à travers un vieux taillis de hêtres. A l'embranchement suivant (750 m), prendre à gauche. Vers 820 m d'altitude, le chemin se rétrécit. Plus loin, le parcours monte sur une petite croupe jalonnée de cairns, conduisant à une clairière, face à une borde au

PRATIQUE

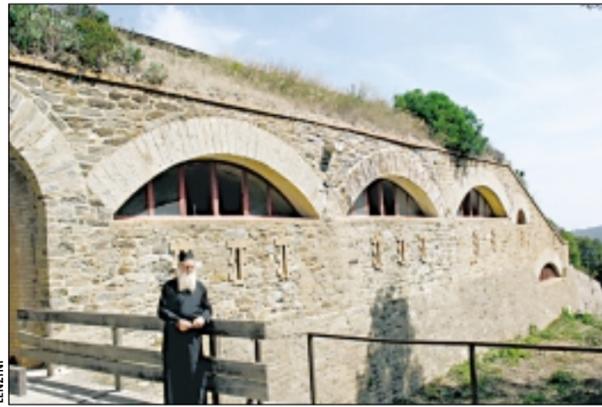
- **Renseignements** : office de tourisme de Saint-Jean-Pied-de-Port, tél. : 05-59-37-03-57.
- **Accès** : de Saint-Jean-le-Vieux, 5 kilomètres après Saint-Jean-Pied-de-Port, prendre la D 18 direction Iraty. Après le panneau d'entrée de Mendive, prendre la D 117. Traverser le village de Béhorléguy. Descendre jusqu'à l'Urandia. Après le pont coté 309, prendre à gauche le long du ruisseau pour atteindre la ferme Etchéberriborda à 2,5 km de Béhorléguy.
- **Dénivelée** : 900 mètres.
- **Cartographie** : IGN Top 25 1346 ET Forêt d'Iraty et pic d'Orhy.
- **Adresse** : à Lecumberry, l'hôtel Le Fronton, tél. : 05-59-37-10-22.

(1 265 m). La vue plonge sur le bassin de Baigorri-Garazi, sur les Arbaïlles, la sombre barrière du massif de Mendibeltza, le pic d'Orhy, la Haute Soule avec le pic d'Anie et l'Atxar de Forca.

Xabi Larrissade
(Pays basque Magazine)

TOULON
de notre correspondant

Recroquevillées sur leurs rochers, Porquerolles, Port-Cros et le Levant font face à la presqu'île de Giens. La situation stratégique de ces « îles d'or » en a fait des bastions naturels sur lesquels furent construits forts et batteries militaires épargnés par les guerres et menacés par le temps. Aujourd'hui, elles comptent une quinzaine de forts qui représentent un patrimoine architectural couvrant quatre siècles : de Sainte-Agathe, commandé au XVI^e siècle par François I^{er}, aux forts des années 1930 appelés à constituer la « ligne Maginot des mers ». Créé en 1963, le Parc national de Port-Cros est « affectataire » d'une dizaine de forts, il en utilise la moitié comme logements, lieux de rencontres ou d'expositions et en assure l'entretien. Il n'en va pas de même des cinq autres menaçant ruine et pour lesquels il fallait des solutions urgentes de sauvegarde à raison d'un investissement moyen de 3 millions d'euros par bâtiment. Pour Emmanuel Lopez, directeur du Parc, « il fallait arrêter le délabrement tout en évitant les menaces de vente au plus offrant ». D'où l'idée de baux emphytéotiques de soixante-dix ans assortis d'un cahier des charges drastique imposant une restauration à l'identique et un entretien régulier, sans possibilité de modifier les lieux ou de les utiliser à des fins commerciales. Dès son lancement, en 1999, cette formule séduisit un puissant industriel français, intéressé par la reprise du fort de Port-Man, situé sur un éperon rocheux de Port-Cros. L'action relevait plus du mécénat d'entreprise que du placement, ce fort construit par Richelieu n'offrant que 110 mètres carrés de surface habitable, et le montant du sauvetage étant évalué à près de 2 millions d'euros. Mais le dossier traîna et ce proche du gouvernement de l'époque finit par abandonner. Un nouvel appel public à candidatures a été lancé pour Port-Man, alors que des baux



Le Père Séraphin devant le fort de la Repentance.

devraient être prochainement signés pour trois autres forts. La Ligue nationale de l'enseignement est prête à (s')investir dans la renaissance du fort de l'Eminence, situé à Port-Cros, en vue d'y accueillir des « classes du patrimoine et de l'environnement ». Il lui faudra préalablement effectuer 0,4 million d'euros de travaux pour la remise en conformité.

Sur l'île de Porquerolles, deux autres chantiers sont en cours, avant même que les baux n'aient été signés. Avec ses murailles en étoile et son mufile de pierres bravant les embruns du large, le fort du Grand-Longoustier a fière allure. Situé à l'extrémité ouest de l'île, il se hisse dans le ciel avec une fierté inversement proportionnelle à ses dimensions : 15 mètres de côté et une surface habitable d'une cinquantaine de mètres carrés. Il offre plus de vent que de confort, mais Paul Vuillard n'en a



cure. Cet ancien chirurgien est tombé amoureux du lieu à la fin des années 1960. Les autorités ont été subjuguées par la passion du bâtisseur qui, après avoir reconstruit un village dans la Drôme, a « trouvé un fort à sa mesure »... Foin de modestie quand on se collette à l'histoire et au temps. Après quatre ans de travaux, ce demiurge évoque, photos à l'appui, le sauvetage de ce qui n'était qu'une ruine, malgré des murs de 4 mètres d'épaisseur : voûte reconstituée, accès et tourelle réalisés, pierres une à une relevées, éolienne installée... le chirurgien du fort vit à l'année dans ce lieu dont il poursuit inlassablement la récréation. Et qu'on ne lui parle pas de coût, de budget. « Je fais tout, seul... chaque jour. » Et, tous les trois ans, il faut refaire le crépi.

Autre lieu voué à une même résurrection de la pierre, le chantier du Père Séraphin est situé à l'extrémité est de l'île, dans un écrin de verdure portant la vieille bâtisse du XIX^e siècle à bout de ramure, à hauteur de ciel. C'est assez légitime pour ce tâcheron de Dieu tout droit venu du mont Athos et qui, depuis la fin 1998, restaure seul ce fort de 1 000 m². Entre méditation, prières et vie frugale, il est parvenu à relever une voûte, à dégager d'immenses salles envahies de boue, à transformer une caponnière en chapelle dont il a réalisé toutes les boiseries. Quelques moines de passage ou des visiteurs viennent parfois aider cet homme de 75 ans (dont plus de cinquante années à la vie monacale) dans son travail pour transformer ce lieu de guerre en monastère... sans souci du temps qu'il lui faudra. Le regard malicieux derrière de grosses lunettes, le Père Séraphin, barbe et cheveux blancs, noués en chignon, soutane poussiéreuse et skophios sur le crâne, paraît bien plus solide que les murs qu'il reconstruit dans ce fort nommé... la Repentance.

José Lenzini

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le doigté politique du premier ministre tunisien

LE BEY PREND L'AVIS de nombreuses personnalités tunisiennes avant de faire connaître sa décision au sujet des réformes. Les « petits états généraux » convoqués par le bey à Carthage rédigeront leurs cahiers de doléances dans le même temps que le souverain étudiera les propositions françaises avec M. Salaheddine Bacouche. Aux tête-à-tête orageux de Carthage on songe à substituer le va-et-vient de celui que ses amis

nomment « Saladin » et ses ennemis « le Vieux Féodal », mais dont le doigté politique et la virtuosité de négociateur sont peut-être sans équivalent dans ce pays où la diplomatie est un art d'agrément. Curieux homme au demeurant que ce premier ministre tunisien qui se dit normand de tempérament et provençal de cœur. Causeur étincelant, œil vif et voix narquoise, il avait fondé sa réputation sur ces trois talents : rece-

voir, s'habiller et raconter des anecdotes. Ses relations parisiennes lui assuraient presque autant de prestige que l'amitié déclarée du bey. A 70 ans, ce patricien méditerranéen, qui fait penser à quelque grand mandarin de la vieille Chine, est appelé à jouer un rôle-clé - qu'il accepte avec une ironique résignation.

Jean Lacouture
(2 août 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Été 2002.** Les articles des envoyés spéciaux du *Monde* qui sillonnent les festivals, les expositions en France et à l'étranger, comptes-rendus, reportages, portraits et entretiens : www.lemonde.fr/ete2002

■ **Dossiers.** Tous les quinze jours, la rédaction du monde.fr décrypte des thèmes aussi variés que le commerce équitable ou la télé-réalité. Prochain thème : les nouvelles pratiques alimentaires. En édition Abonnés.

CONTACTS

► **RÉDACTION**

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 20

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immobilier.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté jeudi 1^{er} août 2002 : 496 056 exemplaires.

1-3

NUMÉRO SPÉCIAL ÉTÉ

Courrier INTERNATIONAL
N° 613-614-615 du 1^{er} au 21 août 2002 - 5 €

IRAK
Quand Bush attaquera

Courrier INTERNATIONAL

Destins de jeunes

Tueur à gages, écrivain, championne d'échecs, lama, directeur d'opéra...

Un supplément de 32 pages sur les mille vies des 15-25 ans

5 €